

Fort taux de participation aux municipales

Quatre nouveaux maires sur l'île de Montréal

par Rodolphe Morissette

Quatre villes de la Communauté urbaine de Montréal, sur les treize qui renouvelaient leur conseil municipal hier, ont élu de nouveaux maires. Et dans quelques-unes de ces municipalités, la participation au scrutin a été importante.

Les nouveaux maires élus sont MM. Jean Cournoyer, ex-ministre libéral, à Dollard-des-Ormeaux, Maurice Vanier, à Pointe-aux-Trembles, Roger Jolicoeur, à Ville Saint-Pierre, et Marcel Marleau, à Sainte-Anne-de-Bellevue.

Presque 60% des électeurs de Sainte-Anne-de-Bellevue se sont présentés aux urnes. Plus de 66% ont voté à Ville Saint-Pierre et plus de 50% se sont prononcés à

Pointe-aux-Trembles, une ville en tutelle depuis le mois de mai dernier. Ni le maire ni aucun des membres de l'équipe sortante, à PAT, à l'exception de M. Maurice Monette, ne s'y sont présentés cette année (et M. Monette a été battu).

Le taux de participation était beaucoup moins élevé dans les autres villes, où neuf maires et plusieurs conseillers étaient élus sans opposition.

Pointe-aux-Trembles — A Pointe-aux-Trembles, le Regroupement des Pointeliens (RP) a fait élire pratiquement tous ses candidats. Le chef du parti, M. Maurice Vanier, a été élu à la mairie avec 5.581 voix contre son plus proche rival, M.

Voir page 3: Quatre

Des équipes nouvelles sont élues sur la Rive sud

par Alain Duhamel

Sur la rive sud de la région métropolitaine, les électeurs ont voté en nombre accru et ont élu de nouvelles administrations municipales.

A la faveur de la retraite de plusieurs maires, de nouvelles équipes d'élus municipaux se sont formées et ont mené des campagnes électorales suffisamment animées pour susciter l'intérêt.

Dans la plupart des municipalités, plus de la moitié des électeurs ont voté dépassant même, à Boucherville, les 60%.

C'est d'ailleurs dans la municipalité de Boucherville que le renversement le plus important s'est produit. Une équipe nouvelle constituée autour de M. Jean-Guy

Parent a complètement éliminé l'équipe de l'ancien maire, M. Yvon Julien.

Dans les municipalités de Saint-Lambert et de Greenfield Park, des anciens conseillers avaient formé des équipes de candidats pour prendre la succession des maires retraités.

Toutefois, dans Greenfield Park, M. Stephen Olynik détenait l'avance sur deux anciens conseillers, MM. Guy Henri et Paulin Hovington, à la mairie. Aux postes de conseillers, plusieurs des candidats de l'équipe Olynik détenaient aussi l'avance sur leurs adversaires. Au moment d'aller aux presses, les résultats complets des élections dans cette municipalité n'étaient pas connus.

Voir page 3: Des équipes

Le premier ministre démissionne

Début d'insurrection à Téhéran



Des émeutiers jettent le mobilier d'une banque iranienne dans un des nombreux brasiers allumés hier dans les rues du centre-ville de Téhéran, où les troubles ont pris des proportions insurrectionnelles. (Photolaser AP)

TEHERAN (d'après Reuter, AFP et AP) — Le premier ministre de l'Iran, M. Jafar Sharif-Emani, a remis hier soir sa démission après deux jours d'émeutes anti-gouvernementales particulièrement violentes, parmi les pires que le pays ait connues.

Les manifestations qui se sont déroulées hier à Téhéran sous l'oeil passif de l'armée, ont pris une tournure insurrectionnelle. Aux cris de « mort au chah », des manifestants ont défilé dans les rues de la capitale, brisant les vitrines des magasins, des banques et mettant le feu au bâtiment principal de l'ambassade britannique.

Les militaires paraissent peu enclins à intervenir, contrairement à la veille. Samedi, les soldats n'avaient pas hésité à ouvrir le feu sur les quelque 20.000 étudiants qui se rendaient en cortège au domicile de l'ayatollah Taleghani, l'un des chefs religieux du pays.

Le bilan de cette intervention n'a pu être établi avec précision. Les étudiants ont parlé de 40 morts, tandis que le ministre de l'Information, M. Mohamed Reza Ameli-Tehrani, admettait qu'il y avait des blessés, mais non des morts. Par la suite, les autorités reconnaissent que trois personnes avaient été tuées et plus de 80 blessées.

Cette répression a contribué à tendre davantage la situation et le ministre de l'Éducation ainsi que son collègue de l'Éducation supérieure, ont démissionné pour protester contre l'action des militaires.

Hier, les manifestants ont pu se déplacer à leur guise dans la capitale au-dessus de laquelle s'élevaient des volutes de fumée noire provenant de bâtiments ou de véhicules incendiés. Au cours de la journée, ils ont incendié des banques, des postes de police, des cinémas, des boutiques, des bureaux, l'hôtel Waldorf Astoria, 15 autobus, des dizaines de véhicules et l'ambassade de Grande-Bretagne. Ils ont également attaqué le ministère de l'Information, prenant violemment à partie le ministre, M. Ameli-Tehrani.

Les troupes ont tiré en l'air et ont lancé des bombes lacrymogènes sur les manifestants en fin de journée. Peu avant le début du couvre-feu, hier soir, le bruit d'armes automatiques indiquait que l'armée reprenait en main la situation.

Les autorités militaires ont prévenu la population de Téhéran que la loi martiale serait renforcée et que tout attroupement serait dispersé. Elles ont avancé de trois heures et demie le couvre-feu qui commence désormais à 21 h.

Voir page 6: Début

Le sommet de Bagdad s'abstient de condamner Sadate ouvertement

BAGDAD (d'après Reuter et AFP) — Le sommet arabe de Bagdad a pris fin hier sans avoir formulé, semble-t-il, de programme pour mettre en échec les initiatives de paix israélo-égyptiennes.

La déclaration finale ne contient que des critiques modérées des accords de paix de Camp David, aucune condamnation du président Sadate, et aucune des mesures de représailles, tel un boycottage économique, que l'on prévoyait.

La déclaration, lue par le ministre irakien des Affaires étrangères, M. Saadoun Hammadi, affirme que le sommet considère que les accords de Camp David portent atteinte aux droits du peuple palestinien et de la nation arabe.

Le texte de la déclaration, dont la modération a surpris, démontre que le sommet s'est conclu sur une victoire du camp dit « conservateur », conduit par l'Arabie saoudite, qui s'est opposé aux mesures punitives exigées par le camp dit « progressiste ».

Il pourrait y avoir eu, cependant, des accords secrets au sommet en vue de faire échec aux plans de paix israélo-égyptiens. M. Hammadi a laissé entendre, en réponse aux questions des journalistes, que des décisions secrètes ont été prises.

Il a affirmé que l'éventualité d'un boycottage de l'Égypte a été discutée, mais il s'est refusé à donner plus de précisions.

Dans la journée d'hier on en avait appris davantage par la bouche de M. Yasser Abed Rabbo, chef du département de l'information de l'OLP. Selon lui, parmi les sanctions retenues, figure le transfert provisoire du siège de la Ligue arabe vers une autre capitale (Tunis, vraisemblablement).

Autre type de sanctions retenu, toujours selon M. Abed Rabbo: si l'Égypte signait la paix séparée, toutes les sociétés égyptiennes traitant avec des entreprises israéliennes seraient boycottées.

D'autres résolutions secrètes, a-t-on

appris de source sûre, ont été prises qui concernent par exemple un soutien financier aux pays du « champ de bataille » d'un montant de trois milliards de dollars dont deux pour la Syrie. Trois cent millions de dollars seraient dégagés par ailleurs pour le Liban.

Cependant, la déclaration finale, dont la portée est difficile à cerner du fait de l'existence de résolutions secrètes, satisfait les Palestiniens. D'une part, les résolutions de la conférence de la paix de Téhéran, dont la portée est difficile à cerner du fait de l'existence de résolutions secrètes, satisfait les Palestiniens. D'une part, les résolutions de la conférence de la paix de Téhéran, dont la portée est difficile à cerner du fait de l'existence de résolutions secrètes, satisfait les Palestiniens.

Voir page 6: Le sommet

L'économie de la paix

1) La guerre devenait un poids pour Israël

par Michel Nadeau

Notre confrère rentre d'un voyage en Israël et dans les territoires occupés où il a rencontré plusieurs hauts fonctionnaires et hommes d'affaires israéliens. Dans une série de quatre articles, il analyse l'évolution récente de la conjoncture économique qui explique en bonne partie les développements des derniers mois sur la scène politique. Ce séjour a été préparé par l'organisme State of Israel Bonds.

Yamitt. On attend le verdict de Jérusalem. Certains parlent de détruite complètement le village pour ne pas faire de cadeaux aux Égyptiens. Un rumeur veut que tout le monde déménage dans le désert du Négév. Les plus optimistes croient que Le Caire permettra aux Juifs de continuer de vivre à Yamitt.

Venue de la Floride il y a quelques années, une jeune femme dans la trentaine,

Carol Rosenblatt, tient encore l'unique restaurant sur le bord d'une plage magnifique. Peut-être plus que les autres, elle ne peut dissimuler son amertume: « Je ne suis pas prête à tout recommencer. Surtout pas dans le désert! Je n'ai pas quitté Miami pour vivre en Égypte. » Puis, gagnée par l'impuissance, elle hausse les épaules: « Au fond, je les comprends. Ils ne veulent plus la guerre.

Ils abandonnent. »

En Israël, il est vrai que la majorité est prête à laisser tomber le Sinaï et Yamitt pour pouvoir enfin commencer à entrevoir les premiers rayons du soleil de la paix. Pour l'ouvrier de la chaîne de montage Ford à Nazareth ou l'employée à l'usine Helena Rubinstein de Galilée, la défense d'Israël demeure essentielle et non négociable. Mais quelques millions d'arabes de sable ne doivent pas bloquer le chemin d'un rêve qu'on hésite encore à croire possible.

C'est peut-être chez les jeunes de la place Atarim à Tel Aviv et chez ceux qui fréquentent les cafés de la rue Ben-Yehuda, à Jérusalem, que la guerre semble évidente. A dix-huit ans, ils marchent une mitraillette à la main, en tenant le bras de leur compagne.

Mais le ressentiment contre la guerre est surtout présent parmi les « contribu-

Voir page 6: La guerre

L'Internationale socialiste

L'économie a polarisé les débats

par Dinie Raunet

correspondance particulière au DEVOIR

VANCOUVER — Cent deux ans après la participation de Karl Marx au congrès de Philadelphie, l'Internationale socialiste vient de se réunir à nouveau sur le continent nord-américain. Placé sous le thème de la paix et du développement, le congrès de Vancouver, qui s'est déroulé du 3 au 5 novembre, devait dans l'esprit de M. Willy Brandt, réçu à la présidence, « permettre d'internationaliser l'Internationale », c'est-à-dire briser la domination numérique et idéologique de l'Europe de l'Ouest. On peut se demander, à l'issue des travaux, en particulier à la lecture des résolutions, si l'objectif a été atteint.

Les questions économiques ont dominé les débats. Il fallait en particulier, comme l'illustre la résolution finale, trouver un équilibre entre les nécessités de la lutte contre le chômage et de la préservation du pouvoir d'achat dans les pays industriels, et les besoins du tiers monde, victimes d'une insuffisance de la production et d'une dégradation croissante des termes de l'échange. L'Internationale s'est donc fixé pour objectif la réforme du système monétaire, le développement équilibré des régions, la protection à long terme des ressources énergétiques et une organisation du marché des matières premières et des denrées de base qui améliore les gains véritables des pays fournisseurs et assure la parité avec les niveaux des prix des produits industriels.

Au-delà de cette formulation peu détaillée de ses objectifs économiques, le congrès a dénoncé un ennemi commun, les compagnies multinationales que, selon le rapport du socialiste belge Oscar Degunne, tendent à saper la souveraineté nationale, limitent l'influence des syndicats en les opposant de pays et ont tendance à fixer arbitrairement les prix. Le congrès a donc résolu de favoriser la création d'agences nationales de surveillance des multinationales et d'œuvrer à un échange d'information à leur sujet. Le texte final ne tranche cependant pas quant aux moyens de contrôle que pourraient se donner les nations et passe sous silence le débat sur les nationalisations.

Cette attitude a suscité le scepticisme auprès des délégués du tiers-monde. Ainsi, le président sénégalais, M. Leopold Senghor a-t-il jugé que les pays européens manquaient de volonté politique dans le dialogue nord-sud. « De conférence en

Voir page 6: L'Internationale

INTER-LOTO				TIRAGE 867			
5 novembre 1978							
1^{er} NUMERO COMPLET		2 4 7 3	1 5 8	GAGNE	\$250,000		
LES BILLETS SE TERMINANT PAR			7 3	1 5 8	GAGNENT	\$1,000	
LES BILLETS SE TERMINANT PAR				1 5 8	GAGNENT	\$50	
2^e NUMERO COMPLET		2 5 4 2	1 5 6	GAGNE	\$100,000		
LES BILLETS SE TERMINANT PAR			4 2	1 5 6	GAGNENT	\$1,000	
LES BILLETS SE TERMINANT PAR				1 5 6	GAGNENT	\$50	
3^e NUMERO COMPLET		1 7 6 0 6 7 3	GAGNE		\$50,000		
LES BILLETS SE TERMINANT PAR				6 0 6 7 3	GAGNENT	\$1,000	
LES BILLETS SE TERMINANT PAR				6 7 3	GAGNENT	\$50	
4^e NUMERO COMPLET		2 6 7 9 8 1 4	GAGNE		\$25,000		
LES BILLETS SE TERMINANT PAR				7 9 8 1 4	GAGNENT	\$1,000	
LES BILLETS SE TERMINANT PAR				8 1 4	GAGNENT	\$50	
5^e NUMERO COMPLET		2 4 9 4 0 9 1	GAGNE		\$25,000		
LES BILLETS SE TERMINANT PAR				9 4 0 9 1	GAGNENT	\$1,000	
LES BILLETS SE TERMINANT PAR				0 9 1	GAGNENT	\$50	
6^e NUMERO COMPLET		1 9 0 4 4 5 4	GAGNE		\$5,000		
LES BILLETS SE TERMINANT PAR				0 4 4 5 4	GAGNENT	\$1,000	
LES BILLETS SE TERMINANT PAR				4 5 4	GAGNENT	\$50	
7^e NUMERO COMPLET		1 9 8 8 3 5 9	GAGNE		\$5,000		
LES BILLETS SE TERMINANT PAR				8 8 3 5 9	GAGNENT	\$1,000	
LES BILLETS SE TERMINANT PAR				3 5 9	GAGNENT	\$50	
8^e NUMERO COMPLET		1 8 8 3 5 7 7	GAGNE		\$5,000		
LES BILLETS SE TERMINANT PAR				8 3 5 7 7	GAGNENT	\$1,000	
LES BILLETS SE TERMINANT PAR				5 7 7	GAGNENT	\$50	
Tous les billets gagnants de \$1,000. et \$50. de l'Inter sont encaissables à toute succursale de la BCN							

Tous les billets gagnants de \$1,000, et \$50, de l'Inter sont encaissables à toute succursale de la BCN

Le tourisme se met à l'écoute du milieu

par Marie-Agnès Thellier

Le tourisme n'apparaît plus comme une industrie visant uniquement le rendement économique, mais comme cause et effet d'une amélioration de la qualité de la vie au Québec.

Un changement de mentalité, aux effets multiples dans nombre de secteurs, s'amorce depuis quelques mois. Le mini-sommet sur le tourisme tenu en début de la semaine dernière à Sherbrooke comme l'atelier tourisme, organisé vendredi au cours du congrès annuel de la chambre provinciale de Commerce, témoigne de ce changement.

L'orientation du ministère du tourisme, les initiatives des associations touristiques régionales, les revendications sectorielles, toutes les politiques concernant la culture ou les loisirs devront en tenir compte: les professionnels du tourisme sont enfin sortis de leur ghetto pour se mettre à l'écoute de leurs milieux respectifs.

Le premier à s'en réjouir sera le touriste, vous, moi, l'Américain de passage ou l'Européen curieux. Le touriste n'est plus la « vache à lait » des grands hôtels montréalais, des restaurants québécois et des motels gaspéens. Le touriste-animal-rare est mort. Il n'y a plus que des individus

qui quotidiennement veulent trouver de la gastronomie québécoise, des auberges tranquilles et à prix décentes, des activités de plein air et des distractions culturelles, des traditions vivantes, l'accueil des hôteliers-restaurateurs et l'hospitalité des femmes.

« C'est vers une intégration de l'idée de tourisme à notre développement individuel et social qu'il nous faut tendre collectivement », déclarait M. Pierre Brousseau, PDG de Delta des Gouverneurs, animateur d'un atelier sur le tourisme au congrès de la Chambre.

Cette position, rarement défendue ailleurs que par les promoteurs du tourisme social, devient peu à peu une évidence. Le secteur privé est obligé de constater que le « tourisme social » a tout simplement entendu avant lui les nouveaux besoins des touristes québécois et étrangers et il veut maintenant s'ouvrir à ces nouvelles directions. Le secteur privé ne peut plus présenter ses revendications, concernant la forte taxation ou les salaires élevés, comme des objectifs en soi mais comme des éléments discordants dans un ensemble en pleine mutation.

Les hôteliers l'ont peut-être compris car leur représentant au congrès de la Chambre, M.

Jean-Louis Rameau, a déclaré que, si en l'absence du ministre des Finances, le mini-sommet n'avait pu diminuer leur fardeau fiscal, il s'attendait à ce qu'il y ait un réaménagement fiscal puisque les efforts gouvernementaux s'orientent déjà dans le bon sens, tant pour le produit touristique que pour les associations touristiques régionales. M. Pierre Brousseau a par ailleurs suggéré qu'une conférence tripartite réunisse les trois paliers de gouvernement (municipal, provincial et fédéral) pour augmenter la cohérence de leurs politiques. Le PDG de Delta des Gouverneurs a notamment expliqué que le gouvernement fédéral a mis en fâcheuse posture l'industrie des congrès lorsqu'il a protégé les marchés publicitaires du sud de l'Ontario et de Vancouver, provoquant des mesures protectionnistes aux États-Unis. Les taxes municipales, le salaire minimum québécois et les politiques fédérales seraient donc au menu d'une telle conférence tripartite.

Le mini-sommet sur le tourisme a permis le déblocage officiel de plusieurs dossiers: création du crédit touristique confié à la SDI, développement de grossistes pour les forfaits québécois (dont Tourbec), conception conjointe d'un programme de recherche la demande québécoise et étrangère, assistance technique à la gestion, classification des établissements de restauration... D'autres questions comme le transport, le patrimoine culturel, la signalisation, la cuisine québécoise à prix modique, le financement par le secteur privé ou coopératif, ont été soulevées par certains participants.

L'atelier sur le tourisme réunissant des membres de la Chambre de commerce provinciale complétait le mini-sommet. On a pu, en effet, entendre en atelier vendredi

quelques propos alertes, comme il doit s'en tenir dans les treize associations touristiques régionales existantes. Un agent de voyages reprochait aux hôteliers québécois de ne pas lui accorder une commission de 10%, comme le font les petits hôteliers des Caraïbes ou d'Europe: les deux associations devraient se parler enfin, au profit des « forfaits québécois ».

Un membre d'une chambre de commerce de Gaspésie a souhaité que les hôteliers soient sensibilisés à toutes les formules sociales, car « dans nos régions, les hôteliers sont les moins intéressés à l'animation touristique », a-t-il dit, recommandant l'implantation d'auberges, de chambres chez l'habitant et d'accueil à la ferme pour compléter l'équipement hôtelier.

Les chambres de commerce locales auront encore de l'huile à mettre dans les rouages du secteur privé pour qu'il prenne vraiment le virage d'un tourisme axé sur les clients et sur la qualité de la vie. Quant aux associations touristiques régionales, elles devront compter d'abord sur les ressources du milieu, même si le ministère du tourisme les finance. Avec 110 personnes sur 1,600 habitants, la chambre de commerce de Frampton a par exemple réussi à lancer un centre Multi Air, avec l'aide d'autres organismes comme Vacances-Famille et presque sans subventions.

On s'est beaucoup attardé au mini-sommet sur la « spécificité » du produit touristique québécois, sur toutes les richesses qui rendent le Québec différent. La fédération de plein-air y était restée plutôt silencieuse mais son directeur, Henri Biard, était très entouré au congrès des Chambres de commerce quand il exposait les atouts d'un Québec qui dépense chaque année \$100 millions pour

les activités de plein-air. M. Biard suggère que la coordination des programmes et des lois touchant le plein-air soit faite au niveau du conseil des ministres, par la création d'une société de développement du plein air, directement opérationnelle.

A ses yeux, le Québec doit enfin tirer parti de ce « paradis de nature » au-dessus du 48ème parallèle, qui n'est encore qu'un immense abattoir et dépôt. En ce moment, la fédération prépare avec l'Union des Centres de Plein Air (UCPA) française l'échange de 300 à 400 personnes. « Des Européens vont déjà seuls faire du char à voile sur la baie d'Hudson chaque hiver et s'ils ne viennent pas plus nombreux, ce n'est pas à cause des prix mais parce que nous ne pouvons pas les accueillir, leur proposer des programmes intéressants de tourisme plein-air », explique M. Biard.

La priorité reste le développement du tourisme québécois au Québec, lequel constitue déjà 68% de la clientèle. « A force de nous culpabiliser sur l'évolution des déficits touristiques, on en finit presque par oublier notre principale clientèle », déplorait M. Brousseau. Le PDG de Delta des Gouverneurs suggérait en particulier la distinction entre trois formes de tourisme: affaires — évasion (détente) et découverte.

Il faudrait renforcer les possibilités d'accueillir des touristes venus découvrir le Québec l'été et d'autres venus se détendre sur les pistes de ski l'hiver, pour que déjà le tourisme se porte économiquement mieux. Ce choix permettrait de mieux utiliser les capacités des équipements existants, en leur ajoutant des dimensions socio-culturelles

l'été et en leur donnant plus de confort l'hiver.

Viser d'abord la clientèle québécoise, c'est aussi à moyen terme pouvoir accueillir enfin une clientèle européenne qui ne demande qu'à venir, qui n'attend que des programmes de découverte ou des séjours de détente pour choisir le Québec: Vacances-Familles recevra par exemple cet hiver 45 à 100 Français et Belges qui en quinze jours des vacances de Noël marieront détente et découverte, séjournant successivement dans un grand hôtel de Montréal, des familles d'accueil et des auberges familiales. En tout, l'organisme reçoit cette année 1,500 Européens, grâce à ses liens avec des organismes de tourisme social en Europe. « Il y a d'autres clientèles que les Nord-Américains; pensez à la francophonie mondiale par exemple », remarquait le président Léo Gagné au terme d'un mini-sommet où l'industrie touristique traditionnelle semblait encore obnubilée par les Américains et pressée d'accueillir les Japonais...

« Une société en train de se réaliser dans son originalité, voilà un attrait qui est beaucoup plus puissant qu'une simple image de marque moussée par des slogans ». Ce propos aurait pu être prononcé par le ministre d'état au développement culturel, M. Camille Laurin, pour qui l'essor de l'industrie touristique n'est sûrement pas incompatible avec un meilleur enracinement et un véritable épanouissement du peuple québécois. Non, cette phrase est d'un PDG, M. Pierre Brousseau: signe que les temps ont changé et que le petit monde du tourisme s'est maintenant ouvert pour comprendre culture, aménagement, loisirs et qualité de la vie.



Plusieurs anciens combattants se sont rendus à Vimy, en France, pour commémorer la fin de la première guerre mondiale, il y a 60 ans. Le vice-maréchal de l'air Earl Godfrey, de Winnipeg, se trouvait à Vimy durant la bataille du 8 avril 1917.

(Photolaser CP)

1 million de réfugiés

GENEVE (Reuter) — Il y a près d'un million de réfugiés en Asie et en Afrique et leur nombre ne semble pas devoir décroître, déclare dans son dernier bulletin le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés.

Le pays qui abrite le plus de réfugiés est le Vietnam, où 350,000 personnes se sont ins-

talées fuyant le Cambodge.

En Afrique, la situation a empiré au Soudan, où de nombreux Erythréens viennent rejoindre les dizaines de milliers de réfugiés qui s'installent déjà dans des camps. Le nombre de réfugiés rhodésiens dans les pays voisins dépasse maintenant les 120,000, rapporte le Haut-commissariat.

Quel service!

Il y a deux choses sur lesquelles vous pouvez toujours compter lorsque vous louez une voiture Avis: un service rapide et efficace au comptoir et une voiture propre et sûre.

La location et la remise de la voiture s'effectuent rapidement et sans ennui parce que nous savons que pour vous, c'est important. Vous pouvez vraiment compter sur nous au comptoir.

Nous savons aussi que la propreté est pour vous de toute première importance. C'est pourquoi les voitures Avis ont la réputation d'être les plus propres de toute l'industrie.

Nous vérifions et nettoyons périodiquement avec soin toutes nos voitures; nous laissons même la fiche technique à l'intérieur de la voiture pour que vous puissiez constater ce que nous avons fait.

On associe l'excellence du service au nom Avis plus qu'à tout autre dans l'industrie de location de voitures. Ce n'est pas par hasard. C'est qu'on y met du cœur.

AVIS

On y met du cœur.



Montréal: 1-800-261-2100



Avis loue des voitures et des camions GM.

©Avis Transport of Canada Ltd.

— Voulez-vous bien manger et faire plaisir à vos clients

Le restaurant français

AU VIEUX CARREFOUR

440 St-François Xavier
Vieux Montréal
Tél.: 845-7727

WASHINGTON, Reuter — L'Académie des sciences des États-Unis a affirmé hier que la saccharine pouvait véritablement être une cause de cancer, en particulier chez les jeunes.

Dans une étude réalisée pour le Congrès, l'Académie indique que les risques sont plus importants pour les jeunes, car ils sont enclins à consommer cet édulcorant en

quantité importante et sur une longue période, en particulier dans les boissons non alcoolisées à basses calories. L'académie qualifie la saccharine d'agent cancérogène de faible puissance, par d'autres types de cancérogènes; mais elle ajoute: « Même de faibles risques, quand ils s'appliquent à un nombre important de personnes, peuvent poser un problème de santé publique ».

À votre service.

Ce ne sont là que trois mots...mais ajoutés aux Services immobiliers du Trust Royal, ils revêtent une grande importance à l'achat ou à la vente d'une propriété.

Si vous désirez acheter une maison, vous serez enchanté du vaste choix que nous vous offrons. De plus, nous sommes en mesure de vous fournir, sur demande, une formule de financement expressément conçue en fonction de vos besoins.

Les trois mots en question sont éga-

lement importants si vous vendez votre maison. Les contacts que nous suscitons entre vendeur et acheteur ont été couronnés de succès, au cours des années. Et si nos conseils peuvent vous être utiles, téléphonez-nous.

Ainsi, que ce soit pour la vente ou l'achat d'une propriété, faites-nous part de vos projets. C'est à ce moment que notre façon d'être « à votre service » se traduira par une relation professionnelle qui ne peut qu'engendrer un climat

de confiance...et des résultats probants.

IMMEUBLE

Trust Royal

L'ENSEIGNE
QUI FAIT
VENDRE

Trust Royal
SERVICES IMMOBILIERS

Dans un «fédéralisme ultra-décentralisé»

La C. de commerce accorde le droit d'option aux provinces

par Pierre O'Neill

La Chambre de commerce de la province propose un fédéralisme ultra-décentralisé qui accorderait aux provinces l'exercice d'un droit d'option quasi général.

C'est sans le moindre accrochage ni vraiment de débat que les délégués réunis samedi matin en congrès annuel à l'hôtel Régence Hyatt de Montréal ont adopté cette prise de position constitutionnelle audacieuse, sinon progressiste.

Conférencier invité au déjeuner-causerie qui a suivi l'assemblée plénière, le chef du Parti libéral du Québec, s'est dit d'avis qu'un fédéralisme aussi décentralisé ne serait probablement pas fonctionnel. A première vue, M. Ryan croit que le régime fédéral suggéré par la Chambre ne serait pas pratique, en ce qu'il accablait les provinces de responsabilités qu'elles ne sont pas aptes à assu-

mer et que seul le gouvernement central est en mesure de prendre en charge et d'administrer. Ainsi, M. Ryan indique qu'un régime fédéral fonctionnel ne peut se départir des secteurs des transports aériens et maritimes, des chemins de fer, et de bien d'autres secteurs.

Sans nécessairement souhaiter l'affrontement, les dirigeants de la Chambre furent plutôt déçus de voir que l'orientation constitutionnelle proposée n'avait pas provoqué de débat de fond. Les intervenants, tout au plus une dizaine, ont surtout discuté de l'opportunité pour la Chambre de se prononcer à un moment où le dossier évolue aussi rapidement.

Seulement deux délégués se sont opposés à l'adoption du rapport du comité de révision des politiques constitutionnelles, dont la résolution propose textuellement «d'attribuer aux provinces l'exercice d'un droit d'option de l'administration des secteurs où le gouvernement fédéral

aura la compétence exclusive à l'exception de la monnaie, de la défense nationale, de la politique extérieure et de l'administration du service des postes. L'exercice de ce droit comporte le pouvoir de percevoir directement les impôts nécessaires.»

M. Ryan a fait observer que cette formule ne peut être comparée à la thèse souveraineté-association, considérant que le gouvernement fédéral assumerait la compétence législative exclusive pour abandonner l'administration aux provinces.

Le rapport adopté par le congrès de la Chambre prévoit en outre que la nouvelle constitution canadienne devra «satisfaire raisonnablement les désirs de la majorité des Canadiens et, plus particulièrement, de la majorité des deux races fondatrices du pays.» Une autre résolution recommande de rapatrier la constitution et de confier aux législatures des provinces les

pouvoirs résiduels.

Devant cet auditoire de plus de 500 personnes du milieu des affaires, le chef du PLQ a essentiellement traité de la situation économique dont il a tracé le passif et l'actif. Puis, M. Ryan a dévoilé quelques éléments de fond de l'orientation économique que les membres d'un comité de travail du parti sont sur le point de définir.

— mettre un frein à l'expansion du secteur public; habituer les citoyens à compter sur eux-mêmes; éviter les mesures de contrôle susceptibles de décourager l'initiative; favoriser et développer les programmes générateurs d'initiatives personnelles; étaler les charges fiscales de manière que le Québec soit plus concurrentiel avec ses voisins;

■ appliquer une politique démographique qui inviterait ceux qui sont au Québec à y rester et qui inciterait ceux qui souhaiteraient y vivre à y venir; une politique ins-

pirée des principes de la liberté et de la tolérance;

■ maintenir un climat favorable à l'apport des investissements étrangers et de la technologie de l'extérieur; cela tout en énonçant des règles visant à protéger certains secteurs vitaux, à assurer la propriété indigène, à favoriser la participation autochtone dans les processus de décisions, à respecter la langue du pays et à transformer davantage au Québec les matières premières;

■ instaurer une discipline plus forte, plus exigeante dans les relations de travail; faire respecter la loi;

■ développer une plus intense collaboration entre le gouvernement, l'université et l'entreprise dans le domaine particulier de la recherche appliquée;

■ en matière énergétique, profiter davantage de l'appartenance à la fédération

canadienne pour assurer un développement ordonné et dans les meilleurs conditions, des ressources naturelles;

■ établir une politique de revenus qui convienne aux normes canadiennes tout en restant «appropriée» au potentiel de l'économie; les salaires des ministres et fonctionnaires sont trop élevés tandis que le rythme de croissance du salaire minimum est trop rapide;

Les participants au congrès annuel de la Chambre de commerce de la province ont élu à la présidence M. Roger B. Hamel, qui succède à M. Jean-Marie Poitras. Diplômé en génie de l'université McGill, M. Demers est directeur pour le Québec de la compagnie pétrolière Impériale. Agé de 49 ans, il est par ailleurs membre du bureau des gouverneurs du Conseil du patronat du Québec et administrateur de plusieurs autres organismes et entreprises.

Les élections municipales

suite de la première page

Quatre nouveaux maires sur l'île de Montréal

Guy Durocher, chef de la formation rivale, l'Alliance des citoyens, lequel a obtenu 4,604 votes. Un troisième candidat, M. Hector Roberge, un indépendant, a récolté 680 voix.

Le Regroupement des Pointeliens a fait élire cinq de ses six candidats. Dans le sixième cas, soit au siège 2 du quartier est, Yvon Dancoste, de l'Alliance, a obtenu quatre voix de majorité sur Rémi Desrosiers du Regroupement des Pointeliens. On exigera un recomptage en l'occurrence.

Les cinq autres candidats élus du RP sont, dans l'est, Jacques Collin; dans le quartier centre, Robert Décaré et Gérard Delorme; dans l'ouest, Joanne Chayer et Jean-Guy Rouleau.

Dollard-des-Ormeaux — A Dollard-des-Ormeaux, l'ex-ministre libéral dans le gouvernement Bourassa, M. Jean Cournoyer, a été élu à la mairie avec une ma-

jorité de quelque 1,000 voix sur son plus proche adversaire, M. Frank Quinn, conseiller sortant. Les trois autres candidats défaites à la mairie sont MM. Michel Dubois et Nelson Cheesman, conseillers sortants, et M. Jean Lambert.

Roxboro — A Roxboro, il n'y a pas eu d'élection hier, puisque le maire sortant, M. William G. Boli, de même que les quatre conseillers sortants ont été réélus sans opposition. Il s'agit de MM. Jean-Marie Vaclair, Syvert Ektvedt, Marcel Pelletier et Mme Denise Matern.

Saint-Laurent — Dans la Cité de Saint-Laurent, au nord-ouest de Montréal, aucune élection non plus. Le conseil sortant tout entier a été reporté au pouvoir sans opposition. Entourent le maire, M. Marcel Laurin, les conseillers Léonard Painter et Jerry Gold, Norman Arstein et Jean Louis Cousineau, Aime Caron et Irving Grundman, Magella Robichaud et

Georges Bourbonniere, Rodolphe Rousseau et Gilles Lauriault.

Montréal-Nord — De même, à Montréal-Nord, l'équipe tout entière du maire sortant, M. Yves Ryan, a été élue. Le maire n'a pas eu d'adversaire, de même que cinq de ses six équipiers. Parmi ceux-ci, on compte quatre conseillers sortants et deux nouveaux venus. Il n'y a eu d'élection hier qu'au siège no 1 du quartier centre, où le porte-couleurs de l'équipe Ryan, M. Réal Gibeau, un nouveau venu, a fait mordre la poussière au candidat André Elliott, M. Gibeau a obtenu 1,987 voix et M. Elliott, 1,070. Maigre participation, on le voit, des 59,432 électeurs de la ville à l'élection de cette année.

(Le nom d'un candidat suivi d'un astérisque (*) signifie qu'il s'agit d'un maire ou d'un conseiller sortant.)

Le nouveau conseil de Montréal-Nord est donc le suivant.

Mairie: Yves Ryan (*)

Quartier est:

siège 1: Jean-Paul Lessard (*)

siège 2: Norman Fortin

Quartier ouest:

siège 1: Pierre Blain (*)

siège 2: Ernest Chartrand (*)

Quartier centre:

siège 1: Réal Gibeau

siège 2: Maurice Bélanger (*)

M. André Elliott, défait hier soir, était un conseiller sortant en 1974 et il avait été défait à cette élection dans les mêmes proportions que cette année. Il faisait, à l'époque, partie de l'équipe Ryan.

A Baie d'Urfe à l'extrême-ouest de l'île de Montréal, il n'y avait élection qu'à un seul poste de conseiller hier. M. Ross Common a défait, au siège 1, M. Alan Smith par 266 voix contre 247. M. Common s'était essayé à l'élection de 1974, mais il avait été défait.

La participation au scrutin à Baie d'Urfe hier a été de 26,8%. Quatre des cinq autres conseillers ont été élus sans opposition avec le maire, M. David Kennedy: MM. Arthur Shana, Michael Harper, Lionel Groom et Mme Ann Nyles. Au siège no 5, M. Harold Elge, nouveau venu, n'a pas eu d'adversaire non plus.

A Côte-Saint-Luc, élection à un seul poste de conseiller hier. Au siège no 1, en effet, M. Lionel Segal, un nouveau venu, a défait Mme Pearl Bierbrier par 3,133 voix contre 2,258. Celle-ci avait perdu le siège 1 de justesse en 1974 aux mains de Mme H. Lipes, qui n'était pas sur les rangs cette année.

Le maire sortant, M. Bernard Lang, a été réélu sans opposition. Il en va de même des trois conseillers sortants Nathan Shuster, William Kealer et Henry Marcovits, et de deux nouveaux venus, Harold Greenspon et Erik Holfield.

A Beaconsfield, le maire sortant, M. Edwin M. Briggs, a été réélu sans adversaire, de même que les deux conseillers sortants, Patricia Ristad et Alex Soroka. Un nouveau venu, Alan Turner, n'a pas eu d'adversaire non plus au siège no 2.

Les citoyens de Beaconsfield se sont présentés aux urnes hier dans une proportion de 33% pour élire trois conseillers aux sièges 1, 3 et 4. Au premier, Guy de Paylalon (226 voix) a défait Eric Keiller par dix voix seulement. Au siège 3, Donald M. Duffey a eu raison de George M. Shaw par 537 voix contre 104. Enfin, Gerald Cunningham a défait E. Walter au siège 4 par 364 contre 269 voix.

A Dorval, le maire sortant, M. Sarto Desnoyers, a été réélu sans opposition, de même que deux conseillers sortants du quartier ouest, MM. Roy Amarion et Geoffrey Ballance, un autre du quartier est, M. Jean-Paul Bernier, et un nouveau venu, M. Jean J. Cardinal, au siège 2 du quartier est.

Hier, les deux conseillers sortants Frank Richmond et Michel Rioux étaient les seuls à rencontrer de l'opposition. Le premier a défait M. Douglas Worsley par 1,756 voix contre 295 et le second a battu M. Peter Yeomans par 1,449 voix contre 1,227.

A Hampstead, le maire sortant, M. Irvin Adessky, et les deux conseillers sortants Liliane Vineberg et Maurice Godin ont été élus sans adversaires, de même que le nouveau venu, Gérard Kesner. Les électeurs ont élu hier les trois autres conseillers. Au siège 1, le conseiller Paul-Emile Rose a été réélu aux dépens de Joseph Nadler. Au siège 2, deux nouveaux venus se faisaient la lutte, Arthur Greenspon et Kenneth M. Thompson; ce dernier l'a remporté. Enfin, au siège 6, le conseiller sortant Laird Watt a défait le conseiller sortant du siège 3, Robert Cohen, qui avait décidé de briguer les suffrages à un nouveau siège.

A Ville Saint-Pierre, le maire sortant, M. Réal Ouellet, était le seul de ses collègues qui se représentaient sur l'île de Montréal (Montréal exceptée) à affronter un adversaire à la mairie et il a été défait par R. Roger Jolicoeur, qui a eu raison de lui par une majorité de 88 voix (1,276 contre 1,188 voix).

Un seul conseiller sortant de Saint-Pierre a été réélu sans opposition, M. Roger Richer. Trois autres ont été réélus hier: Robert Legros a défait Martial Brisebois par 93 voix, Gérard Boisvert a défait Hector Bouchard par 95 voix, Pierre Leroux a eu raison de Bruno Brunet par 81 voix.

En revanche, le conseiller sortant Marcel Primeau (siège 6) a perdu son siège par seulement 14 voix aux mains de Pierre Dinelle. Le siège no 1, enfin, était

convoité par deux nouveaux venus et Richard Richardson l'a emporté aisément par 184 voix sur Ronald Vincent.

A Sainte-Anne-de-Bellevue, le maire sortant, M. Alphonse Trudeau, s'était retiré. C'est M. Marcel Maréchal (1,000 voix) qui lui succède, qui a défait facilement deux adversaires, Robert Francoeur (277 voix) et John J. Lamont, un conseiller sortant (481 voix).

Cinq conseillers sur huit ont été élus sans adversaires. D'abord, les trois conseillers sortants Lionel Henripin (est) Lucien Legault (centre) et Lucien Cadieux (Sainte-Marie), de même que deux nouveaux venus, Maurice Vachon (est) et René Martin (Sainte-Marie).

Trois autres sièges ont fait l'objet d'une élection hier. Dans le quartier centre, Denise Cyphot, conseiller sortant a battu Mariette Chivazza par 392 voix contre 354. Dans l'ouest, le conseiller sortant Jules Beaudoin (220 voix) a conservé son siège aux dépens de Ida Beaulieu (130 voix). Au siège 2 du même quartier, Jasmine Bédard, qui avait été défait en 1974, a eu raison de Pierre Lebrun par 239 voix contre 112.

A Pointe-Claire, où le maire David Beck a été réélu sans adversaire, deux conseillers sortants seulement se sont retrouvés dans son cas, Malcolm Knox (siège 4) et James Robert Birnie (6). Il y avait élection aux quatre autres postes de conseiller.

Charles Tremblay-Legault (siège 2) a perdu son siège aux mains de Peter Trepanier. Au siège 3, où quatre candidats étaient en lice, Marcel Legault l'a emporté par presque 600 voix de majorité sur son plus proche adversaire, Harry Wainwright, les deux autres étant Ian Soutter et Ted Seaman, un candidat défait aussi en 1974. Enfin, au siège 5, le conseiller sortant Stanley Deakin (2,055 voix) a gardé son siège, qui était convoité par Steve Kozinski (759 voix) et James Robson (1,346).

Enfin, à Verdun, il y avait hier une élection partielle au siège no 2 du quartier centre, laissé vacant par le décès du conseiller Gilles Groux à la mi-septembre. C'est M. Marcel Henley, un nouveau venu, qui a été élu avec une majorité de quelque 300 voix sur sa plus proche adversaire, Mme Huguette Lamarre, du Parti Verduinois.

Deux autres candidats ont mordu la poussière en l'occurrence, Eugene Bonin et Edouard Groux, qui avaient été défaites en novembre 1977 par Réjean Lacoste, au siège 1. M. Lacoste était le seul candidat que le Parti Verduinois avait pu faire élire il y a un an. Or, hier, en apprenant les résultats de l'élection et la défaite de Mme Lamarre, il a confié au DEVOIR qu'il démissionnerait de son poste de conseiller à Verdun.

Le taux de participation des électeurs dans les diverses villes de l'île de Montréal n'était pas connu au moment de mettre sous presse. On en fera le comput aujourd'hui.

Des équipes nouvelles sur la Rive sud

Suite de la première page

taient pas encore disponibles.

En fin de soirée hier, les résultats non officiels dans la ville de Brossard donnaient la victoire à M. Alphonse Lepage et à son équipe. Il s'agit là aussi d'un renouvellement complet du conseil municipal.

Une nouvelle équipe d'administrateurs municipaux dirigée par M. Jean-Guy Parent a balayé les élections municipales de Boucherville.

En effet, M. Jean-Guy Parent, administrateur, a défait le maire sortant de charge, M. Yvon Julien, en obtenant 5,756 voix contre 3,758.

M. Julien, vice-président de l'Union des municipalités du Québec, avait d'abord décidé de se retirer de la politique municipale. Sur les pressions d'un groupe de citoyens, il s'était ravivé, il y a quelques semaines. Au cours de la dernière année de son mandat, M. Yvon Julien avait subi des revers, deux de ses importants projets, la rénovation du quartier historique et la construction d'un centre culturel, étant rejetés par référendum.

La campagne électorale dans cette ville de la rive sud avait soulevé beaucoup d'intérêt. Hier, plus de 60 pour cent des électeurs ont voté.

Dans les quartiers, les candidats de l'é-

quipe de M. Jean-Guy Parent ont dominé leurs adversaires de l'équipe de M. Yvon Julien. Au siège no 1 du quartier centre, Florence Junca Adenot a obtenu 1786 voix contre 1,154 pour Denis Héru; au siège no 2, Jean-Guy Villeneuve a obtenu 1,719 voix l'emportant sur le conseiller sortant de charge, Léopold Dubord, 1,136 voix.

Dans le quartier ouest, M. Albert Parent a remporté le siège no 1 en obtenant 2,359 voix contre 1,862 pour M. André Prevost, au siège no 2, M. Guy Dubois a obtenu 1,794 voix, M. Bernard Bilodeau 1,118 voix et un candidat indépendant, M. Laurent Rivard, 1,386 voix.

Dans le quartier est, au siège no 1, M. Serge Gadbois a obtenu 1,899 voix, défaisant le conseiller sortant de charge, M. Jean-Paul Provost, 965 voix. Au siège no 2, Jean-Claude Bourcier a obtenu 1,772 voix a battu le conseiller sortant de charge Lionel Letourneau, 1,087 voix.

Deux anciens conseillers avaient formé de nouvelles équipes pour succéder au maire Robert Smiley dans la municipalité de Saint-Lambert.

L'équipe de M. André Bourbeau a réussi à gagner la mairie et à obtenir quatre des six sièges du conseil municipal.

M. André Bourbeau, avec 3,079 voix, a obtenu une majorité de seulement 89 voix sur son adversaire, M. Roger Beaulieu

(2,990 voix) qui bénéficiait pourtant de l'appui de l'ancien maire.

La chaude lutte que se sont livrés les candidats à la mairie et la campagne électorale dans les quartiers ont incité les électeurs à se rendre nombreux dans les bureaux de scrutin. Plus de 50 pour cent des électeurs ont voté.

Au siège no 1, le candidat Michel Gratton de l'équipe Bourbeau a obtenu 3,087 voix contre 2,781 pour M. Jean Forté. M. Robert Taylor, de l'équipe Bourbeau avait été élu sans opposition à la mise en candidature du siège no 2.

M. Gaston Lambert, de l'équipe Beaulieu, avec 3,175 voix, a réussi à battre un membre de l'équipe Bourbeau, M. Conrad Galipeau (2,632 voix) au siège no 5. M. Robert Belanger a fait de même avec 3,290 voix contre Louis Miquelon avec 2,219 voix dans le quartier no 3.

Au siège no 4, Mme Dawn Attwood-Belanger a obtenu 3,504 voix contre les 2,131 voix de Mme June McGarr, candidate indépendante. Au siège no 6, M. Hugh Langshure l'a emporté aisément avec 4,083 voix contre M. Michel Lancôt, candidat indépendant, qui a obtenu 618 voix.

Dans la municipalité de Côte Sainte-Catherine, le conseiller Pierre Proulx, qui avait remplacé l'ancien maire en cours de mandat a été élu à la mairie après une chaude lutte à trois candidats.

M. Proulx a obtenu 822 voix contre 748 pour M. Claude Langlois et 658 pour M. Jean Lachaine.

Dans les quartiers, un seul conseiller sortant de charge, M. Pierre Deschamps a conservé le siège du quartier no 2 en accumulant 255 voix, contre 177 pour M.

Guy Longtin et 118 pour M. Gaétan Lanoue.

Les résultats dans les autres quartiers se lisent comme suit: dans le quartier no 1: Raymond Bellavance 192, Gérard Pichette et Roger Vendette, 158 voix chacun; dans le quartier no 3, René Clermont 205, Pierre Marchand, 170; dans le quartier no 4, M. André Dubreuil, 115, M. Jacques Mongeau, 66, M. Bertrand Perron, 75; dans le quartier no 5, M. Maurice Gravel 144, M. Yves Desjardins, 122 et M. Benoit Rate, 65; dans le quartier no 6, M. Rejean Boudreau, 67, M. Jean-Claude Charneau, 65 et M. Serge Prud'homme, 31.

D'autre part, dans la municipalité de Deux-Montagnes, au nord de Montréal, les électeurs des trois quartiers où il y avait contestation ont envoyé des nouveaux conseillers à l'hôtel-de-ville.

Dans le quartier no 2, M. Stuart William a obtenu 224 voix contre 135 pour M. C.A. Armitage, conseiller sortant de charge.

Dans le quartier no 3, M. Jean-Guy Bergeron a obtenu 245 voix, plus que ses deux adversaires réunis, MM. Dick Henson, conseiller sortant de charge, (144 voix) et Thomas Whittton (90 voix).

Dans le quartier no 5, M. Philip Lambertucci, seul candidat officiellement identifié à l'équipe du maire Clifford Parr, a obtenu 241 voix, battant le conseiller sortant de charge, M. Donald Hoey (171 voix).

Les autres conseillers et le maire avaient été élus sans opposition au moment de la mise en candidature. Seulement 1,250 électeurs, soit environ 47 pour cent, ont voté.

Les huit conseillers sortants de Trois-Rivières, qui formaient l'équipe officielle du maire Beaudoin, ont été réélus avec des majorités variant de 661 à 5,900 voix.

Le maire de Hull, M. Gilles Rocheleau a défait fort aisément son adversaire, M. Claude Gratton. Ont été réélus également les maires suivants: ceux de Shawinigan, M. Dominique Grenier, de Grand'Mère, M. Gilles Beaudoin, a aussi repris son siège avec une majorité écrasante de 13,000 voix de majorité sur son plus proche adversaire, M. Philippe Perrault. Le troisième adversaire, M. Jean-Marie Beaulieu, n'y a vu que du feu.

Le maire de Trois-Rivières, M. Jean Beaudoin, a été réélu avec une majorité de 5,900 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Claude Gratton.

Le maire de Shawinigan, M. Dominique Grenier, a été réélu avec une majorité de 13,000 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Philippe Perrault.

Le maire de Grand'Mère, M. Gilles Beaudoin, a été réélu avec une majorité de 13,000 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Philippe Perrault.

Le maire de Trois-Rivières, M. Jean Beaudoin, a été réélu avec une majorité de 5,900 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Claude Gratton.

Le maire de Shawinigan, M. Dominique Grenier, a été réélu avec une majorité de 13,000 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Philippe Perrault.

Le maire de Grand'Mère, M. Gilles Beaudoin, a été réélu avec une majorité de 13,000 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Philippe Perrault.

Le maire de Trois-Rivières, M. Jean Beaudoin, a été réélu avec une majorité de 5,900 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Claude Gratton.

Le maire de Shawinigan, M. Dominique Grenier, a été réélu avec une majorité de 13,000 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Philippe Perrault.

Le maire de Grand'Mère, M. Gilles Beaudoin, a été réélu avec une majorité de 13,000 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Philippe Perrault.

Le maire de Trois-Rivières, M. Jean Beaudoin, a été réélu avec une majorité de 5,900 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Claude Gratton.

Le maire de Shawinigan, M. Dominique Grenier, a été réélu avec une majorité de 13,000 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Philippe Perrault.

Le maire de Grand'Mère, M. Gilles Beaudoin, a été réélu avec une majorité de 13,000 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Philippe Perrault.

Le maire de Trois-Rivières, M. Jean Beaudoin, a été réélu avec une majorité de 5,900 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Claude Gratton.

Le maire de Shawinigan, M. Dominique Grenier, a été réélu avec une majorité de 13,000 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Philippe Perrault.

Le maire de Grand'Mère, M. Gilles Beaudoin, a été réélu avec une majorité de 13,000 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Philippe Perrault.

Le maire de Trois-Rivières, M. Jean Beaudoin, a été réélu avec une majorité de 5,900 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Claude Gratton.

Le maire de Shawinigan, M. Dominique Grenier, a été réélu avec une majorité de 13,000 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Philippe Perrault.

Le maire de Grand'Mère, M. Gilles Beaudoin, a été réélu avec une majorité de 13,000 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Philippe Perrault.

Le maire de Trois-Rivières, M. Jean Beaudoin, a été réélu avec une majorité de 5,900 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Claude Gratton.

Le maire de Shawinigan, M. Dominique Grenier, a été réélu avec une majorité de 13,000 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Philippe Perrault.

Le maire de Grand'Mère, M. Gilles Beaudoin, a été réélu avec une majorité de 13,000 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Philippe Perrault.

Le maire de Trois-Rivières, M. Jean Beaudoin, a été réélu avec une majorité de 5,900 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Claude Gratton.

Le maire de Shawinigan, M. Dominique Grenier, a été réélu avec une majorité de 13,000 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Philippe Perrault.

Le maire de Grand'Mère, M. Gilles Beaudoin, a été réélu avec une majorité de 13,000 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Philippe Perrault.

Le maire de Trois-Rivières, M. Jean Beaudoin, a été réélu avec une majorité de 5,900 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Claude Gratton.

Le maire de Shawinigan, M. Dominique Grenier, a été réélu avec une majorité de 13,000 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Philippe Perrault.

Le maire de Grand'Mère, M. Gilles Beaudoin, a été réélu avec une majorité de 13,000 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Philippe Perrault.

Le maire de Trois-Rivières, M. Jean Beaudoin, a été réélu avec une majorité de 5,900 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Claude Gratton.

Le maire de Shawinigan, M. Dominique Grenier, a été réélu avec une majorité de 13,000 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Philippe Perrault.

Le maire de Grand'Mère, M. Gilles Beaudoin, a été réélu avec une majorité de 13,000 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Philippe Perrault.

Le maire de Trois-Rivières, M. Jean Beaudoin, a été réélu avec une majorité de 5,900 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Claude Gratton.

Le maire de Shawinigan, M. Dominique Grenier, a été réélu avec une majorité de 13,000 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Philippe Perrault.

Le maire de Grand'Mère, M. Gilles Beaudoin, a été réélu avec une majorité de 13,000 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Philippe Perrault.

Le maire de Trois-Rivières, M. Jean Beaudoin, a été réélu avec une majorité de 5,900 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Claude Gratton.

Le maire de Shawinigan, M. Dominique Grenier, a été réélu avec une majorité de 13,000 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Philippe Perrault.

Le maire de Grand'Mère, M. Gilles Beaudoin, a été réélu avec une majorité de 13,000 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Philippe Perrault.

Le maire de Trois-Rivières, M. Jean Beaudoin, a été réélu avec une majorité de 5,900 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Claude Gratton.

Le maire de Shawinigan, M. Dominique Grenier, a été réélu avec une majorité de 13,000 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Philippe Perrault.

Le maire de Grand'Mère, M. Gilles Beaudoin, a été réélu avec une majorité de 13,000 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Philippe Perrault.

Le maire de Trois-Rivières, M. Jean Beaudoin, a été réélu avec une majorité de 5,900 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Claude Gratton.

Le maire de Shawinigan, M. Dominique Grenier, a été réélu avec une majorité de 13,000 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Philippe Perrault.

Le maire de Grand'Mère, M. Gilles Beaudoin, a été réélu avec une majorité de 13,000 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Philippe Perrault.

Le maire de Trois-Rivières, M. Jean Beaudoin, a été réélu avec une majorité de 5,900 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Claude Gratton.

Le maire de Shawinigan, M. Dominique Grenier, a été réélu avec une majorité de 13,000 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Philippe Perrault.

Le maire de Grand'Mère, M. Gilles Beaudoin, a été réélu avec une majorité de 13,000 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Philippe Perrault.

Le maire de Trois-Rivières, M. Jean Beaudoin, a été réélu avec une majorité de 5,900 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Claude Gratton.

Le maire de Shawinigan, M. Dominique Grenier, a été réélu avec une majorité de 13,000 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Philippe Perrault.

Le maire de Grand'Mère, M. Gilles Beaudoin, a été réélu avec une majorité de 13,000 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Philippe Perrault.

Le maire de Trois-Rivières, M. Jean Beaudoin, a été réélu avec une majorité de 5,900 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Claude Gratton.

Le maire de Shawinigan, M. Dominique Grenier, a été réélu avec une majorité de 13,000 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Philippe Perrault.

Le maire de Grand'Mère, M. Gilles Beaudoin, a été réélu avec une majorité de 13,000 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Philippe Perrault.

Le maire de Trois-Rivières, M. Jean Beaudoin, a été réélu avec une majorité de 5,900 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Claude Gratton.

Le maire de Shawinigan, M. Dominique Grenier, a été réélu avec une majorité de 13,000 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Philippe Perrault.

Le maire de Grand'Mère, M. Gilles Beaudoin, a été réélu avec une majorité de 13,000 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Philippe Perrault.

Le maire de Trois-Rivières, M. Jean Beaudoin, a été réélu avec une majorité de 5,900 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Claude Gratton.

Le maire de Shawinigan, M. Dominique Grenier, a été réélu avec une majorité de 13,000 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Philippe Perrault.

Le maire de Grand'Mère, M. Gilles Beaudoin, a été réélu avec une majorité de 13,000 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Philippe Perrault.

Le maire de Trois-Rivières, M. Jean Beaudoin, a été réélu avec une majorité de 5,900 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Claude Gratton.

Le maire de Shawinigan, M. Dominique Grenier, a été réélu avec une majorité de 13,000 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Philippe Perrault.

Le maire de Grand'Mère, M. Gilles Beaudoin, a été réélu avec une majorité de 13,000 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Philippe Perrault.

Le maire de Trois-Rivières, M. Jean Beaudoin, a été réélu avec une majorité de 5,900 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Claude Gratton.

Le maire de Shawinigan, M. Dominique Grenier, a été réélu avec une majorité de 13,000 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Philippe Perrault.

Le maire de Grand'Mère, M. Gilles Beaudoin, a été réélu avec une majorité de 13,000 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Philippe Perrault.

Le maire de Trois-Rivières, M. Jean Beaudoin, a été réélu avec une majorité de 5,900 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Claude Gratton.

Le maire de Shawinigan, M. Dominique Grenier, a été réélu avec une majorité de 13,000 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Philippe Perrault.

Le maire de Grand'Mère, M. Gilles Beaudoin, a été réélu avec une majorité de 13,000 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Philippe Perrault.

Le maire de Trois-Rivières, M. Jean Beaudoin, a été réélu avec une majorité de 5,900 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Claude Gratton.

Le maire de Shawinigan, M. Dominique Grenier, a été réélu avec une majorité de 13,000 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Philippe Perrault.

Le maire de Grand'Mère, M. Gilles Beaudoin, a été réélu avec une majorité de 13,000 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Philippe Perrault.

Le maire de Trois-Rivières, M. Jean Beaudoin, a été réélu avec une majorité de 5,900 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Claude Gratton.

Le maire de Shawinigan, M. Dominique Grenier, a été réélu avec une majorité de 13,000 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Philippe Perrault.

Le maire de Grand'Mère, M. Gilles Beaudoin, a été réélu avec une majorité de 13,000 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Philippe Perrault.

Le maire de Trois-Rivières, M. Jean Beaudoin, a été réélu avec une majorité de 5,900 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Claude Gratton.

Le maire de Shawinigan, M. Dominique Grenier, a été réélu avec une majorité de 13,000 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Philippe Perrault.

Le maire de Grand'Mère, M. Gilles Beaudoin, a été réélu avec une majorité de 13,000 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Philippe Perrault.

Le maire de Trois-Rivières, M. Jean Beaudoin, a été réélu avec une majorité de 5,900 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Claude Gratton.

Le maire de Shawinigan, M. Dominique Grenier, a été réélu avec une majorité de 13,000 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Philippe Perrault.

Le maire de Grand'Mère, M. Gilles Beaudoin, a été réélu avec une majorité de 13,000 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Philippe Perrault.

Le maire de Trois-Rivières, M. Jean Beaudoin, a été réélu avec une majorité de 5,900 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Claude Gratton.

Le maire de Shawinigan, M. Dominique Grenier, a été réélu avec une majorité de 13,000 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Philippe Perrault.

Le maire de Grand'Mère, M. Gilles Beaudoin, a été réélu avec une majorité de 13,000 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Philippe Perrault.

Le maire de Trois-Rivières, M. Jean Beaudoin, a été réélu avec une majorité de 5,900 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Claude Gratton.

Le maire de Shawinigan, M. Dominique Grenier, a été réélu avec une majorité de 13,000 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Philippe Perrault.

Le maire de Grand'Mère, M. Gilles Beaudoin, a été réélu avec une majorité de 13,000 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Philippe Perrault.

Le maire de Trois-Rivières, M. Jean Beaudoin, a été réélu avec une majorité de 5,900 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Claude Gratton.

Le maire de Shawinigan, M. Dominique Grenier, a été réélu avec une majorité de 13,000 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Philippe Perrault.

Le maire de Grand'Mère, M. Gilles Beaudoin, a été réélu avec une majorité de 13,000 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Philippe Perrault.

Le maire de Trois-Rivières, M. Jean Beaudoin, a été réélu avec une majorité de 5,900 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Claude Gratton.

Le maire de Shawinigan, M. Dominique Grenier, a été réélu avec une majorité de 13,000 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Philippe Perrault.

Le maire de Grand'Mère, M. Gilles Beaudoin, a été réélu avec une majorité de 13,000 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Philippe Perrault.

Le maire de Trois-Rivières, M. Jean Beaudoin, a été réélu avec une majorité de 5,900 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Claude Gratton.

Le maire de Shawinigan, M. Dominique Grenier, a été réélu avec une majorité de 13,000 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Philippe Perrault.

Le maire de Grand'Mère, M. Gilles Beaudoin, a été réélu avec une majorité de 13,000 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Philippe Perrault.

Le maire de Trois-Rivières, M. Jean Beaudoin, a été réélu avec une majorité de 5,900 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Claude Gratton.

Le maire de Shawinigan, M. Dominique Grenier, a été réélu avec une majorité de 13,000 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Philippe Perrault.

Le maire de Grand'Mère, M. Gilles Beaudoin, a été réélu avec une majorité de 13,000 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Philippe Perrault.

Le maire de Trois-Rivières, M. Jean Beaudoin, a été réélu avec une majorité de 5,900 voix contre 1,250 voix de son adversaire, M. Claude Gratton.

Drapeau et son contrepoids

Le sondage de Radio-Canada et de la firme CROP sur la politique municipale à Montréal confirme, en date du 25 octobre, ce que la plupart des observateurs avaient déjà noté. Même si la campagne du maire sortant va mal, et que M. Jean Drapeau se cache pour éviter les journalistes et l'affaire Niding, il va être facilement réélu le 12 novembre.

Cette popularité tient certes à la reconnaissance, mais aussi au fait que M. Drapeau n'a aucun adversaire qui fasse le poids contre lui. En effet, la campagne de M. Guy Duquette à la mairie n'a pas pris son envol. La course se fait à deux avec M. Serge Joyal; ou plutôt, la course n'a pas vraiment lieu: ce candidat d'opposition ne pouvait, au départ, constituer une « alternative » crédible au premier magistrat de la métropole. Certes, les électeurs se montrent sympathiques aux efforts du jeune député libéral, mais M. Joyal n'ayant pas fait ses preuves comme administrateur, les électeurs ne vont pas lui confier la gouvernance de la plus grande ville du Québec. En conséquence, la partie est déjà finie à la mairie de Montréal.

Il en va différemment, toutefois, des élections au conseil municipal. Plus nettement peut-être cette année qu'en 1974, les électeurs font une distinction sensible entre le maire Drapeau, à qui ils veulent donner un dernier témoignage de reconnaissance, et le conseil municipal proprement dit, en qui ils cherchent un contrepoids aux excès grandioses et dispendieux de Jean Drapeau. Or les conseillers du parti du maire, qui sont rejetés par leur chef dès qu'ils osent le contredire, se sont montrés dans le passé incapables de freiner ses abus.

Ce manque de contrepoids est devenu plus patent et plus inquiétant encore depuis le remplacement de M. Lucien Saulnier, l'ancien président du comité exécutif, par M. Gérard Niding, l'homme de confiance du maire. Les électeurs se tournent donc naturellement vers les candidats de l'opposition.

La grande satisfaction montréalaise à l'endroit de l'administration municipale, et la confiance que la majorité également garde au maire sortant ne sont plus, contrairement au passé, les signes d'une admiration béate. Une preuve incontestable d'esprit critique et d'in-

quiétude s'en trouve dans l'appui qu'une majorité, plus forte encore, donne à l'enquête Malouf sur les scandales olympiques. Les Montréalais ne sont plus aveuglés par les politiques de grandeur. Ils vont réélire le maire Jean Drapeau, puisqu'ils n'ont guère d'autre choix. Mais ils souhaitent aussi (56%) que Montréal ait maintenant « une bonne équipe de conseillers »; par une aussi forte majorité, ils veulent que l'hôtel de ville se préoccupe enfin des vrais besoins de la population.

Contredisant le maire sans le savoir, une bonne majorité (59%) est favorable à des conseillers municipaux à plein temps. Presque autant de citoyens trouvent que l'administration Drapeau-Niding n'a pas assez tenu compte des opinions et des besoins des Montréalais. Ils veulent désormais être consultés par référendum, y compris pour les affaires de leur quartier. Le changement de mentalité est net. Peut-être les candidats recrutés par le maire sont-ils plus aptes que ses « suiveurs » du passé à refléter ces nouvelles aspirations. L'électorat, toutefois, n'en paraît guère assuré. C'est pourquoi l'on se tourne vers les gens de l'opposition.

D'après le sondage, en effet, le Rassemblement des citoyens de Montréal et le Groupe d'action municipale sont, à eux deux, aussi populaires que le Parti civique de Montréal. Le Parti civique paraît encore une fois devoir être victime de la forte popularité de son chef. Le maire reste une vedette qui écrase ses candidats autant qu'il les avantage. Il en va de même, à un degré moindre, de M. Joyal dont la popularité l'emporte sur celle de son parti. Il est vrai que le GAM est né à la veille des élections et qu'il ne pouvait jouir de l'avance et du prestige que donne à tout parti le statut d'opposition. Le RCM est dans la place et dans les esprits depuis quatre ans; il était téméraire de penser le supplanter en quatre semaines.

Les électeurs, auront encore une fois un choix réel devant eux aux 54 postes de conseillers. Le GAM ressemble au Parti civique à plusieurs égards: il est davantage une liste au service d'un candidat de prestige à la mairie, qu'un parti politique proprement dit, capable de vivre par lui-même, de changer de chef, de survivre à la défaite de son leader. Le sondage est à cet égard éclairant: Jacques Couture, candidat du RCM a sombré dans l'oubli gé-

ral, contrairement au RCM lui-même. Malgré ses problèmes internes, le Rassemblement est resté le plus important parti d'opposition, sinon le seul, à Montréal.

Dimanche prochain, s'il est une surprise à attendre, elle ne peut donc venir que des 54 quartiers électoraux où se déroulent de vraies luttes à deux ou à trois candidats. Avec une participation qui peut être de l'ordre de 40%, en effet, on ne saurait reporter dans les urnes les pourcentages respectifs de popularité donnés aux partis dans le sondage. Une grande partie des « indécis » sont plutôt favorables à l'administration Drapeau. Ils formeront vraisemblablement le gros des abstentionnistes le 12 novembre. C'est bien pourquoi du reste M. Drapeau se débat comme un diable dans l'eau bénite pour faire voter tous ceux-là qu'entre les élections il préfère voir rester silencieux à la maison.

Un seul élément peut modifier ces données politiques de base: l'entrée en scène des organisations fédérales et provinciales. Les libéraux ont choisi de barrer la route au RCM en répartissant leurs gens entre le parti de Drapeau et le GAM. Le Parti québécois, laissant ses militants sans direction politique, les voit se disperser à peu près également entre les indécis, le GAM, le PCM et le RCM, pagaille étonnante dans un parti qui se prétend « politisé », et qui prône le démocratie locale.

Bref, à la mairie les jeux sont faits: Drapeau va écraser Joyal. Mais dans les quartiers, l'élection garde tout son sens et son suspense. Les Montréalais ne veulent plus d'un conseil de « suiveurs » tout juste bon pour applaudir aux splendeurs du régime. Ils ne veulent pas changer de vedette à la mairie, mais ils cherchent un contrepoids au maire Drapeau. A cet égard, la division de l'opposition leur fait courir le risque d'être pris pour quatre ans encore avec le même style d'administration fermée. Pour que les 200,000 citoyens qui ont quitté la ville ces dernières années soient les derniers à protester avec leurs pieds, il importe que le changement soit substantiel le 12 novembre.

A la grandeur de la ville, seul le RCM présente à l'heure actuelle un contrepoids qui ait des chances de compter au conseil.

Jean-Claude LECLERC

LE MOT
DU
SILENCIEUX

Dictionnaire du marginal

par Albert Brie

HEURE — Nom familier que l'on donne à temps qui passe lorsqu'il fait son travail à l'aiguille.

VISAGE — Sur la figure humaine, masque caractérisé par la diversité de ses métamorphoses.

PUDEUR — Housse qui protège le siège de nos hontes secrètes.

CARTE DE CREDIT — Chacun des petits rectangles de plastique, dont l'ensemble constitue un jeu de société de consommation, aussi appelé jeu de cash-cash.

GENDARMERIE ROYALE — Version canadienne de la CIA, abréviation de Corps d'Insurrection Apprêhendée.

OISIVETE — Mère de tous les vices auxquels les hommes ne s'abandonnent pas, en raison même de leur oisiveté.

CHAT — Le meilleur ami de la femme et le pire ennemi du chien, lequel serait le meilleur ami de l'homme.

JEUNESSE — Temps des cruelles illusions pour ceux qui le traversent et des stupides allusions pour ceux qui l'ont laissé derrière.

LUNCH — Repas léger que les humains engloutissent quand ils n'ont pas le temps de manger, et qui nourrit la panse de l'industrie alimentaire.

POITRINE — 1) Dans l'armée, partie héroïque du corps qu'un haut-gradé expose au tir des décorations, sur les champs de bataille de l'état-major. 2) Chez la femme, avant-poste de son deuxième front.

OMBUDESMAN — Magistrat extra-lucide, de provenance suédoise, que l'on appelle ici « protecteur du citoyen ». Son pouvoir peut aller jusqu'à donner raison à un appelant contre l'Etat, à condition que le premier puisse prouver qu'il a été broyé par la machine administrative du second.

MECHANT — Dans la fiction romanesque, personnage d'une inqualifiable ingratitude à l'égard du vertueux héros, qui lui fait l'honneur de le tuer sans rémission.

PIRE — Le mal à son meilleur.

CIEL — Lieu de délices que l'on dit être le Paradis et d'où nous arrivons après la pluie, la foudre, la grêle et les bombes.

VAMPIRE — Dans les démocraties où l'argent est roi, titre de noblesse mérité par les grands saigneurs.

COWBOY — Bovin fabuleux à dos de cheval, qui a longtemps couru la plaine américaine, à la recherche d'Indiens qu'il convertissait soit à l'American way of life, soit en descente de lit. Le corps de cette bête à six pattes était un amalgame de plomb, de sable et de whisky frelaté. Aujourd'hui, la tête de ce fauve humain est recherchée par les collectionneurs de chapeaux troués, les sheriffs gâteux et les cinéastes italiens.

SALISSAGE — Procédé d'une extrême répugnance, dont les hommes publics font un usage courant. Ce mot n'apparaît pas dans les dictionnaires normatifs. On suppose que la chose désignée a été jugée trop ignoble aux yeux et aux oreilles des lexicographes les plus libéraux.

RAISON — Type de folie qui fait terriblement défaut aux autres bêtes de la création.

COUARDISE — Chez les preux chevaliers, peur panique dont la force d'accélération doublait la vitesse du cheval.

REFLECHIR — Se perdre dans ses pensées et autres fleurs de rhétorique.

ABIME — Trous dont le vide gagne en profondeur.

LIBRE OPINION

La démocratie municipale se porte-t-elle si bien?

par Léo-Paul Roy

(Lettre ouverte à M. Jean Pelletier, maire de Québec)

Les médias d'informations rapportent que durant le congrès de l'UMQ vous avez soutenu que la démocratie municipale se porte bien au Québec et vous jugez en conséquence superflu — sinon impertinent — le projet du gouvernement actuel de démocratiser l'exercice du pouvoir municipal par des mesures telles qu'un usage plus répandu du référendum, la diffusion d'informations aux citoyens, la promulgation d'un code d'éthique pour élus et fonctionnaires municipaux, etc.; ces réformes d'après vous « enfonceraient des portes ouvertes » (LE DEVOIR, 28 septembre 1978).

A votre avis, les élus municipaux sont les hommes les plus démocratiques du monde, il ne faut pas s'alarmer de la mince participation des citoyens à la chose municipale; il suffira de donner plus de pouvoir aux élus — peut-être aussi de relever leur traitement — pour que tout aille pour le mieux au palier municipal.

Sans doute, beaucoup d'élus municipaux remplissent leurs fonctions avec compétence et désintéressement, sollicitent et acceptent la participation active des citoyens, etc., mais il y a d'autres cas... ne seraient-ils que peu nombreux, qu'ils requièrent néanmoins l'intervention du législateur.

Étant depuis quelque temps un observateur de la scène municipale à Outremont, je constate la pertinence, le bien-fondé de cette réforme pour notre vie municipale et... l'urgence de sa mise en application.

Est-il besoin de vous rappeler, M. le maire, qu'Outremont compte 27,000 habitants et que sa vie municipale est régie par un conseil formé du maire et de neuf conseillers. Comment se pratique la démocratie municipale à Outremont? Eh bien, je dirai en premier lieu que la transaction des affaires se fait dans le plus grand secret, sinon le mystère absolu, même si la Loi des Cités et Villes prescrit que cette discussion doit se faire en public: « Les assemblées du Conseil sont publiques ». Le Conseil se réunit en effet en comité plénier où se discutent les affaires et décrète le huis clos. Aux assemblées régulières mensuelles, le conseil entérine toutes les recommandations des comités pléniers dans une seule et même résolution qu'il adopte toujours à l'unanimité; et voilà! la discussion est close. Je défie qui que ce soit — et même vous, M. le maire Pelletier, si vous voulez bien y consacrer les quelque cinq à dix minutes que dure une de nos assemblées régulières — de comprendre la moindre chose à ces assemblées.

Bien sûr, le citoyen à toujours accès aux procès-verbaux des délibérations du Conseil; mais, outre qu'ils ne sont souvent disponibles que cinq ou six semaines après la séance, il doit y mettre beaucoup de temps et d'énergie pour chercher et trouver à quoi tout cela retourne. Il aura parfois la désagréable surprise de voir l'administration retirer de la bibliothèque les états financiers de la Ville et s'il proteste, l'Administration lui répondra que ces informations financières ont été déposées à la Bibliothèque « par

erreur » (citation exacte). Mystère donc dans l'administration des affaires, assez dense, assez opaque, pour que seuls quelques élus (non pas tous), quelques hauts fonctionnaires, soient bien informés de l'état des affaires.

Point n'est besoin d'ajouter que les informations émanant de l'hôtel de ville sont bien tamisées et filtrées et que souvent elles parviennent à tel moment que le citoyen n'y peut plus rien. Si mince est l'information, qu'un projet aussi important pour les contribuables d'Outremont, en raison de son impact fiscal, qu'un projet de construction d'un nouvel hôtel de ville au coût de quelque cinq millions de dollars n'a jamais fait l'objet de la moindre consultation ou information auprès des citoyens. Heureusement que certains ont pu le déceler et aider à sa mise aux oubliettes; mais sait-on jamais... Quel fardeau ce projet eût imposé à notre Ville qui occupe un des premiers rangs parmi les municipalités les plus taxées de la province.

Nous avons assurément des périodes de questions aux assemblées régulières. Si ces échanges ont parfois été bien reçus et fructueux, nos questions nous amènent, à d'autres moments, des répliques telles que celles-ci: « Vous savez lire, consultez donc les journaux », ou encore: « Nous n'avons pas d'assurance à donner ». Et voilà, l'esquive est brillante, n'est-ce pas?

Le référendum, c'est un outil magnifique de la démocratie directe. Mais les politiciens ne l'affectionnent pas particulièrement parce qu'il peut souvent déranger les intérêts en place. Alors, même s'il fait partie de nos lois

municipales, il leur faut l'éviter autant que possible. Ce sont donc les citoyens qui doivent être vigilants et déclencher le mécanisme.

Il vous est loisible de vérifier ceci, par exemple: le 9 décembre 1977, un conseiller de la ville démissionnait de son siège parce qu'il ne pouvait plus être solidaire des pratiques de « démocratie municipale » à l'honneur chez nous: il invitait l'Administration à tenir une élection à ce siège pour vérifier sa légitimité. Or le 16 décembre 1977, soit le lendemain de la sanction de la Loi 54, laquelle vous le savez, modifiait le système d'élection des maires et conseillers, notre Conseil de ville, siégeant en assemblée spéciale, acceptait la démission de ce conseiller et admettait, séance tenante, par cooptation, un nouveau membre au conseil. Cette nomination en suivant déjà une autre à quelques semaines d'intervalle, de sorte qu'Outremont compte aujourd'hui deux conseillers nommés. Quel exemple de la démocratie, n'est-ce pas?

A Outremont, se vérifie cette observation d'un journaliste: « L'homme qui s'intéresse aux politiciens les dérange par le seul fait qu'il les regarde ».

Il est vrai, que toutes les administrations municipales ne sont pas à l'exemple de celle-ci et que plusieurs vivent déjà cette démocratie de participation, de libertés et de responsabilités; aussi bien devraient-elles se conformer de bon gré aux mesures de cette réforme étant déjà engagées dans cette « porte ouverte ».

Quant aux autres, n'est-il pas nécessaire de leur « ouvrir la porte »?

La surveillance automatique

M. le rédacteur en chef,

Allons-nous vers une société viceusement policière? Bien des prophètes de malheur nous l'annoncent et, plus grave, c'est que, chez nous, le seul moteur de la machine à nous surveiller, à nous mettre sur fiches et finalement à nous épingler est l'ARGENT, le profit toujours plus grand que veulent assurer à leur Entreprise ces étres, pas si lointains ni obscurs, que sont les membres des Conseils d'Administration et autres Boards, avec leur cortège d'analystes financiers et de conseillers de gestion.

Le courrier de ce lendemain d'Action de Grâce — quelle dérision! — m'apporte deux lettres de rappel, l'une de Bell Canada qui n'avait pas encore reçu le chèque que je lui ai envoyé, l'autre d'une grande banque bien de chez nous, tirant la sonnette d'alarme d'un compte qui, l'autome aidant, a viré au rouge pendant quelques jours. Quelles que soient les raisons de ces « anomalies » — la poste n'en est pas seule la cause —, je vois dans la promptitude des bonnes âmes qui nous ont à l'oeil, la marque de leur outrecuidance, de leur prétention à nous enrégimenter, à nous tenir dans les mailles de leur « saine gestion », pour le plus grand bien du citoyen, n'est-ce pas.

La courtoisie ou l'esprit de service dont « Ils » habillent encore leurs appels à l'ordre, ne doivent pas cacher une autre menace, autrement sourde et puissante, celle de M. Toulemonde à courber l'échine devant ces billets, à abandonner une liberté péniblement acquise au fil des millénaires et qui lui permet (taut) de décider, de prévoir lui-même.

Après le contrôle des immigrants, des chômeurs, des petits employés, des politiciens, après les tentatives de contrôle sur les compagnies

théâtrales ou sur certaines équipes de journalistes, pourquoi, au nom de la logique du bon ordre, de l'organisation et de l'économie de nos grandes cités, n'entendrait-on pas à tous, discrètement et sans douleur, la sécurité de la planification harmonieuse du Meilleur des mondes? A quoi bon penser à demain puisque, de toute façon, « Ils » vont le faire pour moi? C'est contre ce conditionnement vicieux, contre cette surveillance automatique et de plus en plus automatisée que je proteste. D'autant plus que, tout ça, au fond, c'est pour des sous!

N'y a-t-il pas jusqu'à mon dentiste, comme d'ailleurs, peut-être, votre docteur, qui se met de la partie? S'il pouvait aussi programmer mes caries, ce seraient les choux gras du jardin de sa retraite.

René MINOT

Ville Mont-Royal, le 11 octobre 1978.

Souveraineté ou souveraineté-association?

Qu'allons-nous vraiment demander à Ottawa et que veut négocier Ottawa avec nous? Les indépendantistes purs reprochent au Parti québécois d'avoir sacré l'idéal de l'indépendance alors que les libéraux, frustrés, reprochent au parti au pouvoir de lui avoir volé d'une certaine façon son « programme ».

Depuis des années, les fédéralistes opposés au principe d'indépendance se sont tués à nous rappeler que l'association, nous la possédons déjà: l'union économique, l'unité monétaire et l'union douanière, pour ne mentionner que celles-ci à travers le lien fédéral. Le Parti québécois n'a jamais contredit cette affirmation. Donc, que voulons-nous vraiment « négocier » et exiger? Tout simplement la souveraineté. Mais cette même souveraineté implique que l'association, telle qu'elle

existe actuellement, joue à sens unique et surtout en faveur de l'établissement économique anglophone et de leurs inféodés québécois. Le Parti libéral provincial et fédéral joue le jeu de ces deux derniers et ne consent au fond qu'à tronquer une forme incomplète de souveraineté, parce que le système actuel profite à la bourgeoisie financière québécoise.

En déclarant la souveraineté, on implique nécessairement une modification dans le sens de l'association, en ceci que nous avons le droit de la modifier afin de corriger les injustices. Ceci ne se négocie pas. C'est un droit.

Les opposants de l'indépendance rallient les soumis, ceux qui craignent pour leur sécurité individuelle matérielle, ceux qui reculent devant le défi à relever et n'ont pas un sens aigu de la liberté.

Ces mêmes trafiquants d'idées jouent avec des mots chargés de signification castrante, comme le mot « séparation ». Or nous sommes déjà castrés dans le présent système. Nous voulons notre dignité.

Il s'agit alors de démontrer à Ottawa que l'association, nous la possédons déjà concrètement, mais qu'à travers la souveraineté, nous voulons tout simplement en modifier les règles. Nous verrons bien, nous aussi que la communauté internationale, si le reste du Canada possède vraiment le sens de la démocratie. Un échec signifierait que le Canada n'est plus une terre de liberté, mais un système prêt à toutes les bassesses pour protéger une forme revêue de domination.

Michel MORISSETTE

Saint-Nicolas, le 28 octobre 1978.

Odieuse comparaison

On en prend à son aise en reprochant équivalement à André Gagnon de ne pas être André Laplante. Pourquoi cette habitude de juger l'un par rapport à l'autre? Réussir à interpréter avec un brio inégal les passages les plus vertigineux des grands concertos pour piano et créer une ambiance musicale chaleureuse avec des moyens plus à la portée.

Rectificatif

Le texte d'opinion publié dans cette page le 3 novembre sur l'affaire Maschino était signé Louise Bonnier, et non Louis Bonnier. L'article publié le samedi 4 novembre sous la rubrique L'Actualité et intitulé La nostalgie de l'enfance à l'Assemblée, aurait dû porter la signature de Micheline Carrier.

(Le Monde)

tée sont deux démarches qu'on ne saurait rapprocher sans soulever un malaise fort explicable. Sur ce point André Gagnon ne méritait « ni cet excès d'honneur ni cette indignité ».

Des musiciens qui admirent André Laplante — on n'a pas le choix — continueront d'aller se détendre en allant écouter une musique plus intimiste, qui s'accommode peut-être moins bien d'encantes aussi vastes que celles de la Place des Arts, mais qui n'en continue pas moins de proposer un genre, qu'il se trouve, comme on voudra, au carrefour des premières créations de Mozart, des meilleures réalisations harmoniques de nos écoles de musique comme de créations originales inspirées de notre contexte québécois. Et le reste est littérature...

BIBLIOTHÈQUE

Rameau ou arbre?

Certains clichés ont la vie dure. On pensait mort celui qui s'annonçait ainsi: « Le Québec, vivant rameau de la culture française. » Eh bien, non! Il résiste pour notre plus grand agacement.

M. François Mitterrand, qui n'est pas ce qu'on pourrait appeler un réactionnaire, a utilisé le poncif à la face des journalistes, accourus à Dorsal. Ceux-ci tentaient d'arracher au chef socialiste

français son sentiment sur la souveraineté du Québec. Ils en furent pour leurs frais et le... « rameau ».

On dira que ce n'est rien d'autre qu'un mot. Mais comme a dit un autre Français (Jean Paulhan), qui en jouait bien: « On appelle MOTS les idées dont ne veut pas. » Rameau, littéralement, veut dire petite branche. Quand on se voit arbre, la déplantation s'accepte mal.

Depuis le temps que le Québec cousine et fraternise avec les quatrième et cinquième Républiques de Marianne, Baptiste serait peut-être en droit de s'attendre que, de part et d'autre, on se traite de « vieilles branches ».

Albert BRIE

Raymond LOCAT

professeur de musique

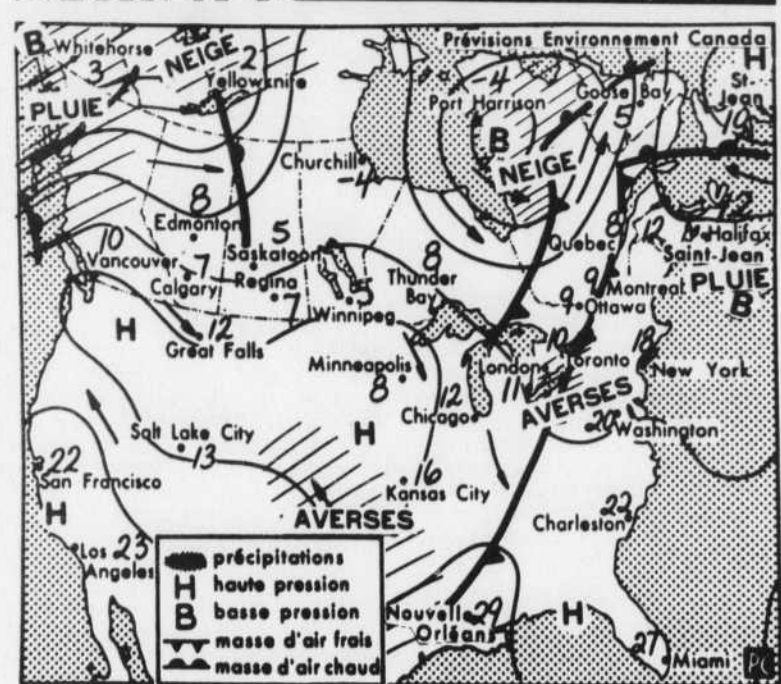
Rawdon, le 29 octobre 1978

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2V 1X1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: \$60 par année; six mois: \$33, trois mois: \$21. À l'étranger: \$65 par année; six mois: \$36, trois mois: \$24. Éditions du samedi: \$19 par année. Édition quotidienne livrée à domicile par porteur: \$150 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe, enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 844-3361 (lignes groupées)

MÉTÉO



Pontiac-Témiscamingue: nuageux avec éclaircies. Vents modérés diminuant d'intensité en après-midi. Maximum près de 5. Aperçu pour mardi: généralement ensoleillé.

Laurentides, Outaouais, Montréal: nuageux avec averses cessant en matinée. Eclaircies en après-midi. Vents modérés. Maximum, près de 12 sauf pour les Laurentides de 8 à 10. Aperçu pour mardi: dégagement.

Chicoutimi, Haute-Mauricie: nuageux avec quelques chutes de neige. Vente modérée diminuant d'intensité en après-midi. Maximum, 5. Aperçu pour mardi: généralement ensoleillé.

Abitibi: nuageux avec éclaircies et possibilité de quelques flocons. Vents modérés diminuant d'intensité en après-midi. Maximum, 3 à 5. Aperçu pour mardi: généralement ensoleillé.

pour mardi: généralement ensoleillé.

Cantons de l'est, Québec, Trois-Rivières: quelques averses cessant en après-midi. Vents modérés. Maximum: 8 à 10. Aperçu pour mardi: dégagement.

Saguenay-Lac Saint-Jean: nuageux avec possibilité de chutes de neige surtout en terrain montagneux. Maximum 3 à 5. Aperçu pour mardi: généralement ensoleillé.

Baie-Comeau, Sept-Îles, Rimouski: nuageux avec quelques averses. Vents modérés. Maximum, près de 6. Aperçu pour mardi: généralement ensoleillé.

Gaspésie: nuageux avec quelques averses. Vents modérés. Maximum, près de 8. Aperçu pour mardi: nuageux.

La guerre devenait un poids pour Israël

Suite de la première page

bles » qui sont les plus taxés au monde. Au niveau de \$250 par semaine, le fisc vient chercher 60% du salaire excédentaire. Il y a aussi les impôts indirects, comme cette taxe sur la valeur ajoutée qui a été portée de 8 à 12%. On maugrée également contre la décision du ministre des Finances de maintenir la taxe sur les masques à gaz. Depuis longtemps ceux-ci ont été payés, mais le gouvernement continue de prélever 0,3% du salaire pour financer d'autres services.

Evidemment, il faut ajouter à cet investissement financier, le service militaire obligatoire pour tout le monde durant une période d'au moins trente jours à chaque année. L'opinion publique est présentée divisée à savoir s'il faut envoyer les jeunes filles d'orthodoxie religieuse passer deux ans au front tout comme leurs consœurs.

Chose certaine, les entreprises voient leur productivité fléchir avec ces départs périodiques, d'autant plus que les patrons doivent continuer de verser les salaires à leurs employés. A cela s'ajoutent les prêts « volontaires » pour la défense, que les compagnies doivent consentir au gouvernement à un taux ridiculement bas.

Dans les conversations, les « vrais » Israéliens pestent contre le traitement accordé par l'Etat aux nouveaux immigrants. « L'olim » a droit à des avantages financiers évidents lors de son installation en Israël: prêts hypothécaires à taux réduits, importation hors taxe de son mobilier etc... Pendant ce temps, les jeunes couples, nés en Israël obtiennent un crédit à l'habitation au taux de 37%.

Pourtant ce sont ces arrivants qui ont contribué en bonne partie à l'expansion d'Israël jusqu'en 1973. Jusqu'à la guerre d'octobre, le taux de croissance de l'économie tournait autour de 10% par année. Ces immigrants apportaient souvent une expertise remarquable, une main d'œuvre bon marché et un dynamisme important pour l'industrie. Entre 1969 et 1972, pas moins de 173.000 nouveaux immigrants sont arrivés en Israël. Mais depuis la guerre du Yom Kippour, la vague de l'« alyah » a fortement ralenti. Il n'y a plus maintenant qu'environ 20.000 nouveaux venus par année.

Pour renforcer ses positions territoriales, Israël compte beaucoup sur l'établissement de communautés dans des régions clés. Pourtant cette stratégie sera de plus en plus difficile à réaliser, faute de volontaires.

Les habitants actuels ne veulent pas quitter les trois grandes villes du pays: Tel-Aviv, Haïfa et Jérusalem. Quant aux nouveaux venus, ils sont de moins en moins nombreux. L'Union soviétique n'est plus ce réservoir abondant de candidats pour les villages du Nègue ou de Haute-Galilée. Une étude récente montre que 66% des Juifs quittant l'Union soviétique ne vont pas en Israël. Une fois rendus à Vienne, ils bifurquent à Rome et de là, vers la Terre promise d'Amérique.

Beaucoup de Juifs « décrochent » également, après avoir goûté l'expérience difficile de la vie au Moyen-Orient. Pas moins de 300.000 Israéliens demeurent actuellement en dehors du pays. Beaucoup de jeunes Israéliens parlent d'un séjour « temporaire », précise-t-on, aux USA.

Des travaux de recherche à l'université Ben Gurion ont montré que les développements urbains dans les Mègèv se sont avérés des échecs. Trois des quatre villes d'Israël ayant le plus fort taux de délinquance juvénile sont situées dans cette région.

Grâce aux expériences antérieures, l'établissement d'un kibbutz se faisait comme « un mécanisme d'horlogerie suisse ». Or, ce bonheur planifié trouve de moins en moins preneur.

A l'heure où les autorités parlent de multiplier les villages juifs à l'ouest du Jourdain, un organisme, le Kibbutz Hamoudah publiait récemment une annonce demandant des volontaires. Seulement dix personnes ont répondu. (Un candidat sur cinq est acceptable ordinairement).

On ne veut plus aller en Judée ou Samarie où les propriétaires palestiniens réclament leurs terres lorsqu'ils pourrissent.

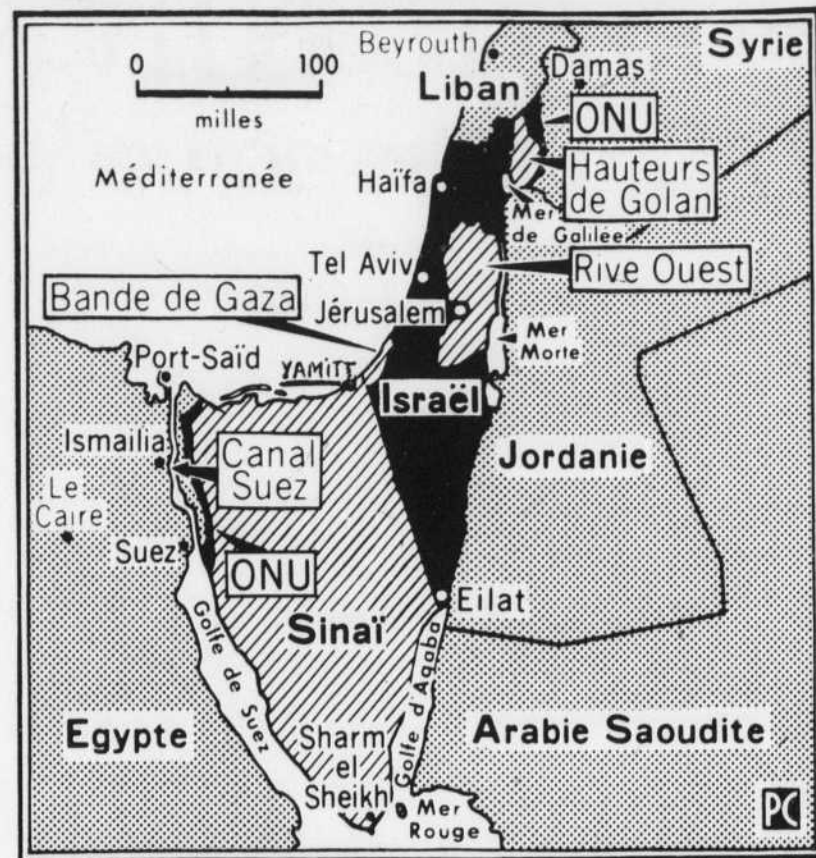
Traditionnellement, les jeunes militaires prenaient le goût de la campagne durant leur service dans des régions ex-

pauvres qui se lanceraient dans la voie d'une concurrence sans principe en matière de bas salaires.

Le congrès de Vancouver a également abordé la question de la détente et du désarmement, encourageant l'approche des négociations entreprises dans divers organismes internationaux, mais se plaignant de la lenteur des progrès, dans le domaine des droits de l'homme. L'Internationale socialiste a innové, en incluant dans sa résolution une condamnation du terrorisme et en invitant ses membres à s'abstenir de toute aide aux mouvements qui recourraient à cette méthode.

Dans son rapport sur la violation des droits de l'homme en Afrique australe, l'ancien premier ministre suédois Olof Palme a rappelé que le bureau de l'Internationale avait décidé d'accorder son appui à l'ANC d'Afrique du Sud, au Swapo et au Front Patriotique du Zimbabwe, dont les représentants ont pris la parole, et d'œuvrer en faveur d'une interdiction des nouveaux investissements dans la région. M. Palme a cependant relevé que des pays européens, seuls la Suède et la Norvège appliquaient totalement la politique de sanctions. Le bureau de l'Internationale a également accordé son soutien financier aux opposants du régime Somoza, sans que l'on ait pu confirmer le chiffre mensuel de 50.000 dollars avancés par certains délégués. Le congrès a d'ailleurs, à ce sujet, applaudi chaleureusement l'intervention du porte-parole du Front sandiniste du Nicaragua, M. Ernesto Cardenal. Enfin, les congressistes ont adopté une motion exigeant la libération du syndicaliste tunisien Kabia Achour et de ses collègues emprisonnés et il a été décidé que le bureau de l'Internationale discuterait à sa prochaine réunion de la question du Sahara occidental en présence du Front Polisario et de l'Union socialiste des forces populaires du Maroc.

Mais au-delà de l'adoption de résolutions somme toute sans surprises, le congrès de Vancouver aura permis de poser certaines questions sur la nature de l'Internationale. Le président Willy Brandt s'est ainsi demandé, dans son dis-



centriques. Là aussi, l'enthousiasme est moins évident. A Nahal, seulement 26% des vétérans demeurent sur la terre, une fois complétés leurs trois ans — deux ans pour les femmes.

Si le facteur humain rendait de plus en plus difficile une politique expansionniste, la réalité financière commençait également à peser lourd pour le gouvernement.

Personne ne peut nier à Israël le fait d'avoir gagné la guerre du Yom Kippour. Pourtant, cette épreuve a frappé durement son économie.

Israël a connu une baisse du revenu national et des investissements bruts en termes réels au cours des deux dernières années, de même qu'une diminution des investissements nets au cours de chacune

des quatre dernières années », affirme le prospectus financier des obligations de l'Etat d'Israël.

A ceux qui spéculaient sur le nombre d'Israéliens qui s'installeraient en Cisjordanie au cours des mois à venir, le ministre des Finances a rappelé la semaine dernière une froide vérité: « Il n'y a pas un seul argent disponible dans le budget pour l'année en cours ».

Quelques chiffres illustrent l'ampleur du fardeau financier: l'an dernier, près de 40% du budget courant de l'Etat est passé à la défense; la dette extérieure franchira cette année le cap des \$12 milliards; la construction recule de 10% par an depuis 1976; les achats d'armes ont augmenté de 50% au premier semestre cette année, etc...

Par ailleurs, les Américains commencent à se faire tirer l'oreille. L'aide militaire US a baissé sensiblement l'an dernier. Il n'en demeure pas moins que chaque Israélien reçoit \$770 par année des Etats-Unis. Cette générosité commandera des marques de gratitude à un moment donné.

Du côté privé, les montants versés par l'United Jewish Appeal diminuent alors que, du côté des obligations du gouvernement d'Israël vendues aux USA, les montants demeurent nettement en deçà du sommet de 1973.

Si la guerre est devenue un fardeau de plus en plus difficile à porter, elle n'en a pas moins apporté des avantages importants à Israël, qui a développé toute une panoplie d'armements. Aujourd'hui, il faut capitaliser ces investissements en exportant. Selon les chiffres officiels de la Banque d'Israël, les exportations militaires ont augmenté en moyenne de 60% par année depuis trois ans.

« L'existence d'un marché domestique limité se répercute sur la hausse normale et rapide des exportations. La forte croissance des années 75 et 76 a bénéficié de l'expansion spectaculaire du marché des armements depuis la fin de la guerre du Yom Kippour », dit la banque centrale.

Israël offre ainsi son avion de combat, le Kfir G-2, son fusil automatique Galil, la mitrailleuse Uzzi, les missiles « Gabriel ». Plusieurs dizaines de milliers de travailleurs œuvrent dans les onze usines d'armement.

Un ralentissement de la « demande interne » permettrait ainsi de mousser les ventes à l'étranger.

Donc une certaine fatigue psychologique et l'ascension des coûts militaires ont conduit les dirigeants d'Israël à accepter plus aisément un compromis. Mais le gouvernement du Likoud n'est pas au bout de ses peines. Entrent-temps, un adversaire a réussi à s'infiltrer dans le camp: l'inflation.

Selon les données récentes du Bureau international du travail, Israël affichait en août dernier un des taux d'augmentation des prix les plus élevés au monde: 52%. Israël se trouve donc en deuxième position derrière l'Argentine (189%), juste devant le Chili de Pinochet (41%).

Demain: M. Begin avait promis un jardin de roses.

Le taux d'escompte est porté à 10³/₄%

Pour la sixième fois depuis le début de l'année, la Banque du Canada a annoncé hier une majoration du taux d'escompte qui passe de 10 1/4 à 10 3/4 à compter d'aujourd'hui.

Ce geste laisse présager une nouvelle hausse du loyer de l'argent. Les emprunteurs devront donc payer plus cher pour obtenir du crédit, alors que l'épargne deviendra une vertu mieux récompensée par un taux d'intérêt accru.



Le sommet

lutions des sommets de Rabat et d'Alger faisant d'eux l'unique représentant du peuple palestinien ont été réaffirmées avec éclat.

D'autre part, tous les pays arabes s'engagent à ne pas intervenir dans les affaires de la résistance, ce qui, selon les observateurs, constitue une claire allusion au différend profond qui avait opposé cette année l'Irak à l'OLP.

On notera également que l'Irak a accepté de signer une déclaration finale dans laquelle le sommet arabe déclare souhaiter une paix équitable basée notamment sur le retrait des territoires occupés en 1967. Certains observateurs y voient une reconnaissance implicite des résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité.

Toutefois, pour les observateurs présents dans la capitale irakienne, deux pays, hier soir, devaient être particulièrement satisfait: l'Irak, qui a pu réunir un sommet arabe et le conduire à son terme, et surtout l'Arabie saoudite, dont les principales exigences — refus de condamner formellement le président Sadate et de rompre publiquement tous liens politiques et économiques avec son régime — ont été admises.

Dans leur déclaration, les dirigeants arabes estiment que les accords de Camp David contredisent les résolutions des sommets arabes antérieurs, et ne sont pas de nature à conduire à une paix juste au Proche-Orient.

La déclaration invite l'Egypte à renoncer aux accords et à ne pas signer un traité de paix, exprimant l'espoir qu'elle réintégrera le monde arabe.

On avait cru, dans la journée, que la conférence annoncerait des mesures sévères contre l'Egypte, d'autant plus que le président Sadate avait refusé la veille de recevoir une délégation ministérielle dépechée par le sommet, et rejeté une offre de \$50 milliards étalés sur 10 ans, en échange de l'abandon de son initiative de paix, déclarant que l'Egypte n'était pas à vendre.

D'un ton hautain, impérieux, sûr de lui, le président Sadate avait en effet samedi soir devant l'Assemblée du peuple égyptien lancé un défi au sommet de Bagdad et au monde arabe en général. L'Egypte ne peut être isolée, a-t-il dit, mais elle a, elle, le pouvoir d'isoler les autres.

Sa réponse aux neuf pays arabes qui, depuis le sommet de Bagdad avaient mandaté quatre émissaires au Caire, a été brutale. « Ni moi ni aucun responsable égyptien, nous ne recevons cette délégation », a déclaré le chef de l'Etat égyptien, sous les applaudissements nourris des députés égyptiens.

Les dix grands traits de l'économie d'Israël

■ Avec un PNB de \$12,8 milliards en 1977, Israël se classe parmi le groupe des pays industrialisés. Par capita, il devance l'Espagne et l'Irlande et a maintenant rejoint l'Italie. Toutefois, des inégalités socio-économiques subsistent: le revenu par capita d'un Juif ashkénaze (originaire de l'Europe de l'Est) est de 51% supérieur à celui d'un Israélien séfarade (originaire de l'Afrique du Nord) et de 97% supérieur à un Israélien arabe. Des familles plus nombreuses dans ces deux derniers cas n'expliquent qu'une partie de l'écart.

■ La population atteint 3,6 millions d'habitants dont 3 millions de Juifs et 500.000 Arabes. On estime à 1,2 million le nombre d'Arabes vivant dans les territoires occupés. Selon la Loi du retour adoptée en 1950, tout Juif peut s'établir en Israël comme immigrant. Légèrement, une « connaissance suffisante » de l'hébreu est requise pour devenir citoyen.

■ Le pays ne compte pratiquement pas de richesses naturelles. On trouve au sud de la mer Morte des dépôts de potasse et de brome.

■ Israël n'a aucune source d'énergie sur son territoire. Le seul barrage sur le fleuve Jourdain ne fonctionne plus depuis 1967. Des quantités importantes de pétrole iranien sont acheminées par pipeline entre Eilat, un port de la

mer Rouge et Ashqelon, sur la Méditerranée. Le quart de ce pétrole reste en Israël qui importe également du pétrole mexicain.

■ Le secteur des services (banques, tourisme, commerce, immobilier...) est très développé en Israël. La taille des diamants sud-africains et le textile spécialisé comptent parmi les plus gros employeurs. Des industries à technologie avancée (métaux, électronique, produits chimiques...) montrent les taux de croissance les plus élevés. Tous ces secteurs sont fortement dépendants de l'étranger pour l'approvisionnement ou l'écoulement de la production.

■ Parce que le pays doit importer des armes, du pétrole et des biens d'équipement, le déficit annuel de la balance des paiements tourne autour de \$3 milliards. Toutefois, le support financier des Etats-Unis, les dons versés par les Juifs américains et les montants payés par l'Allemagne pour la « Réparation » comblent cet écart. Donc, les réserves monétaires demeurent stationnaires.

■ Le chômage n'est pas un problème en Israël. Le taux annuel n'a avancé que de 3% en 1974 à 3,9% l'an dernier.

■ Si les relations de travail demeurent excellentes dans le secteur privé, les différents services publics ont été

frappés de nombreux arrêts de travail au cours des dernières années. Les deux tiers des travailleurs sont membres de l'Histadrut. Cette grande centrale syndicale négocie avec le gouvernement les hausses de salaires. De plus, l'Histadrut contrôle de nombreuses compagnies qui emploient environ 25% de la production industrielle. Ce syndicat possède son quotidien en hébreu, Davar et est un actionnaire important de l'influent Jérusalem Post.

■ Depuis cinq ans, l'inflation oscille entre 30% et 40% par année. Ce mouvement s'accélère depuis quelques mois. S'échangeant au taux de six pour un dollar US, la livre israélienne a perdu beaucoup de valeur depuis cinq ans. Aujourd'hui, il faut donner dix-huit livres pour obtenir un dollar américain.

■ L'agriculture demeure un des secteurs les plus dynamiques de l'économie. Israël a étendu son parc agricole grâce à l'irrigation, un domaine où l'on a développé un savoir-faire exceptionnel. La très grande partie de la production provient des kibbutzim et des moshavim (coopératives d'agriculteurs). Les exportations agricoles ont atteint \$370 millions en 1977 dont la moitié était des agrumes (oranges, citrons...).

6 novembre

par la PC et l'AP

1976 — Réunis à Dar-Es Salaam, les voisins de la Rhodesie approuvent la lutte armée des nationalistes noirs; 1975 Plusieurs dizaines de milliers de Marocains commencent la « marche verte » pour appuyer les prétentions marocaines sur le Sahara occidental;

1972 — Pour tenter de réduire l'inflation, le gouvernement britannique impose un blocage des salaires et des prix; 1971 — Le synode des évêques s'achève au Vatican par une réunion orageuse sur la possibilité d'ordonner des hommes maries;

1963 — Richard Nixon bat le démocrate Hubert Humphrey à l'élection présidentielle américaine. Début des négociations de paix de Paris sur le Vietnam;

1964 — M. Chou en Lai surprend le monde en assistant à la célébration de l'anniversaire de la Révolution à Moscou;

1956 — Dwight Eisenhower est élu président des Etats-Unis contre le démocrate Adlai Stevenson;

1943 — Les troupes soviétiques prennent Kiev;

1942 — Un raz de marée fait 10.000 morts au Bengale;

1936 — Début du siège de Madrid. Le gouvernement espagnol s'installe à Valence;

1928 — Benito Mussolini interdit tous les partis de l'opposition en Italie;

1913 — Les Britanniques arrêtent Gandhi. Il est né le 6 novembre: Pistr Tchaïkovsky (1840-1893).

Bâtiment: peu de changements attendus

par
Louis-Gilles Francoeur

Il est fort improbable que le vote d'allégeance syndicale, qui débute ce matin parmi les 100.000 travailleurs de la construction, parvienne à modifier l'échiquier des prochaines négociations, que les établissements syndicaux ont prédéterminé en juin dernier, lorsqu'ils se sont entendus avec le gouvernement provincial sur les nouvelles règles qui ont guidé au cours du mois d'octobre le déroulement de la campagne de maraudage dans cette industrie.

Les campagnes de maraudage dans la construction ont traditionnellement visé deux grands objectifs: d'abord obtenir ou conserver le plus de membres possible et ensuite, par voie de conséquence, décrocher une place déterminante à la table des négociations, ce qui découle du pourcentage obtenu.

La campagne de maraudage de 1978 ne devrait donc pas réserver de grande surprise même s'il est probable que plusieurs milliers de travailleurs en profiteront pour changer d'allégeance. La FTQ, dont les majorités lui ont valu depuis de nombreuses années d'être le seul porte-parole autorisé à la table des négociations, devrait normalement céder un siège à la CSN. Ce changement majeur sur l'échiquier de la construction ne sera toutefois pas le fait, s'il se vérifie, du vote en cours mais de l'entente entre la FTQ et la CSN, en juin dernier, que le gouvernement a inclus dans sa loi 52 sur la mécanique du vote.

Cette année, en effet, contrairement à ce qui s'est fait en 1975, seuls les travailleurs qui veulent changer de centrale doivent se présenter à l'un ou l'autre des quelque 125 bureaux de scrutin mis sur pied par l'Office de la construction.

Les syndiqués, qui n'iront pas voter, demeureront membres de la centrale qu'ils avaient choisie en 1975, une règle qui apparaît désormais la construction aux autres secteurs industriels. Cependant, compte tenu des pressions exercées dans le passé sur les voteurs, la présence de bureaux de scrutin « neutres » a été maintenue par le législateur afin de permettre aux intéressés d'enregistrer leur changement d'allégeance avec un minimum de liberté.

La FTQ demandait depuis deux ans l'abolition du vote obligatoire, une règle qui favorise évidemment le changement d'allégeance. En s'entendant avec la CSN pour que la loi 52 rétablisse un maraudage

de type traditionnel, l'inertie des non-votants joue de toute évidence en faveur du maintien de l'énorme majorité de 75% de la FTQ. La CSN, en échange de cette concession, a obtenu que toute centrale ayant récolté plus de 15% des adhésions syndicales puisse siéger de plein droit à la table de négociation, un désir qu'elle caresse depuis plus d'une décennie.

Puisque la CSN représente déjà environ 20% des travailleurs cotisants de cette industrie, elle est donc pratiquement assurée en vertu des nouvelles règles édictées par la loi 52 d'avoir enfin son mot à dire dans la prochaine négociation.

Les surprises les plus vives pourraient somme toute survenir du côté de la CSN, qui a investi une énergie sans précédent dans la bataille pour ne pas être balayée de la construction à la faveur d'une bi-polarisation des votes, un phénomène qui fait déjà partie de notre folklore politique. Mais c'est aussi la centrale qui a, somme toute, le plus à gagner dans cette aventure car si elle réussit à grignoter quelques milliers de membres à l'une ou l'autre des deux grandes centrales, cela lui permettrait de doubler pratique-

ment sa force dans cette industrie.

L'insatisfaction de plusieurs membres de la FTQ devant le peu de progrès accomplis lors des dernières négociations peut, en ce sens, profiter autant à la CSN qu'à la FTQ. Les récentes perquisitions policières chez certains individus de la construction qui ont été présentées dans les médias comme des enquêtes policières sur la CSN et la FTQ-Construction, pourraient donner d'autres voix à la CSN.

Si les deux grandes centrales vont de toute évidence s'échanger des « insatisfaits » à l'occasion de ce maraudage, il est fort improbable à cause de l'inertie des non-votants, que l'on assiste à une modification importante du pourcentage 75-20 et 5%, qui n'a pas vraiment bougé depuis des années.

La FTQ serait la première à se surprendre si la CSN ne conservait pas 15 % des adhésions à même le vote total. En ce sens, le « deal » intervenu au début de l'été entre les états-majors aura prédéterminé en grande partie le résultat « net » du vote, qui se termine samedi prochain.

La campagne de maraudage n'en a pas moins été l'occasion d'échanger quelques bons

coups de part et d'autre. En créant un premier syndicat de métier pour les opérateurs d'équipement lourd, la CSN montrait dangereusement les dents dans un fief où la FTQ avait tout lieu de se croire en paix. Par contre, la CSN pourrait gruger plusieurs voix à la CSN dans la région de Québec, grâce à la désaffection de l'exécutif de son syndicat de menuisiers.

Personne ne peut prédire vraiment quelle importance auront ces coups d'éclat sur le vote. Il est plus probable d'en prévoir du côté des batailles qui se livrent en coulisse. La CSN dans ce domaine a fait patte douce aux Italiens de la région métropolitaine en leur consacrant une attention toute particulière.

Toutes les centrales ont évidemment investi des sommes folles, qui dépassent le demi-million de dollars au total, pour se donner bonne mine et des allures de respectabilité. À l'occasion de coûteuses campagnes de publicité télévisée, la FTQ l'a fait pour se défendre des autres, même si elle n'est pas dans une position pour faire des gains sensibles grâce à ce type de stratégie.

La CSN aurait préféré s'en tenir à des assemblées de cuisine, des meetings et des

distributions de journaux, mais elle a aussi investi pour le plus grand profit des médias, par souci de ne pas céder le terrain de la télévision aux autres. La CSN, qui a beaucoup à gagner et à perdre dans cette campagne, n'a pas les moyens car elle pouvait ainsi se donner une « présence » à la mesure de son ambition dans une industrie où elle est demeurée marginale jusqu'ici.

La FTQ-Construction, dont le pragmatisme fait ses preuves d'une année à l'autre, a eu recours pour sa part à un système de recrutement invisible dont l'efficacité est à toute épreuve, ce qui n'est pas nécessairement le cas au plan juridique. D'autres examineront sans doute ce problème au cours des prochaines semaines.

En effet, le gérant d'affaires de la Fraternité interprovinciale des ouvriers en électricité, M. Jean Lavallée, et le gérant d'affaires du Local 791 des opérateurs de machinerie lourde, M. Yves Paré, ont confirmé récemment au DEVOIR que leurs recruteurs avaient visité de nombreux syndicats CSN « à leur domicile » pour les convaincre de changer de centrale. Ces maraudeurs ont profité de ces visites pour

faire signer des cartes d'adhésion et recueillir des droits d'entrée des syndicats CSN et CSD, qui ont subitement manifesté le désir de changer d'allégeance.

« Nous ne faisons que prendre de l'avance sur les droits d'entrée, une simple formalité », devait commenter M. Lavallée à l'issue de la conférence de presse au cours de laquelle la FTQ-Construction dénonçait les raids policiers dans quatre de ses syndicats.

La FIPOE a même ramené ses droits d'entrée de \$10 à un dollar afin de recruter plus facilement les syndicats des autres centrales. Elle aurait même remboursé \$9 à ceux qui ont signé avant la réduction spéciale décrétée pour la campagne de maraudage.

« Les gars n'en demeurent pas moins libres de voter pour qui ils veulent dans l'isoloir et s'ils ne votent pas pour nous, on leur remettra leurs droits d'entrée », a dit de son côté M. Yves Paré, du 791.

Normalement, un travailleur qui change d'allégeance cette semaine ne devient membre effectivement de son nouveau syndicat qu'au printemps prochain.

Crédit Foncier
FIDUCIE CRÉDIT FONCIER

10 1/4%

Garanti pour 5 ans.

Placements à terme avec intérêt versé annuellement (placement minimum \$500).

Téléphonez-nous (frais virés) pour vous renseigner sur l'intérêt mensuel, semi-annuel ou composé. Échéances de 30 jours à 5 ans.

Montréal: 612, rue St-Jacques (514) 282-1880
Québec (418) 681-0277 • Ottawa (613) 232-5309

• Halifax • Toronto • London • Winnipeg • Regina • Saskatoon
• Edmonton • Calgary • Vernon • White Rock • Vancouver • Victoria

INSTITUTION INSCRITE: RÉGIE DE L'ASSURANCE-DÉPÔTS DU QUÉBEC
MEMBRE: SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DÉPÔTS DU CANADA

FONDÉ EN 1880

Northern Telecom prouve le savoir-faire canadien et s'ouvre les marchés les plus concurrentiels au monde.

Northern Telecom porte les couleurs du Canada dans les télécommunications, l'une des industries de pointe qui grandit le plus vite au monde.

Tout y est hautement compétitif. Pour y survivre, il faut constamment mettre au point une technologie perfectionnée et novatrice.

Nous prouvons que les Canadiens peuvent non seulement survivre, mais encore rivaliser avec succès là où la concurrence est la plus dure.

Le SP-1 de Northern Telecom est actuellement l'autocommutateur électronique le plus utilisé par les compagnies de téléphone indépendantes des États-Unis.

Le SL-1 de Northern Telecom est le premier système de téléphonie commerciale entièrement numérique du monde. En Europe, plusieurs administrations du téléphone ont tenu à le faire fabriquer chez elles. En un peu plus de deux ans, au-delà de 500 systèmes SL-1 ont été vendus ou commandés au Canada, aux États-Unis et ailleurs et le SL-1 continue à nous

ouvrir de nouveaux marchés en Europe, en Asie et au Moyen-Orient.

Nos nouveaux systèmes multiplex numériques de commutation et de transmission (DMS[®]) promettent des succès encore plus remarquables.

Outre ceux qui sont installés et fonctionnent déjà, notre carnet contient plus de 375 promesses d'achats et commandes fermes.

Ces succès sont largement attribuables aux Recherches Bell-Northern, notre filiale de recherche industrielle, le plus grand organisme du genre au Canada.

Le matériel de Northern Telecom se vend dans 89 pays du globe. En 1977, 27% de notre production se vendait à l'étranger.

Cette expansion internationale nous permet d'augmenter nos investissements en recherche, déjà considérables au Canada, donc de créer plus d'emplois chez nous. Elle permet aussi à Northern Telecom de poursuivre son avance technologique qui a si bien contribué à faire du réseau canadien le meilleur du monde.

*Marque de commerce de Northern Telecom Limitée

nt northern telecom
MAÎTRISE AUJOURD'HUI LES TECHNIQUES DE DEMAIN

Usines à Amherst (N.-É.) (2); Aylmer (Qué.); Belleville (Ont.); Brampton (Ont.); Calgary (Alta.) (3); Charlottetown (I.-P.-É.); Kingston (Ont.); Lachine (Qué.); LaSalle (Qué.); London (Ont.); Montréal (Qué.) (2); North York (Ont.); Regina (Sask.) (2); Saint-Jean (N.-B.) (2); Saint-Jean (T.-N.); Saint-Laurent (Qué.) (2); Winnipeg (Man.) (3).

BRUNET

DE
CÔTE-DES-NEIGES
EST LE NOM
QUI DOMINE DANS
LA CRÉATION DES
MONUMENTS

AUCUN AGENT

ECONOMISEZ LA COMMISSION
AVANT D'ACHETER
CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE
MAISON DU QUÉBEC

J. BRUNET Ltée

4824 Chemin Côte des Neiges
Tél.: 738-8686
Fondée en 1877

NE MANQUEZ
JAMAIS
VOS APPELS



Location à long terme
pour approximativement
\$1. PAR JOUR

Nous vous offrons également une gamme d'accessoires.

INCLUANT:
Système de rejet
d'interurbains
Téléphones sans fil;
Téléphones mobiles;
Claviers automatiques.

COMMUNITRON

VENTE
SERVICE ET LOCATION

620 rue Cathcart
Montréal 861-7069

La qualité de l'environnement et l'archéologie

Le projet de loi sur la qualité de l'environnement (no 69) pourrait contribuer significativement à la préservation des ressources archéologiques si, dans le cadre des études d'impact sur l'environnement qu'il se propose de rendre obligatoire dans certains cas, il intégrait le relevé et l'analyse des données archéologiques.

« Les sources de connaissance du passé de l'humanité en territoire québécois ont-elles moins de signification et d'importance qu'une fraye ou qu'une zone de nidification? » demande M. Dominique Grois, archéologue, de la société Archéotec.

M. Grois, avec Daniel Chevrier, Réal Goulet et Benoît Dufresne, a fondé un bureau privé de conseillers en

LE PATRIMOINE

Alain Duhamel



archéologie et en géomorphologie. La société Archéotec constitue une première au Canada et tente de relever un défi de taille: situer la préoccupation et la recherche en archéologie hors des universités et du ministère des Affaires culturelles.

L'inventaire des ressources archéologiques n'a couvert qu'une partie du territoire québécois de telle sorte que la destruction des vestiges, quasi quotidienne, selon la société

Archéotec, passe inaperçue. La construction de chemins en forêt, l'exploitation et la prospection minières ont détruit des sites sans que les entreprises ne se préoccupent d'en informer le ministère des Affaires culturelles.

« Au niveau des impacts archéologiques, toutes les routes et tous les chemins de pénétration pour l'exploitation forestière, minière, touristique ou autres ont autant d'impact qu'une autoroute dans

une zone urbanisée; qui plus est, ces activités sont la plupart du temps inconnues des agents de protection des ressources archéologiques. Qui conque a l'occasion de survoler une portion du territoire québécois (...) ne peut qu'être étonné de l'étendue et de la densité de ces chemins serpentant de façon désordonnée à travers la forêt québécoise ».

En intégrant aux études d'impact sur l'environnement les données archéologiques, la Loi sur la qualité de l'environnement ferait une nécessaire jonction avec la Loi sur les biens culturels et obligerait les agents de développement, aussi bien publics que privés, à se préoccuper du potentiel archéologique. Le ministère de l'Environnement pourrait

s'obliger à l'égard du ministère des Affaires culturelles à n'approuver aucune étude d'impact et à n'émettre aucun permis sans que le potentiel archéologique n'ait été relevé et analysé en conformité avec la Loi des biens culturels.

Depuis quelques années, les lois américaines en environnement et en matière de patrimoine ont fait cette jonction entre elles de manière à ce qu'aucun grand projet d'aménagement ne puisse compromettre un potentiel archéologique ou historique sans une évaluation sérieuse.

La jonction entre la Loi sur la qualité de l'environnement et la Loi des biens culturels imposerait à la Direction de l'archéologie et de l'ethnologie un fardeau de travail accru que sa situation actuelle lui permettrait difficilement d'assumer convenablement.

La société Archéotec n'accepte pas d'embêter l'analyse que font la Commission des biens culturels et le Livre blanc sur le développement culturel à ce sujet, particulièrement en ce qui a trait à l'archéologie préhistorique. « Il existe au moins 25 archéologues préhistoriens qualifiés pouvant effectuer au moins deux inventaires archéologiques par année, soit une possibilité de 50 inventaires. Or, si l'on se penche sur les activités du ministère depuis les cinq dernières années, on s'aperçoit qu'il n'a pas réalisé plus de huit inventaires en moyenne par an. Tous les archéologues le moins d'importance au courant de la situation sont plutôt conscients des énormes contraintes budgétaires auxquelles ils sont soumis ».

Le recours aux amateurs sérieux et consciencieux ne saurait pallier à lui tout seul aux carences du ministère des Affaires culturelles et de l'archéologie québécoise.

« Les propositions visant à confier aux sociétés historiques ou locales des mesures de sauvegarde et de mise en valeur sont parfaitement compatibles avec les recherches scientifiques. Mais il s'agit avant tout de respecter les étapes de cette recherche: les improvisations ont toujours eu pour effet de nuire à la dimension scientifique », écrit la société Archéotec dans une lettre au ministre des Affaires culturelles, M. Denis Vaugeois.

« Nous sommes conscients

du nombre restreint d'individus disponibles actuellement pour effectuer ces recherches. La solution de ce problème ne viendra sûrement pas par la baisse d'une décentralisation des efforts mais plutôt par la mise en place de structures permettant aux individus qualifiés de travailler adéquatement. Que ce soit par la création d'un Musée de l'Homme ou par l'expansion de la Direction de l'archéologie, il faudra choisir l'aspect scientifique avant l'aspect populiste ».

La société Archéotec admet volontiers avec le ministre des Affaires culturelles l'inadéquation entre la formation des archéologues et les besoins du Québec. En sortant des universités québécoises, les archéologues ne connaissent à peu près rien de l'archéologie historique et préhistorique du Québec où, pourtant, les besoins se font pressants.

Récemment, le ministre des Affaires culturelles, M. Denis Vaugeois, a annoncé la tenue d'un colloque, en février prochain vraisemblablement, sur la situation de l'archéologie québécoise. Cette importante occasion de réflexion devrait permettre aux universités, au ministère des Affaires culturelles, (et, pourquoi pas, à d'autres ministères) aux archéologues et aux sociétés de sauvegarde de se situer les uns par rapport aux autres et de se concerter dans la définition d'objectifs communs.

Reconnaissance — Le ministre des Affaires culturelles a reconnu à titre de monument historique l'ancien couvent des Sœurs antoniennes de Marie-Reine-du-clergé, à Chicoutimi. Construit après le grand incendie de 1912 selon les plans de l'architecte René Demay, le couvent, avec sa façade dépouillée et symétrique, fait bon voisinage avec l'imposant séminaire de Chicoutimi. La chapelle, haute de deux étages avec des proportions gracieuses, demeure l'élément le plus intéressant de l'ensemble.

Rien ne sert de conduire. Il faut marcher à point.



La Cité

SEULEMENT 9 UNITÉS DISPONIBLES

Maison de ville, avec vue sur le lac ou au bord du lac. Trois et quatre chambres à coucher, foyer, garage. Tapis, armoires de cuisine ultra modernes, gazon partout, entrée de garage asphaltée. Chauffage électrique.

à partir de \$42,500

Direction: Pont Champlain, sortie Taschereau ouest, jusqu'à Balmoral (Projet "La Cité")

La Compagnie de Construction GOLDOR INC.
105 PLACE BELLEVUE, LA CITIÈRE
TEL. (514) 659-9905/612-2857
LA PRAIRIE

Les maisons de transition, un nouvel échec (LdH)

par André Tardif

A cause d'un contrôle quasi absolu qu'exerce sur elles la Commission nationale des libérations conditionnelles, les maisons de transition pour ex-détenus constituent un nouvel échec du système pénitentiaire canadien, estime la Ligue des droits de l'homme.

« Forcés de choisir entre rester en détention ou séjourner dans une maison de transition, plusieurs détenus s'y amènent avec l'idée d'une libération totale et immédiate, ce qui n'est évidemment pas le cas », explique M. Jean-Claude Bernheim, porte-parole de l'Office des droits des détenus, un comité de la LDH.

« Cela compromet la transition dès le départ, faute de motivation personnelle de la part de l'arrivant. La maison n'est plus une réponse à un besoin mais une mesure de contrôle surajoutée, devenant souvent une occasion de retour précipité et injustifié en détention, plutôt qu'un passage à la société libre. »

Selon l'historique qu'en trace l'ODD, les maisons de transition sont nées de l'initiative d'ex-détenus voulant aider leurs confrères. Mais elles furent rapidement récupérées par la CNLC qui relève du bureau du Solliciteur général, devenant ainsi une institution liée à l'appareil pénitentiaire au lieu d'un service d'aide pour ex-détenus, une réponse humanitaire à un besoin exprimé.

« Présentement, le programme de transition s'en tient au respect des normes voulant assurer le maintien du pouvoir et des mécanismes de contrôle, prétend M. Bernheim. Au plan de l'idéologie, la structure pyramidale de la hiérarchie vient inhiber toute initiative de co-gestion qui serait pour le résident l'oc-

casion d'un véritable apprentissage de ses responsabilités. »

A son avis, le système actuel vient monopoliser la gestion au niveau d'une autorité qui veut se prolonger par l'intermédiaire de l'équipe clinique, laquelle n'est strictement qu'un agent de contrôle. La maison devient alors l'instrument incontestable du pouvoir, au lieu d'un service d'aide aux détenus en libération conditionnelle.

Au niveau des structures, M. Bernheim fait état d'un rapport de force, d'une part entre le conseil d'administration de la maison, souvent réduit à n'être qu'un simple outil de contrôle financier et à la merci des autres corps administratifs ayant une autorité hiérarchique, et d'autre part le directeur, qui devient de plus en plus asservi au pouvoir de la CNLC.

« En cas de conflit de gestion interne, si le c.a. est le plus fort, il congédiera la direction par l'entremise de la Commission, comme c'est arrivé en avril dernier à la Maison Saint-Laurent. Mais si la direction l'emporte, c'est le contraire qui se produit sans que la CNLC n'ait à intervenir, comme c'est arrivé à Joliette récemment. Cette instabilité sert très bien à consolider le pouvoir de la CNLC, celui du c.a. étant très aléatoire. »

L'ODD suggère qu'un comité formé d'autres résidents ait la responsabilité de l'accueil d'un nouvel arrivant, pour lui permettre de se sentir partie prenante de la maison et de s'intégrer plus rapidement.

« Dans l'approche que nous proposons, explique M. Bernheim, le résident est un collaborateur à sa propre démarche d'auto-évaluation et à sa progression. L'entrevue devient un entretien. La rela-

tion de confiance et parfois même d'amitié qui s'établit peu à peu avec son conseiller ne peut que favoriser la progression. »

« Cela devient cependant très ambigu, voire même contradictoire, lorsque ce conseiller doit également cumuler le rôle de policier, par exemple lorsque la direction décide unilatéralement, de connivence avec la CNLC, de l'expulser par mesure disciplinaire. Ceci veut dire que le résident doit retourner en institution carcérale, et le conseiller est obligé de le garder jusqu'à l'arrivée des policiers, créant ainsi une situation intenable. »

L'ODD déplore enfin, comme autre contrainte à la transition, les conditions individuelles de la libération, déterminées par la seule CNLC qui garde plein pouvoir de décision depuis la détention jusqu'à la libération totale, « et ce, souvent au détriment d'objectifs cliniques précisés au cours du cheminement de la transition. »

« Si le gars est assez "fin", il jouera le jeu, se conformera aux normes et en sortira au bout du compte sans avoir accompli un travail sérieux et en profondeur, qui lui garantirait sa réussite ou la non-récidive. Par contre, si le gars se révolte, il devient victime de son refus de ces normes oppressantes et sera éventuellement retourné en détention, car le refus de se soumettre n'est pas toléré par les autorités. »

Selon M. Bernheim, il devient illusoire d'établir un processus de compréhension mutuelle, car c'est le rapport de force ou la manipulation qui s'établit. « Il faut un gras très fort — et qui souvent n'a pas vraiment besoin de passer par la transition — pour honnêtement réussir sa transition dans ce contexte », conclut-il.

L'EUROPE ET LE MONDE



Moi, j'ai choisi l'efficacité du réseau de correspondances d'Air Canada.

On y va ensemble?

De Zurich, Paris, Londres... le monde

Air Canada vous ouvre chaque jour le monde des affaires. Nos vols vers Zurich, Paris et Londres par gros porteurs vous donnent accès aux grandes villes de l'Europe, du Moyen-Orient et de l'Afrique.

Un réseau de correspondances efficaces

Que vos affaires vous conduisent à Milan, Athènes, Genève, Koweït, Bombay, Johannesburg, chez Air Canada, nous voyons à faciliter votre voyage. Nous possédons toutes les données permettant de vous tracer l'itinéraire le plus efficace, quelle que soit votre destination.

Le service international d'Air Canada

Les vols d'Air Canada à destination de Zurich se font en L-1011 vers Paris et Londres, en 747. À bord, le service d'Air Canada à son meilleur, y compris la détente de la musique et le divertissement du cinéma. Et nous vous offrons sur demande, chaque fois que c'est possible, un fauteuil en "cabine internationale" ou un groupe de fauteuils de classe économique sont réservés à l'usage de voyageurs payant le plein tarif.

Renseignez-vous auprès de votre agent de voyage ou Air Canada au 931-4411. Votre agent de voyage ou Air Canada vous aideront à régler efficacement vos réservations et locations; vous pouvez également utiliser votre carte enRoute pour régler rapidement certains frais du voyage.

On y va ensemble

AIR CANADA



L'AUDI 5000 S



Pour la première fois, la technique allemande combine un moteur innovateur à 5 cylindres avec la maniabilité superbe d'une traction avant. Et ce n'est que le début d'une expérience de conduite unique.

L'Audi 5000 S est une voiture complète. Elle intègre de nombreuses caractéristiques de luxe nord-américaines à l'élégance des lignes européennes: boîte de vitesses automatique ou

La technique allemande. L'élégance européenne. Le luxe américain.

La voiture complète.

manuelle à 5 rapports, climatisation, sièges avant chauffés à l'électricité, radio stéréo et magnétophone à cassettes, toit ouvrant, lève-glaces et verrouillage des portières à commande électrique, servodirection et beaucoup d'autres.

Venez nous voir pour essayer ce mélange parfait de l'Amérique du Nord et d'Europe.



POPULAR AUTO
VENTE & SERVICE

5441 ST-HUBERT
(Près Métro Laurier)

274-5471

Du sexisme dans la loi électorale

La situation perdure et l'on constate une fois encore, à l'occasion de la révision des listes des électeurs que bien des femmes n'ont toujours pas d'identité propre. Elles continuent d'être la femme de... même en ayant acquis une identité professionnelle.

Aux termes du Code civil du Québec, le nom d'une personne est celui qui lui est donné dans son acte de naissance. Or, selon une coutume séculaire, la femme mariée prend le nom de son mari, sans toutefois perdre son nom. Mais dans les faits, cela ne se passe pas ainsi.

En vertu de la loi électorale du Québec, article 2, paragraphe 5, « nom et prénom pour une femme mariée ou une veuve, s'entend de ses nom et prénom joints au nom du mari ou des nom et prénom du mari suivi du mot madame, lequel dispense, quant à elle, de toute mention de profession ou de métier. »

L'absurdité est flagrante,

FEMININ
PLURIEL

Renée Rowan



toutefois, sans parler de discrimination et d'injustice, quand on trouve, comme c'est le cas pour la liste électorale 046, district électoral de 092 Saint-Jacques, des inscriptions du genre « Woolfe, Marcel, psychiatre » et, la ligne suivante « Woolfe, Marcel, Mme, art. peint. », « Lamontagne, Yves, médecin », et « Lamontagne, Yves Mme avocate »... « McKay, André, médecin » et « McKay, André, Mme médecin »... « Grégoire, Marc, administrateur » et « Grégoire, Marc Mme ed. phys. »... « McCowen, Jean, artiste » et « McCowen, Mme écrivain ».

Qui est Mme Jean McCowen? De plus, il y a erreur sur le nom puisqu'en fait, il s'agit de McEwen. Les oeuvres de Mme McEwen ne sont certes pas signées du prénom de son mari. C'est aberrant.

Sur la liste dont il est ici question, on ne trouve nulle part nom et prénom de la femme joints à ceux de son mari comme le dit la Loi électorale.

A une contribuable qui a téléphoné au bureau de son député, M. Claude Charron, pour tenter de tirer au clair cette affaire, M. André Salinovich a mentionné qu'il s'agissait là d'une directive du pré-

sident d'élection dont le nom apparaît sur la liste, soit M. Fernand Coulombe. Cette formule serait utilisée dans quelques districts, à titre expérimental, pour satisfaire aux besoins de l'ordinateur... Les ordinateurs seraient-ils sexistes?

N'ayant pas réussi à parler à M. Coulombe, nous avons tenté de joindre par téléphone l'adjoint au directeur général des élections, le notaire Paul Lavoie. Ce dernier n'étant pas disponible, nous a-t-on dit, la personne qui a reçu notre appel s'est contentée, quant à elle, de nous dire qu'il n'y avait rien d'illégal dans ce procédé et, sur ce, nous a lu l'article 2, paragraphe 5 de la loi électorale.

Toute cette question du nom de la femme n'est pas nouvelle et le Conseil du statut de la femme fait, depuis 1975, des représentations auprès du gouvernement du Québec pour faire amender la loi électorale de façon à ce que le nom de la femme mariée soit celui qui lui est donné dans son acte de naissance.

Revenant de nouveau à la charge, la présidente du CSF, Mme Laurette Champigny-Robillard, demandait, le 20 avril 1977, au ministre responsable du Conseil, Mme Lise Payette, d'intervenir auprès du ministre à la Réforme électorale, M. Robert Burns, pour que l'amendement réclamé soit enfin mis en place.

M. Burns répondait un mois plus tard disant qu'il appuyait la réforme proposée par le Conseil, soulignant par ailleurs qu'il avait le mandat de procéder à une vaste réforme des institutions publiques tant sur le plan électoral que parlementaire. Le ministre prévoyait être en mesure de présenter un projet de loi en ce sens au début de 1978, ce qui n'a pas encore été fait.

« Il serait inutile à ce stade-ci, écrivait alors M. Burns, de présenter des amendements à une loi aussi désuète que la loi électorale puisqu'il s'agit en fait d'en faire un nouveau texte législatif. »

Dans le rapport qu'il vient de déposer, « Pour les Québécois, égalité et indépendance », le CSF recommande donc, une fois de plus, « que toute personne ne puisse exercer ses droits et exécuter ses obligations que sous les noms et prénoms énoncés dans son acte de naissance » ajoutant « que toutes les lois portant atteinte à l'exercice d'un droit sous le nom patronymique, dont la Loi électorale, soient modifiées en conformité avec l'amendement du Code civil proposé... » Le Conseil recommande en outre « que les conjoints conservent dans le mariage leur nom patronymique ainsi que leurs prénoms respectifs ».

L'AFEAS étend encore son action — L'AFEAS qui a des cercles un peu partout à travers la province n'était pas encore présente à la baie James. C'est maintenant chose faite depuis le 20 octobre.

Mme Alice Joannette, membre et ancienne présidente d'un cercle à Rouyn et à Saint-Rémi de Napierville, vient de fonder un cercle à Kaniapisco, à 135 milles de LG4. Le nouveau cercle compte déjà 25 membres, femmes au foyer pour la plupart et dont les maris sont cadres à la Société de la baie James.

En raison des distances, cette dernière a accepté d'accorder son appui au cercle en participant aux frais de déplacement des personnes ressources.

23 femmes aux élections municipales — Trois femmes se présentent sous la bannière du Parti civique de Montréal au poste de conseiller aux élections municipales du 12 novembre, huit pour le Groupe d'action municipale et douze pour le Rassemblement des citoyens de Montréal. Dans quatre districts, deux femmes briguent les suffrages.

En tout donc, il y a 23 candidates au poste de conseiller sans compter les deux femmes qui se présentent à la mairie.

Le pape prie sur la tombe de saint François

ASSISE (d'après Reuter et AFP) — Le pape Jean-Paul II s'est rendu hier à Assise pour la tombe de saint François.

Quelques dizaines de milliers de pèlerins, dont de nombreux paysans des collines environnantes, se pressaient près de la basilique dans l'espoir d'apercevoir le pape.

En s'adressant à saint François, patron de la ville et de la nation, le Saint-Père s'est écrié: « Fils de la terre italienne, aide le fils de la Pologne devenu évêque de Rome! » Il a demandé au « Poverello » de l'assister dans sa « tâche difficile ». « Aidez-nous, a-t-il dit dans sa prière, à résoudre tous les problèmes sociaux, économiques et politiques du monde... Aidez-nous à mettre fin à toutes les souffrances. »

Le souverain pontife s'est entretenu avec la foule une

quinzaine de minutes avant de donner sa bénédiction. Par des haut-parleurs portatifs, un groupe de jeunes gens lui a crié: « Priez pour l'Eglise du silence! » Jean-Paul II a répondu: « Il n'y a plus d'Eglise du silence. Aujourd'hui, elle parle par la voix du pape. »

Le souverain pontife a assisté à une messe, puis est descendu dans la crypte où se trouvent les ossements du fondateur de l'ordre des franciscains. Il s'est recueilli quelques minutes sur la tombe de saint François.

Assise n'avait pas reçu la visite d'un pape depuis seize ans, soit depuis celle de Jean XXIII, le 4 octobre 1962. Les habitants de la ville étaient aux fenêtres, certains sur les toits: notamment un groupe de religieuses de l'Enfant-Jésus, accrochées à des cheminées au péril de leur vie. Exceptionnellement, les sœurs cloîtrées, comme les

clarisses, avaient reçu l'autorisation de sortir de leur couvent.

Le pape devait rentrer deux heures plus tard à Rome, où il alla se recueillir sur la tombe de sainte Catherine de Sienne. Il en a profité pour parler de la place de la femme dans l'Eglise catholique.

« Je vois en sainte Catherine un signe manifeste de la mission de la femme dans l'Eglise », a-t-il déclaré après avoir assisté avec 2.000 fidèles à une messe célébrée par l'évêque de Sienne, Mgr Ismaele Mario Castellano.

Affirmant son désir de dire beaucoup de choses sur la question, il a dit notamment: « Il faut s'appuyer sur les richesses que Dieu a placées dans le cœur de la femme et sur la sagesse extraordinaire de ce cœur. » Il a promis de revenir sur ce thème de la place de la femme dans l'Eglise à une prochaine occasion.

Par ailleurs, Jean-Paul II a décidé de maintenir à leurs postes le cardinal d'Afrique noire Bernardin Gantin, président de la commission pontificale Justice et Paix, le cardinal italien Opilio Rossi, président du Conseil des laïcs, et le cardinal italien Sergio Pignedoli, président du secrétariat pour les non-chrétiens.

Jusqu'ici, le pape a maintenu dans leurs fonctions la plupart des hauts responsables du Vatican, à l'exception du cardinal américain John Wright, préfet de la Congrégation pour le clergé, qui est malade.

Une fuite acrobatique d'URSS

STOCKHOLM (Reuter) — Un transfuge soviétique réfugié en Suède depuis juillet dernier relate dans une interview au journal "Expressen" les conditions acrobatiques de

son franchissement de la frontière soviéto-finlandaise. Viktor Bublik, trente-deux ans, était parti avec une boussole, un atlas de poche et quelques vivres, du village de Kestenga, à 80 km de la frontière de la Finlande.

Parvenu à celle-ci, il découvrit un ruisseau courant sous la haute clôture de fils de fer barbelés dans une canalisation de ciment de 70 cms de diamètre et de 2 mètres 50 de long. M. Bublik s'est déshabillé entièrement, il a placé ses vêtements et tout ce qu'il avait dans un sac de caoutchouc qu'il a tiré après lui en rampant nu dans la canalisation emplie d'eau. Il atteignit la ville finlandaise de Kkusamo. Mais craignant que les autorités finlandaises ne le renvoient en URSS, il a fait 300 km à pied en dix jours à travers le nord du pays pour arriver en Suède où permis de séjour et de travail lui ont été accordés.

À la mémoire de J.-C. Bonenfant

QUEBEC (PC) — Une plaque commémorative à la mémoire de Jean-Charles Bonenfant a été dévoilée à la bibliothèque de l'Assemblée nationale par M. Clément Richard, président de l'assemblée, et par Mme Bonenfant.

M. Bonenfant, qui est décédé l'an dernier, avait été directeur de la bibliothèque de 1937 à 1969. La cérémonie a eu lieu mardi soir dans le cadre d'une réunion des bibliothécaires parlementaires du Canada, à l'hôtel du gouvernement.

NETTOYEUR

P. M.

Service d'une heure au comptoir

Service de chemises

8309 ST-DENIS

381-1322

Avis aux étudiants

Programmes de premier, deuxième et troisième cycles.

Les demandes d'admission aux programmes de premier, deuxième et troisième cycles pour la session d'hiver 1979 seront reçues jusqu'au 10 novembre, du lundi au jeudi de 9h à 19h, les vendredis de 9h à 17h, au Bureau du registraire, Service de l'admission, UQAM, 1187 rue Bleury, salle 2930 (C.P. 8888, Succ. A, Montréal, H3C 3P8), Tél. (514) 282-7161



Université du Québec à Montréal

Passagers de CP Air !

NOTRE SERVICE EST REVENU À LA NORMALE

Nous regrettons sincèrement que les rumeurs récentes d'une interruption éventuelle de nos vols aient éloigné de nos services certains d'entre vous.

Nous regrettons aussi que ces rumeurs vous aient porté à croire que notre concurrent était le seul choix qui s'offrait à vous.

Nous espérons que notre concurrent a su profiter pleinement de cette occasion pour vous donner un bon service, car il n'aura peut-être plus cette chance avec la reprise de notre activité normale tant pour le transport des passagers que pour le fret aérien. On part ensemble?

Rappelons que nous vous offrons un horaire pratique et de nombreux vols réguliers

au Canada même et dans le monde, ainsi que des correspondances faciles lorsque vous quittez notre réseau.

Pour votre bien-être en voyage, nous vous promettons, entre autres, des mets délicieux servis dans de la porcelaine. Théières et cafetières d'argent agrémentent aussi notre service de bord. Sans compter ce qu'aucune ligne aérienne ne saurait vous promettre...

...les gens de CP Air, qui ne cessent de voler à votre service.

Que ce soit pour vos voyages au Canada ou vers l'Europe, le Mexique, l'Amérique du Sud, la Californie, les îles Hawaï et Fidji, l'Australie et l'Orient, montez avec nous !

On vole à votre service

CP Air

Le Canadien et les Bruins annulent 1-1

BOSTON — Le Canadien a joué un match bien ordinaire, hier au Garden, avec le résultat qu'il n'a pu faire mieux qu'un match nul de 1-1, à Boston.

C'est un but de Réjean Houle, réalisé en avantage numérique, au milieu de la troisième période qui a valu l'égalité au Canadien six secondes avant que Terry O'Reilly ne termine une pénalité de deux minutes.

Houle a accepté une passe parfaite de Guy Lafleur pour parvenir seul devant Gilles Gilbert qu'il a habilement déjoué en feintant de lancer. Lafleur avait reçu le disque de Pierre Mondou qui avait contrôlé la rondelle pendant quelques secondes dans l'espoir de voir une ouverture se créer.

Quelques minutes plus tôt, les Bruins avaient raté une excellente occasion d'accrocher leur avance lorsque Ken Dryden a fermé la porte, bloquant

plusieurs tirs difficiles dirigés vers lui pendant que Jacques Lemaire regardait la scène du banc des pénalités.

Tout comme Larocque, la veille, Dryden a été solide dans son filet, ne concédant qu'un seul but à Bob Miller, dans la quatrième minute du deuxième engagement.

Miller a trompé la vigilance de Dryden après que Rick Middleton lui eut effectué une passe précise pour lui permettre de se présenter devant le filet du Canadien.

Le but des Bruins a été marqué à égalité numérique, quelques secondes après que Bob Gainey eut écopé une pénalité de deux minutes au cours de laquelle les Bruins avaient bien tenté, sans trop de succès, de trouver une faille dans la défensive du Canadien.

Le Canadien a manqué une bonne occasion de briser l'égalité, en fin de troisième, lorsque l'auteur de l'unique but de l'équipe, Réjean Houle,

a pêché contre Rod Milbury alors que le Canadien profitait d'un avantage numérique d'un homme. Stan Johnston, qui a cherché noise au Canadien pendant tout le match, avait pris le chemin du cachot, mettant ainsi en danger le match nul que les Bruins étaient sans aucun doute bien heureux d'obtenir après avoir subi une raclée de 7 à 3, aux points et aux poings, contre les Flyers, samedi.

Soucieux de leur défensive, les Bruins n'ont pas ou trop de difficultés à contenir l'attaque

du Canadien, dont seul le trio composé de Lambert-Risebreg-Tremblay s'est montré menaçant au cours des deux premières périodes. En troisième, ils n'ont presque pas joué.

Au total, Gilles Gilbert a bloqué 22 des 23 lancers du Canadien, la chance étant de son côté, en deuxième, lorsque Larry Robinson a frappé le poteau. En début de troisième, il a contenu Lafleur, seul devant lui.

Visiblement fatigués suite à la dure bataille livrée aux

Flyers sur leur propre patinoire, la veille, les Bruins n'avaient pas amorcé le match avec l'agressivité qu'on leur connaît à l'habitude, se contentant de contrer les attaques du Canadien sans coups d'épaulé, ni mises en échec solides.

En fait, il a fallu attendre les dernières minutes du premier vingt avant que les Bruins n'appliquent une première mise en échec digne de ce nom lorsque l'agressif Stan Johnston a plaqué Réjean Houle le long de la bande, au

grand contentement des partisans de l'équipe qui n'avaient eu jusque là que de rares occasions de manifester leur appréciation.

Obtenant la complicité du Canadien, pas plus intéressé que les Bruins à donner leur plein rendement, les deux équipes s'étaient contentées de jouer d'une façon très mécanique.

En livrant un match nul, hier, le Canadien a donc porté à quatre sa série de parties consécutives sans défaite. Il avait battu les Bruins en six

matches, l'an dernier, pour remporter une autre Coupe Stanley.

ECHOS—N'était pas en uniforme, hier, chez les Canadiens: Yvan Cournoyer, Cam Connor, Pierre Larocque, Pat Hughes et Mark Napier... John Wensinek, le policier des Bruins, n'a pas joué, ayant dû recevoir une dizaine de points de suture pour fermer une plaie suite au violent combat qu'il a livré au jeune Ben Wilson, des Flyers, dans la première période du match perdu 7-3 contre Philadelphie, samedi... Dryden, qui a pris la

relève de Michel Larocque, hier, avait conservé une moyenne de 3.14 en sept parties, ayant gagné trois fois et annulé une fois... L'instructeur Scotty Bowman n'a pas perdu confiance en Doug Jarvis, même s'il connaît un début de saison bien ordinaire. Jarvis a commencé le match au centre, appuyé à l'aile par Bob Gainey et Rick Chartraw... Le Canadien jouera à Washington, mercredi, contre les Capitals de l'instructeur Danny Belsile avant d'affronter les Red Wings de Detroit, jeudi...

sommaires

Ligue Nationale

Samedi

Canadien 4, Flames 2

Première période
1-MONTREAL: Houle (4) 10-50
2-MONTREAL: Lafleur (5) 17-09
3-ATLANTA: Lysiak (9) 18-14
Pénalités: Jarvis M 5:22, Pronovost A 8:53, Shand A 15:33, Marsh A, Lapointe M 16:11, Ribble A, Lapointe M Majures 19:51

Deuxième période
4-ATLANTA: Houston (4) 17-08
Pénalités: Shand A 0:37, Lambert M 2:30, MacMillan A, Bouchard M 12:09, Ribble A 20:00

Troisième période
5-MONTREAL: Lapointe (4) 13-33
6-MONTREAL: Lambert (4) 19-46
Pénalités: Gainey M 6:20

Tirs aux buts:
Atlanta 13 5 7-25
Montreal 14 7 10-30
Gardiens: Bouchard, Atlanta; Larocque, Montreal A-17,250

Hier

Canadien 1, Bruins 1

Première période
Aucun but
Pénalités: Milbury B 5:07, Lambert M 14:03

Deuxième période
1-BOSTON: Miller (5) 4-22
Pénalités: Gainey M 5:11, Boule M, Doak B 5:50, O'Reilly B Mineure double, Langway M 13:06

Troisième période
2-MONTREAL: Houle (5) 9-01
Pénalités: Lemaire M 5:11, O'Reilly B 7:07, Jonathan B 18:40, Houle M 19:03

Tirs aux buts:
Montreal 6 8 9-23
Boston 5 4 8-17

Sabres 2, N. Stars 1

Première période
Aucun but
Pénalités: Robert B 4:54, McKenny M 7:53, Barrett M 10:17, Pogolun B 13:17, Barrett M, Seiling B 16:25

Deuxième période
1-BUFFALO: Ramsay (3) 14-30
(Fogolin, Luce)

Capitals 3, Wings 3

Première période
1-WASHINGTON: Spiros (4) 13-32
(Charron, Maruk)

Deuxième période
2-WASHINGTON: Bergeron (1) 18-54
(Gardien, Charron)

Troisième période
3-MINNESOTA: Sharpley (4) 19-45
(Youngmans, Fidler)

Tirs au but
Minnesota 7 5 10-22
Buffalo 9 7 6-22
Gardiens: G. Edwards, Minnesota; D. Edwards, Buffalo A-16,433

Capitals 3, Wings 3
Pénalités: Ruber Det 0:19, Walter Wash 1:11, Benson Det, Walter Wash Majures 3:25, Larsen Det 13:00, Rowe Wash 15:28, Larsen Det, Walter Wash Majures 16:31, Mulvey Wash 19:45

Deuxième période
3-Detroit: Hextall (4) 1-47
(McCourt, Nedomansky)

Troisième période
4-WASHINGTON: Lofthouse (2) 6-53
(Green, Edberg)

Tirs au but
Detroit 9 6 8-23
Washington 15 1 10-36
Gardiens: Yachon, Detroit; Bédard, Washington A-6,256

Flyers 6, Rockies 4
Pénalités: Ruber Det 7:06, Hextall Det 12:05, Picard Wash 13:11, Larsen Det 15:11

Deuxième période
1-PHILADELPHIE: Barber (7) 4-24
Clarks

Troisième période
2-COLORADO: Comeau (1) 5-29
Croteau, Pachal

Tirs au but
Colorado 10 14 18, Dupont Pha majeur 17:43

Deuxième période
3-PHILADELPHIE: Dsan (1) 2-58
Watson, Bridgman

Troisième période
4-COLORADO: Gardner (6) 6-15
Lachance, Spruce

Deuxième période
1-CINCINNATI: Hissop (5) 12-35
(Forek, Dudley)

Troisième période
2-N-ANGLETERRÉ: Selwood (3) 14-17
(Keon, Antonovich)

Tirs au but
Cincinnati 10 8 20-36
Quebec 4 8 6-18
Gardiens: Mic, Edmonton; Coral, Quebec A-8,400

Stingers 5, Whalers 4
Pénalités: Dupont Pha 3:46, Evans Pha 4:38, Lachance Det 14:18, Dupont Pha majeur 17:43

Deuxième période
1-CINCINNATI: Hissop (5) 12-35
(Forek, Dudley)

Troisième période
2-N-ANGLETERRÉ: Selwood (3) 14-17
(Keon, Antonovich)

Tirs au but
Cincinnati 10 8 20-36
Quebec 4 8 6-18
Gardiens: Mic, Edmonton; Coral, Quebec A-8,400

Stingers 5, Whalers 4
Pénalités: Dupont Pha 3:46, Evans Pha 4:38, Lachance Det 14:18, Dupont Pha majeur 17:43

Deuxième période
1-CINCINNATI: Hissop (5) 12-35
(Forek, Dudley)

Troisième période
2-N-ANGLETERRÉ: Selwood (3) 14-17
(Keon, Antonovich)

Tirs au but
Cincinnati 10 8 20-36
Quebec 4 8 6-18
Gardiens: Mic, Edmonton; Coral, Quebec A-8,400

Stingers 5, Whalers 4
Pénalités: Dupont Pha 3:46, Evans Pha 4:38, Lachance Det 14:18, Dupont Pha majeur 17:43

Deuxième période
1-CINCINNATI: Hissop (5) 12-35
(Forek, Dudley)

Troisième période
2-N-ANGLETERRÉ: Selwood (3) 14-17
(Keon, Antonovich)

Tirs au but
Cincinnati 10 8 20-36
Quebec 4 8 6-18
Gardiens: Mic, Edmonton; Coral, Quebec A-8,400

Stingers 5, Whalers 4
Pénalités: Dupont Pha 3:46, Evans Pha 4:38, Lachance Det 14:18, Dupont Pha majeur 17:43

Deuxième période
1-CINCINNATI: Hissop (5) 12-35
(Forek, Dudley)

Troisième période
2-N-ANGLETERRÉ: Selwood (3) 14-17
(Keon, Antonovich)

Tirs au but
Cincinnati 10 8 20-36
Quebec 4 8 6-18
Gardiens: Mic, Edmonton; Coral, Quebec A-8,400

Stingers 5, Whalers 4
Pénalités: Dupont Pha 3:46, Evans Pha 4:38, Lachance Det 14:18, Dupont Pha majeur 17:43

Deuxième période
1-CINCINNATI: Hissop (5) 12-35
(Forek, Dudley)

Troisième période
2-N-ANGLETERRÉ: Selwood (3) 14-17
(Keon, Antonovich)

Tirs au but
Cincinnati 10 8 20-36
Quebec 4 8 6-18
Gardiens: Mic, Edmonton; Coral, Quebec A-8,400

Stingers 5, Whalers 4
Pénalités: Dupont Pha 3:46, Evans Pha 4:38, Lachance Det 14:18, Dupont Pha majeur 17:43

Deuxième période
1-CINCINNATI: Hissop (5) 12-35
(Forek, Dudley)

Troisième période
2-N-ANGLETERRÉ: Selwood (3) 14-17
(Keon, Antonovich)

Tirs au but
Cincinnati 10 8 20-36
Quebec 4 8 6-18
Gardiens: Mic, Edmonton; Coral, Quebec A-8,400

Stingers 5, Whalers 4
Pénalités: Dupont Pha 3:46, Evans Pha 4:38, Lachance Det 14:18, Dupont Pha majeur 17:43

Deuxième période
1-CINCINNATI: Hissop (5) 12-35
(Forek, Dudley)

Troisième période
2-N-ANGLETERRÉ: Selwood (3) 14-17
(Keon, Antonovich)

Tirs au but
Cincinnati 10 8 20-36
Quebec 4 8 6-18
Gardiens: Mic, Edmonton; Coral, Quebec A-8,400

Stingers 5, Whalers 4
Pénalités: Dupont Pha 3:46, Evans Pha 4:38, Lachance Det 14:18, Dupont Pha majeur 17:43

Deuxième période
1-CINCINNATI: Hissop (5) 12-35
(Forek, Dudley)

Troisième période
2-N-ANGLETERRÉ: Selwood (3) 14-17
(Keon, Antonovich)

Tirs au but
Cincinnati 10 8 20-36
Quebec 4 8 6-18
Gardiens: Mic, Edmonton; Coral, Quebec A-8,400

Stingers 5, Whalers 4
Pénalités: Dupont Pha 3:46, Evans Pha 4:38, Lachance Det 14:18, Dupont Pha majeur 17:43

Deuxième période
1-CINCINNATI: Hissop (5) 12-35
(Forek, Dudley)

Troisième période
2-N-ANGLETERRÉ: Selwood (3) 14-17
(Keon, Antonovich)

Tirs au but
Cincinnati 10 8 20-36
Quebec 4 8 6-18
Gardiens: Mic, Edmonton; Coral, Quebec A-8,400

Stingers 5, Whalers 4
Pénalités: Dupont Pha 3:46, Evans Pha 4:38, Lachance Det 14:18, Dupont Pha majeur 17:43

Association Mondiale

Hier

Nordiques 2, Oilers 0

Première période
1-QUEBEC: Tremblay (1) 5-00
(Fischer)

Deuxième période
2-QUEBEC: Brackenbury (5) 19-09
(Larivière, Corel)

Troisième période
3-QUEBEC: Brackenbury (5) 19-09
(Larivière, Corel)

Tirs au but
Quebec 10 8 20-36
Edmonton 4 8 6-18
Gardiens: Mic, Edmonton; Coral, Quebec A-8,400

Stingers 5, Whalers 4
Pénalités: Dupont Pha 3:46, Evans Pha 4:38, Lachance Det 14:18, Dupont Pha majeur 17:43

Deuxième période
1-CINCINNATI: Hissop (5) 12-35
(Forek, Dudley)

Troisième période
2-N-ANGLETERRÉ: Selwood (3) 14-17
(Keon, Antonovich)

Tirs au but
Cincinnati 10 8 20-36
Quebec 4 8 6-18
Gardiens: Mic, Edmonton; Coral, Quebec A-8,400

Stingers 5, Whalers 4
Pénalités: Dupont Pha 3:46, Evans Pha 4:38, Lachance Det 14:18, Dupont Pha majeur 17:43

Deuxième période
1-CINCINNATI: Hissop (5) 12-35
(Forek, Dudley)

Troisième période
2-N-ANGLETERRÉ: Selwood (3) 14-17
(Keon, Antonovich)

Tirs au but
Cincinnati 10 8 20-36
Quebec 4 8 6-18
Gardiens: Mic, Edmonton; Coral, Quebec A-8,400

Stingers 5, Whalers 4
Pénalités: Dupont Pha 3:46, Evans Pha 4:38, Lachance Det 14:18, Dupont Pha majeur 17:43

Deuxième période
1-CINCINNATI: Hissop (5) 12-35
(Forek, Dudley)

Troisième période
2-N-ANGLETERRÉ: Selwood (3) 14-17
(Keon, Antonovich)

Tirs au but
Cincinnati 10 8 20-36
Quebec 4 8 6-18
Gardiens: Mic, Edmonton; Coral, Quebec A-8,400

Stingers 5, Whalers 4
Pénalités: Dupont Pha 3:46, Evans Pha 4:38, Lachance Det 14:18, Dupont Pha majeur 17:43

Deuxième période
1-CINCINNATI: Hissop (5) 12-35
(Forek, Dudley)

Troisième période
2-N-ANGLETERRÉ: Selwood (3) 14-17
(Keon, Antonovich)

Tirs au but
Cincinnati 10 8 20-36
Quebec 4 8 6-18
Gardiens: Mic, Edmonton; Coral, Quebec A-8,400

Stingers 5, Whalers 4
Pénalités: Dupont Pha 3:46, Evans Pha 4:38, Lachance Det 14:18, Dupont Pha majeur 17:43

Deuxième période
1-CINCINNATI: Hissop (5) 12-35
(Forek, Dudley)

Troisième période
2-N-ANGLETERRÉ: Selwood (3) 14-17
(Keon, Antonovich)

Tirs au but
Cincinnati 10 8 20-36
Quebec 4 8 6-18
Gardiens: Mic, Edmonton; Coral, Quebec A-8,400

Stingers 5, Whalers 4
Pénalités: Dupont Pha 3:46, Evans Pha 4:38, Lachance Det 14:18, Dupont Pha majeur 17:43

Deuxième période
1-CINCINNATI: Hissop (5) 12-35
(Forek, Dudley)

Troisième période
2-N-ANGLETERRÉ: Selwood (3) 14-17
(Keon, Antonovich)

Tirs au but
Cincinnati 10 8 20-36
Quebec 4 8 6-18
Gardiens: Mic, Edmonton; Coral, Quebec A-8,400

Stingers 5, Whalers 4
Pénalités: Dupont Pha 3:46, Evans Pha 4:38, Lachance Det 14:18, Dupont Pha majeur 17:43

Deuxième période
1-CINCINNATI: Hissop (5) 12-35
(Forek, Dudley)

Troisième période
2-N-ANGLETERRÉ: Selwood (3) 14-17
(Keon, Antonovich)

Tirs au but
Cincinnati 10 8 20-36
Quebec 4 8 6-18
Gardiens: Mic, Edmonton; Coral, Quebec A-8,400

Stingers 5, Whalers 4
Pénalités: Dupont Pha 3:46, Evans Pha 4:38, Lachance Det 14:18, Dupont Pha majeur 17:43

Deuxième période
1-CINCINNATI: Hissop (5) 12-35
(Forek, Dudley)

Troisième période
2-N-ANGLETERRÉ: Selwood (3) 14-17
(Keon, Antonovich)

Tirs au but
Cincinnati 10 8 20-36
Quebec 4 8 6-18
Gardiens: Mic, Edmonton; Coral, Quebec A-8,400

Stingers 5, Whalers 4
Pénalités: Dupont Pha 3:46, Evans Pha 4:38, Lachance Det 14:18, Dupont Pha majeur 17:43

Deuxième période
1-CINCINNATI: Hissop (5) 12-35
(Forek, Dudley)

Troisième période
2-N-ANGLETERRÉ: Selwood (3) 14-17
(Keon, Antonovich)

Tirs au but
Cincinnati 10 8 20-36
Quebec 4 8 6-18
Gardiens: Mic, Edmonton; Coral, Quebec A-8,400

Stingers 5, Whalers 4
Pénalités: Dupont Pha 3:46, Evans Pha 4:38, Lachance Det 14:18, Dupont Pha majeur 17:43

Deuxième période
1-CINCINNATI: Hissop (5) 12-35
(Forek, Dudley)

Troisième période
2-N-ANGLETERRÉ: Selwood (3) 14-17
(Keon, Antonovich)

Tirs au but
Cincinnati 10 8 20-36
Quebec 4 8 6-18
Gardiens: Mic, Edmonton; Coral, Quebec A-8,400

Stingers 5, Whalers 4
Pénalités: Dupont Pha 3:46, Evans Pha 4:38, Lachance Det 14:18, Dupont Pha majeur 17:43

Deuxième période
1-CINCINNATI: Hissop (5) 12-35
(Forek, Dudley)

Troisième période
2-N-ANGLETERRÉ: Selwood (3) 14-17
(Keon, Antonovich)

Tirs au but
Cincinnati 10 8 20-36
Quebec 4 8 6-18
Gardiens: Mic, Edmonton; Coral, Quebec A-8,400

Stingers 5, Whalers 4
Pénalités: Dupont Pha 3:46, Evans Pha 4:38, Lachance Det 14:18, Dupont Pha majeur 17:43

Deuxième période
1-CINCINNATI: Hissop (5) 12-35
(Forek, Dudley)

Troisième période
2-N-ANGLETERRÉ: Selwood (3) 14-17
(Keon, Antonovich)

Tirs au but
Cincinnati 10 8 20-36
Quebec 4 8 6-18
Gardiens: Mic, Edmonton; Coral, Quebec A-8,400

Stingers 5, Whalers 4
Pénalités: Dupont Pha 3:46, Evans Pha 4:38, Lachance Det 14:18, Dupont Pha majeur 17:43

Borg ajoute à son palmarès

Le Suédois Bjorn Borg a remporté les honneurs du tournoi de tennis de Tokyo, hier, battant en finale l'Américain Brian Teacher en deux sets, 6-3 et 6-4. Le triple champion de Wimbledon a empoché une bourse de \$30,000, maitrisant assez facilement l'Américain en finale.

Le double messieurs a été enlevé par les Australiens Ross Case et Geoff Masters qui ont battu les Américains Tom Gorman et Pat Duprés 6-3 et 6-4.

D'autre part, à Paris, c'est avec une grande aisance que l'Américain Robert Lutz, 31 ans, a remporté le tournoi de tennis de Paris, ayant raison en finale de son compatriote Tom Gullikson par des scores de 6-2, 6-2 et 7-6. Lutz, qui avait causé une certaine surprise la veille en éliminant un autre Américain, Brian Gottfried, le favori de l'épreuve, a ainsi remporté sa première victoire en simple depuis 1975. Il a obtenu une bourse de \$8,500.

En double, l'Américain Bruce Manson et le Rhodésien Andrew Pattison ont facile-

ment gagné leur match de finale, battant sans difficulté l'Argentin Guillermo Villas et le Roumain Ion Tiriac en deux manches

Victoire convaincante contre les Rough Riders

Les Alouettes prêts à affronter Hamilton

par Laurent Pepin

Les Alouettes de Montréal ont terminé en beauté leur saison régulière dans la Ligue canadienne de football, samedi, prenant la mesure des champions de la section Est, les Rough Riders d'Ottawa, 26-8, devant une foule de 54,159 spectateurs au Stade olympique.

Cette victoire est d'autant plus satisfaisante pour les Alouettes, qu'ils ont inscrit une première victoire en quatre parties contre les représentants de la capitale fédérale cette saison. Ayant perdu leurs trois premiers matches de l'année contre Ottawa 17-10, 23-18 et 13-10, les Alouettes ont donc effectué un redressement dans la portée psychologique ne sera pas sans importance s'ils passent avec succès l'étape de la demi-finale contre les Tiger-Cats de Hamilton samedi prochain à Montréal, pour ensuite affronter les Rough Riders, chez eux, le 19 novembre, en finale de l'Est.

Ainsi, les sourires étaient fort larges dans le vestiaire des Alouettes après la rencontre. Non seulement les joueurs de Joe Scannella ont-ils défait les champions de la section, mais encore ont-ils réussi à fermer les livres avec une fiche de huit victoires, sept défaites et un match nul, ce qui représente un dossier fort respectable si on considère les nombreux avatars subis par les Montréalais cette année.

A titre d'exemple, rappelons que les Alouettes ont dû faire appel à cinq joueurs de quart cette saison, quatre d'entre eux ayant tour à tour été blessés, et que la défense de l'équipe n'est au grand complet que depuis deux semaines, à la suite du retour au jeu de Dickie Harris et Tony Proffoot.

Il ne faut pas oublier non plus que les Alouettes, qui avaient compilé une fiche de 11 gains et cinq revers sous les ordres de Marv Levy en 1977, ont dû s'adapter à la façon d'agir d'un nouvel entraîneur-

chef, Joe Scannella, qui était d'ailleurs fort satisfait de la tournure des événements, samedi.

« Une victoire contre Ottawa lors de cette dernière partie du calendrier régulier est plus importante pour l'équipe comme pour l'entraîneur, qui a quelques fois été critiqué, que le fait de terminer la saison avec plus de victoires que de défaites », a dit Scannella.

Par ailleurs, la façon avec laquelle les Montréalais ont défait Ottawa retient l'attention. « Non seulement nous les avons vaincus, mais nous avons eu le dessus dans tous les domaines », a dit le plaqueur Gordon Judge.

Les Alouettes se sont même permis quelques jeux audacieux, ajoutant ainsi au poids psychologique de leur victoire. Au quatrième quart, par exemple, alors qu'ils menaient 26-8, les Alouettes se sont quelque peu moquées de leurs rivaux lorsque sur une feinte de bottée de dégagement, Larry Smith a reçu la remise de ballon du centre pour ensuite gagner 51 verges au sol avant d'être plaqué à deux verges des buts des Riders.

Il y a aussi les longues passes de Sonny Wade en deuxième demie qui ont dû faire réfléchir les défenseurs d'Ottawa. Wade a notamment atteint Vic Ansonen au troisième quart, ce qui a valu 38 verges de gain aux Alouettes, puis Bob Gaddis, en quatrième période, un jeu parfait de 64 verges.

« Je crois que Mike Nelms sera davantage sur ses gardes lorsque nous jouerons contre Ottawa la prochaine fois maintenant que Ansonen a capté une passe à ses dépens », a commenté Scannella. Notons qu'il s'agissait du premier attrapé d'Ansonen avec les Alouettes depuis qu'il s'est joint à l'équipe, soit en deux parties. C'était aussi la première passe qu'on lui destinait.

Un autre aspect positif dans cette victoire des Montréalais: la tenue irréprochable du

demie offensif David Green, un joueur dont la carrière collégiale aux États-Unis ne lui a même pas permis d'être repêché par une équipe de Ligue nationale de football, à la fin de la dernière saison.

Green, un rapide demi de 5'10" et 195 livres, a inscrit son deuxième touché en autant de parties et a gagné 90 verges au sol en 13 tentatives, ceci après en avoir accumulé 135 verges en 16 courses contre Toronto une semaine auparavant.

Les courses explosives de Green, qui est promu à un bel avenir selon Scannella, ont apporté plus d'équilibre à l'offensive des Alouettes, dont on avait déploré la faiblesse de l'attaque terrestre au début de la campagne.

L'autre touche des Alouettes a été enregistrée par l'ailier défensif Junior Ah You, qui a transformé en touché un botté de dégagement des Riders qu'il avait lui-même bloqué, après une course de 18 verges.

Ce jeu réussi dès la première série des Riders au premier quart a semblé donner confiance aux Alouettes, qui n'ont jamais perdu cette avance, grâce notamment au travail de la première ligne défensive, qui a fait la vie dure aux quarts Tom Clements et Conredge Holloway.

Pour sa part, le botteur de précision Don Sweet a été égal à lui-même, réussissant les quatre placements qu'il a tentés, alors que son vis-à-vis, John Hay, en ratait deux.

Sweet termine donc la saison avec une fiche impressionnante de 30 placements réussis en 35 tentatives, et s'il est un joueur dont on peut être certain qu'il sera d'une grande utilité pour les Alouettes lors des éliminatoires, c'est bien le numéro 11 de la formation montréalaise.

Du côté des Riders, par ailleurs, l'entraîneur-chef de l'équipe, George Brancato, n'était pas trop heureux d'avoir vu ses joueurs ridiculisés en

quelques occasions par les Alouettes. Mais dans le fond, il sait fort bien que si jamais son équipe, qui aurait pu égaler un record de la section Est en rapportant une 12e victoire cette saison, avait eu besoin d'un stimulant spécial en vue d'un éventuel match de finale contre Montréal, elle n'en aura jamais eu un aussi bon, car si les Riders ont joué du football très conservateur et vraisemblablement gardé tous leurs atouts pour les éliminatoires, les Alouettes, eux, n'ont pas raté la chance de piquer leurs adversaires.

Les Alouettes n'avaient pas tellement le choix: il leur fallait absolument, comme l'a dit Scannella, continuer sur l'heureuse lancée sur laquelle ils s'étaient engagés une semaine plus tôt en rossant Toronto 30-7.

Tout est maintenant prêt pour l'ultime affrontement Montréal-Ottawa en finale de l'Est, un match qui devrait être le plus intéressant de la

saison, si les Alouettes disposent du Hamilton, samedi prochain.

ECHOS — Le secondneur Chuck Zapiec a effectué un jeu pour le moins remarquable dans les derniers instants du deuxième quart lorsque, après avoir effectué une interception à la ligne de 46 du Ottawa et couru environ sept verges en diagonale vers sa droite, il décida de botter le ballon à la manière d'un joueur de rugby. Clements l'a ensuite récupéré à sa ligne de dix et fait une deuxième passe, illégale, à Ross Clarkson, tout fin seul à gauche du terrain. Clarkson a couru quelque 100 verges en zigzaguant pour éviter les joueurs des Alouettes qui se sont mis à sa poursuite après avoir tenté de récupérer le ballon botté par Zapiec, avant d'être rejoint dans la zone des buts des Alouettes par Vernon Perry, qui a été puni pour l'avoir rudoïé. Le touché a été annulé. Clements ayant effectué une passe avant illégale, mais le jeu a duré plus de 30 secondes. La cause de tout ce branle-bas? Zapiec croyait qu'il ne restait plus de temps à jouer dans la demie lorsqu'il a intercepté la passe de Clements et, devant la perspective de ne pouvoir se rendre jusqu'au but du Ottawa, il a tenté un simple pour le moins inusité. Les Alouettes ont remporté deux victoires en trois parties contre leurs adversaires de demi-finale lors de la saison régulière. Les Montréalais ont gagné 24-12 et 14-4 au Stade olympique, et ils ont perdu 17-6 à Hamilton...

Alouettes 26, Rough Riders 8

PREMIER QUART
MONTREAL: Touché de Ah You, botté de dégagement bloqué, course de 16 vgs, transformation de Sweet 2-38
MONTREAL: Placement de Sweet, 16 vgs 8-39

DEUXIEME QUART
OTTAWA: Touché de Stenson, passe de 5 vgs de Clements, transformation de Hay 1-157
MONTREAL: Placement de Sweet, 40 vgs 5-32
OTTAWA: Simple de Hay, 46 vgs 9-41
MONTREAL: Placement de Sweet, 39 vgs 13-55

TROISIEME QUART
MONTREAL: Placement de Sweet, 34 vgs 14-13

QUATRIEME QUART
MONTREAL: Touché de Green, course de 5 vgs, transformation de Sweet 2-33
Ottawa 0 8 9 0-8
Montreal 10 6 3 7-26
Assistance: 54 159

STATISTIQUES

	Ott	Mtl
Premiers essais	16	19
Gains au sol	65	190
Gains aériens	188	191
Offensive totale	201	339
Passe complétées	16-34	10-22
Interceptions	1	2
Bottées/moyenne	10-41.2	5-40.6
Echappées/perdus	2-1	3-2
Pénalités/verges	8-103	9-70

Au sol: Ottawa: Murphy 4-24, Green 7-21
Montreal: Green 13-50, L. Smith 1-51

Receveurs: Ottawa: Stenson 7-73, Gabriel 3-56, Murphy 3-21, Montreal: Gaddis 4-101, Dalli, Riva 2-26, L. Smith 2-21



Le demi John O'Leary (30) des Alouettes a été en mesure de mieux percer la défensive des Rough Riders d'Ottawa samedi grâce aux courses hors l'aile de son coéquipier David Green. Ici, il échappe à l'ailler Mike Fanucci. (Photo CP)

Les Cats éliminent les Argonauts

L'histoire se répète à Toronto

HAMILTON (CP) — Le secondneur Ben Zambiasi a justifié sa récente nomination au titre de recrue de l'année dans la section Est de la Ligue canadienne de football, enregistré par Hamilton, lorsque le quart-arrière Jimmy Jones a couronné une poussée de 89 verges par une passe de 40 verges à Kerry Smith, trois secondes avant la fin du deuxième quart.

Neil Lumsden a transformé les trois touchés des vainqueurs en plus de réussir un simple, alors que Lief Pettersson, le remplaçant de Lumsden, blessé à la cheville lors du jeu précédent, a recouvert un simple de 54 verges en ratant une tentative de placement au premier quart.

Faisant face à une défensive tenace tout au cours de la partie l'offensive torontoise n'a enregistré un touché qu'à l'avant-dernière minute de jeu du quatrième quart, Alvin White atteignant l'ancien porte-couleurs des Tiger-Cats, Mike Harris, avec un tir de 15 verges.

Avant cela, Ian Sunter avait recouvert deux simples à la suite d'autant de tentatives de placement.

ment réalisé un touché à la suite d'une interception et d'un retour de 44 verges.

Le seul touché réussi par une des deux offensives en première demie a été enregistré par Hamilton, lorsque le quart-arrière Jimmy Jones a couronné une poussée de 89 verges par une passe de 40 verges à Kerry Smith, trois secondes avant la fin du deuxième quart.

Neil Lumsden a transformé les trois touchés des vainqueurs en plus de réussir un simple, alors que Lief Pettersson, le remplaçant de Lumsden, blessé à la cheville lors du jeu précédent, a recouvert un simple de 54 verges en ratant une tentative de placement au premier quart.

Faisant face à une défensive tenace tout au cours de la partie l'offensive torontoise n'a enregistré un touché qu'à l'avant-dernière minute de jeu du quatrième quart, Alvin White atteignant l'ancien porte-couleurs des Tiger-Cats, Mike Harris, avec un tir de 15 verges.

Avant cela, Ian Sunter avait recouvert deux simples à la suite d'autant de tentatives de placement.

cement ratées, et Ken Clark en avait enregistré un autre de 76 verges lors d'un botté de dégagement.

Les six autres points du Toronto ont été le résultat de trois touchés de sûreté, dont deux ont été concédés par le botteur de dégagement du Hamilton, Henderson, alors que les Tiger-Cats faisaient face à une situation de troisième essai profondément dans leur territoire. L'autre touché de sûreté du Toronto fut le résultat du plaqué dans la zone des buts du Hamilton de Gord Knowlton aux dépens du demi offensif Jimmy Edwards.

D'autre part à Calgary, les Stampede, grâce à leur victoire de 22-14 sur les Blue

Bombers de Winnipeg, lors d'un match joué à guichets fermés, ont conquis le deuxième rang de la section Ouest. La foule de 26,888 spectateurs a réservé une ovation debout aux Stampede, qui prendront part aux éliminatoires pour la première fois depuis 1971, lorsque le match a pris fin.

Calgary recevra les Blue Bombers, dimanche prochain en demi-finale de l'Ouest.

La partie d'hier, la seconde en deux semaines entre les deux équipes, a déterminé la quelle les deux formations termineront la saison au deuxième rang. Les Stampede ont fini à un point des meneurs, les Eskimos d'Edmonton.

FOOTBALL

Ligue Canadienne									
Samedi									
Montréal 26, Ottawa 8									
C.-Britannique 33, Edmonton 11									
Hier									
Hamilton 23, Toronto 16									
Calgary 22, Winnipeg 14									
(Fin du calendrier régulier)									
Samedi									
Demi-finale de l'Est									
Hamilton à Montréal									
Dimanche									
Demi-finale de l'Ouest									
Winnipeg à Calgary									

Ligue Nationale									
Hier									
Houston 14, Cleveland 10									
N.-Angleterre 14, Buffalo 10									
Seattle 31, Chicago 29									
St. Louis 20, Giants NY 10									
Atlanta 21, San Francisco 10									
Pittsburgh 20, N.-Orléans 14									
Philadelphie 10, Green Bay 3									
Minnesota 17, Detroit 7									
Oakland 20, Kansas City 10									
Miami 23, Dallas 16									
Los Angeles 26, Tampa Bay 23									
San Diego 22, Cincinnati 13									
Jets NY 31, Denver 28									
Aujourd'hui									
Washington à Baltimore									

LIGUE NATIONALE									
Division Américaine									
Section est									
	pj	g	p	n	pp	pc	mo.		
N.-ANGLETERRE	10	8	2	0	242	165	.800		
MIAMI	10	7	3	0	242	162	.700		
JETS NY	10	6	4	0	244	232	.600		
BALTIMORE	9	3	6	0	120	230	.333		
BUFFALO	10	3	7	0	172	227	.300		
Section Centrale									
	pj	g	p	n	pp	pc	mo.		
PITTSBURGH	10	9	1	0	249	139	.900		
HOUSTON	10	6	4	0	161	165	.600		
CLEVELAND	10	5	5	0	175	165	.500		
CINCINNATI	10	1	9	0	110	184	.100		
Section ouest									
	pj	g	p	n	pp	pc	mo.		
DENVER	10	6	4	0	171	141	.600		
OAKLAND	10	6	4	0	193	164	.600		
SEATTLE	10	5	5	0	221	235	.500		
SAN DIEGO	10	4	6	0	191	215	.400		
KANSAS CITY	10	2	8	0	151	228	.200		

Ligue Canadienne									
Section Est									
	pj	g	p	n	pp	pc	pts		
X-OTTAWA	16	11	5	0	395	261	22		
MONTREAL	16	8	7	1	331	295	17		
HAMILTON	16	5	10	1	225	403	11		
TORONTO	16	4	12	0	234	389	8		
Section Ouest									
	pj	g	p	n	pp	pc	pts		
X-EDMONTON	16	10	4	2	452	301	22		
CALGARY	16	9	4	3	381	311	21		
WINNIPEG	16	9	7	0	371	351	18		
C.-BRITANNIQUE	16	7	7	2	359	308	16		
SASKATCHEWAN	16	4	11	1	330	459	9		

AFRIQUE DU NORD

COMPAGNIE NATIONALE ALGÉRIENNE DE NAVIGATION

LIGNE RÉGULIÈRE VERS L'AFRIQUE DU NORD

ESCALES: Algérie, Alger, Oran, Annaba et Skikda

Tunisie, Tunis, Sfax et Sousse.

PROCHAINE ESCALE: BIRAN

HAMILTON 10 nov. 27 nov.

MONTREAL 18 nov. 10 déc.

Escales dans d'autres ports sur demande suffisante.

AGENT AU CANADA

march shipping limited

MONTREAL (514) 842-8841 SAINT JOHN (506) 693-1227 TORONTO (416) 366-2586

CECI EST UN AVERTISSEMENT !

NE SIGNEZ PAS VOTRE CONTRAT DE LOCATION À LONG TERME AVANT DE NOUS AVOIR CONSULTÉS !

NOS CONSEILLERS PROFESSIONNELS VOUS AIDERONT À FAIRE LE MEILLEUR CHOIX.

APPELEZ NOUS VOUS NE LE REGRETTerez PAS !

PHILIPPE D. FRÉCHETTE
CONSEILLER EN LOCATION

Lanthier & Lalonde
Location d'auto

5300 E. SHEARBRIDGE 253-2111

LE SALON FORD

FAIRMOUNT FUTURA
\$131.00 par mois
équipement de base

THUNDERBIRD
\$172.01 par mois
V8, automatique, servo-direction, servo-freins, radio AM, dégivreur électrique

L.T.D.
\$159.00 par mois
V8, automatique, servo-direction, servo-freins, radio AM, dégivreur électrique

LOCATION À LONG TERME

1150, Boul. LAURENTIEN (JUSTE AU SUD DE CANADIA) VILLE ST-LA

Petite lettre de remerciements à Claude Dubois

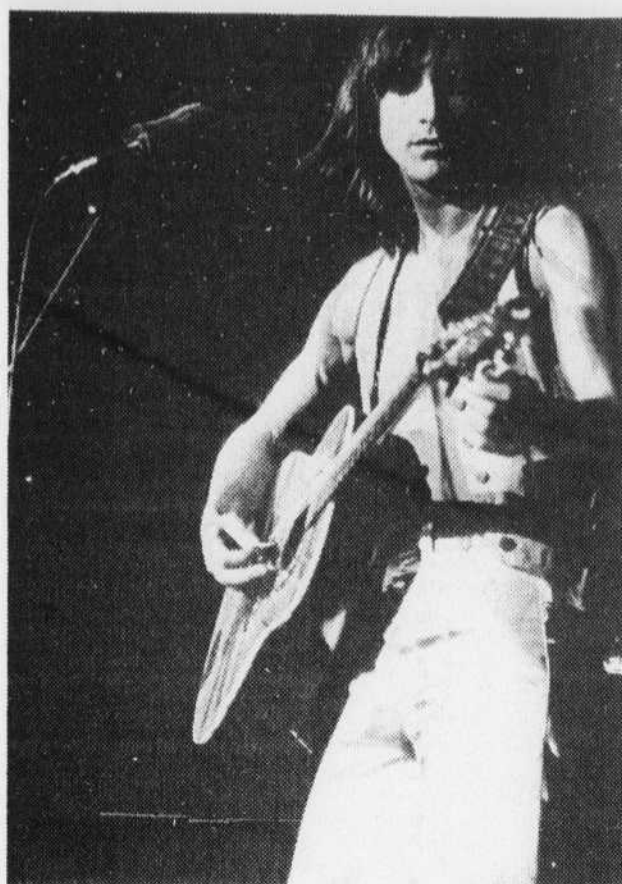
Cher Dubois,

Tu ne le savais peut-être pas, mais tu as des connections de ce côté-ci de la clôture. J'ai lu les critiques vendredi matin et le moins qu'on puisse dire c'est que pour une fois, peut-être la dernière, ils ne t'ont pas manqué. Faut dire quand même que tu courais un peu après. En naviguant les journalistes venus en grand renfort, en leur disant avec ton grand sourire de farceur que ton métier tu l'apprenais toujours le lendemain dans les journaux, en déclarant que "les journalistes, c'est pas de leur faute, ils sont nés comme ça", il fallait que tu t'attendes à ce que la foudre te tombes dessus. Cher Dubois, tu n'as peut-être pas donné le show de ta vie jeudi soir, tu n'as peut-être pas des musiciens à tout casser, ton son laissait parfois à désirer, mais je t'ai trouvé bon pareil. Je t'ai trouvé bon parce que tu chantes comme aucun chanteur ici, que dans ta façon de parler et de chanter pour le monde, t'as du cœur, de l'âme et de la générosité à revendre, que tu vas toujours au bout de toi-même, même quand t'as plus de voix, plus de jus, tu ne retiens jamais.

On a dit que ton show était trop long, c'est vrai. On a dit que t'as commencé avec 45 minutes de retard, c'est vrai. Raoul Duquay a fait la pareille au St-Denis il y a un an et personne ne le lui a reproché. Personne n'a rien trouvé à redire. Ton problème Dubois, c'est finalement que t'es trop honnête, tu dis tout haut ce que tu penses, tu fais très fort de ce que t'as envie de faire et c'est ça que le monde ne peut pas supporter. Le monde il aime qu'on lui fasse des courbettes, qu'on le cajole, qu'on lui dise combien il est beau et fin; le monde il aime de belles petites chansons douces chantées sans trop de cœur, de peur que ça s'assise et que ça froisse. Le monde il aime que tout soit propre et bien fait, que rien ne dépasse, que rien ne déplaie. Toi évidemment, tu ne vois pas tout à fait les choses sous un même oeil. Toi, tu aimes que ça saute de toutes parts même si tu dois sauter avec. Toi, Dubois t'es le genre à contre courant; tu fais du rock et du reggae quand tout le monde en est rendu au macramé, tu joues au "tough", tu joues au "punk" quand tout le monde, Gagnon, Reno, Charlebois et cie. portent des smoking et ont les fesses serrées. Tu tiens debout quand tout le monde commence à s'asseoir.

Tu restes malgré toutes tes folies, malgré tes gaffes, des goûts un peu bizarres pour le psychédélique et les soucoupes volantes, tu restes libre et à l'abri du petit monde restreint des fonctionnaires. Des shows, des disques, des conférences de presse à tous les six mois, en série, tu n'en saurais que faire. Tu préfères aller te promener en Asie, à New York ou à Tokyo, tu préfères vivre ta petite vie sans trop te soucier de ce qu'en disent les autres. T'es comme un enfant sans cesse émerveillé, amoureux fou de la vie et crois-moi, Dubois, des enfants comme toi il n'y en reste plus beaucoup.

Natalie PETROWSKI



Claude Dubois

MUSIQUE

William Parker

Un remarquable interprète du lied

par Gilles Potvin

Lauréat du Concours international de Montréal en 1977 alors qu'il se voyait accorder le deuxième prix ex-aequo avec le soprano Louise Wollhaffa, le baryton américain William Parker donnait jeudi après-midi, au théâtre Maisonneuve, son premier récital officiel ici sous les auspices du Ladies' Morning Musical Club. On se souvient que l'art de ce chanteur, sa musicalité et sa maîtrise des styles, avaient recueilli en 1977 tous les suffrages. Plusieurs s'étaient étonnés que le premier prix ne lui ait pas été octroyé.

A ce jour, le curriculum vitae de William Parker est déjà impressionnant. Il a accumulé les prix aussi bien en Europe qu'en Amérique du Nord comme le signale sa biographie dans le programme, laquelle omet d'inclure, du moins dans la version en langue anglaise, le prix de Montréal. Il chante à l'opéra sur deux continents et s'est distingué comme chan-

teur d'oratorio et de récital. Sa carrière est déjà bien amorcée et son art doit maintenant être apprécié pour lui-même et non plus en fonction de d'autres chanteurs, comme cela se produisit lors de concours.

Les qualités de ce chanteur restent impressionnantes et ont été brillamment mises en valeur. Dans la première moitié du programme, il s'est révélé un remarquable interprète du lied, chantant successivement *Adelaide* de Beethoven, un groupe de cinq lieder de Schubert et les *Vier ernste Gesänge*, les Quatre chants sérieux, de Brahms. Le timbre est riche et chaleureux, particulièrement dans le registre moyen et dans le registre grave. Chaque phrase est détaillée avec un soin infini; chaque mot, chaque accent contribuant à illustrer le sens du texte chanté. Il serait vraiment difficile de le prendre en faute sur ces aspects.

Ce qui manque à William Parker et qu'il acquerra sans doute avec l'expé-

rience, est cette spontanéité, cet élan intérieur qui font intensément vivre les textes qu'il propose. Pour l'instant, ce qu'il nous offre paraît généralement trop étudié et calculé. Cela est encore plus apparent dans le registre aigu où la conduite de son organe semble poser certaines difficultés.

Mais ils sont loin d'être légion les chanteurs qui peuvent interpréter avec autant d'art et de fini les *Trois ballades de François Villon* de Debussy. William Parker donne à ces pages tout leur sens bien que l'on aurait souhaité une énonciation encore plus claire des textes. La dernière partie de son programme était consacrée à des œuvres de compositeurs américains, *Ballad of Billy in the Dardies* d'Ernest Bacon et *Three Old American Songs* d'Aaron Copland.

Au piano, Dalton Baldwin a été le collaborateur discret mais éminemment efficace que nous avons apprécié lors des récitals de Gérard Souzay.

LABOIR-À-ÉCHOS

Une rétrospective de l'œuvre du cinéaste Maurice Proulx se tiendra les 7, 9 et 10 novembre à la Bibliothèque nationale du Québec, à 19 h 30 et 21 h 30. Professeur d'agronomie à La Pocatière, l'abbé Proulx a réalisé une quarantaine de films sur la colonisation, les problèmes agricoles et les événements marquants de son époque. On pourra voir au cours de ces représentations: *Le percheron*, *Le lin au Canada*, *Les ennemis de la pomme de terre*, *Jeunesse rurale*, *En pays pittoresque*, *Un documentaire sur la Gaspésie*, *Ski à Québec*, *Les îles de la Madeleine*, *Au Royaume du Saguenay*, etc. L'entrée est libre, 1700 rue Saint-Denis.

Mme Thérèse Guité exposera du 9 novembre au 9 décembre une série de batik de la collection *Légendes du Québec*, à la galerie des Artistes du meuble québécois, 88 est, rue Saint-Paul. Pionnière du batik au Québec, Mme Guité est reconnue internationalement.

Au cours des dimanches après-midi de novembre, les services éducatifs du Musée du Québec présenteront le groupe Catpoto de Montréal qui donne des représentations de danse-contact dans le cadre de l'exposition tactile qui se tient jusqu'au 11 décembre. Le groupe Catpoto se compose de quatre danseuses, Gurney Bolster, Dena Davida, Evelyn Ginzburg et Carol Harwood. La forme de danse-contact qu'elles pratiquent constitue une expérience sensorielle tridimensionnelle qui met en jeu la dynamique des corps réunis, devenant dès lors un complément à l'exposition (15 h).

L'Expo-vente annuelle des Artisans du Richelieu se tiendra cette année les 18 et 19 novembre, à Richelieu (à l'intersection des routes 112 et 133). Plus de 7500 visiteurs ont visité l'an dernier l'exposition qui en est à sa sixième édition et qui rend justice aux excellents tisserands, céramistes, potiers, etc. de la région. Les heures d'ouverture sont de 10 h à 22 h.

TÉLÉVISION

2 CBFT

8.55 Ouverture et horaire
9.00 En mouvement
9.15 Les Châliens
9.30 Passe-partout
10.00 Une fenêtre dans ma tête
10.15 Virginie
10.30 Magazine express
10.35 De Trois Rivières "Plein air"

11.00 Les nouvelles de Célébration
11.30 Harold Lloyd
12.00 Vers l'avenir
12.30 Les nouvelles de Célébration
13.00 Le Téléjournal
13.30 Femme d'aujourd'hui
14.00 D'amour et d'eau fraîche
14.30 De Rouen "La guerre"
15.30 Au jardin de Pierrot
15.45 Les Châliens
16.00 Bobino
16.30 Le Gutenberg
17.00 L'heure de pointe
18.00 Ce soir
18.30 Nouvelles du sport
19.00 Les nouvelles de Célébration
19.30 Terre humaine
20.00 Papa, cher papa
21.00 Télé-sélections
"Angoisses - double meurtre" (drame)
Britannique
Téléjournal
22.30 Nouvelles du sport
23.00 Aux frontières du connu
23.30 Les nouvelles de Célébration
1.00 Le Téléjournal

10 CFTM

7.50 Horaire CFTM-TV
7.55 Les sports au 10
8.00 Les p'tits bonshommes
8.15 Fanfan Dede
8.45 Les p'tits bonshommes
9.00 A la bonne heure
10.30 Bonjour Madame
11.15 Saturnin le petit canard
11.30 Les p'tits bonshommes
11.45 Les p'tits bonshommes
12.00 Les p'tits bonshommes
12.30 Midi nouvelles
12.40 A vous de jouer
13.00 Personnalité
13.30 Cine-Quiz
"Station du désir" (drame) - Italo-Épaulon 1957
15.30 Services à la communauté
16.00 Le monde de monsieur Tranquille
16.30 Les tannants
17.30 Parle, parle, jase, jase
18.30 Le dix vous informe
19.00 Domique
19.30 Le clan Beaulieu
20.00 L'homme de \$6.000.000
21.00 Cine-Choc
"L'escapade" (drame - American 1974)
22.30 Les nouvelles TVA
23.00 Les sports au 10

SUR SCÈNE

CEPEP DU VIEUX MONTRÉAL, 255 Ontario E. (861-457) Willie Dixon 20 h 30.
CENTAUR, 653 St-François-Xavier (280-1229) "Paper Wheel" création collective du mardi au samedi: 20 h 00, dim. 19 h 00, matinales mercredi: 13 h 00, sam. 16 h 00.
CENTRE D'ESSAI LE CONVENTUM, 1237 Sanguinet (844-9352) Poésie: Pauline Harvey - 20 h 30.
LA CHACONNE, 388 Ontario Est, "Solange" de Jean Barbeau, du mercredi au dimanche: 21 h 00.
LA POUILLÈRE, 116 Ste-Hélène (526-0821) "Des pommes pour Eve" de Anton Tchekov. Tous les soirs: 20 h 30. Relâche dim et lundi.
PATRIOTE DE MONTRÉAL, 1474 Ste-Catherine Est, 523-1131. Luc Duroy. Semaine et dimanche: 21 h 00, samedi: 20 h et 23 h.

PATRIOTE EN HAUT, "Pourquoi Dracula et pas moi?" de J.C. Sagné. Tous les soirs: 20 h 00. Relâche lundi et mardi.
SALLE WILFRID PELLETIER, Place des Arts, 175 ouest Ste-Catherine (842-2112) English Chamber orchestra au pupitre. Vladimir Ashkenazy - 20 h 30.
SOLEIL LEVANT, 286 Ste-Catherine O. (861-0657) Relâche.
THEATRE D'AUJOURD'HUI, 1297 Papineau (523-1211) Relâche.
THEATRE DENISE PELLETIER, Salle Fred Barry, 4353 Ste-Catherine E. (523-8774) Relâche.
THEATRE DENISE PELLETIER, (Salle Denise Pelletier) Relâche.
THEATRE EXPERIMENTAL DE MONTRÉAL, 320 Notre-Dame Est (878-1306) "La ligue nationale d'improvisation" collectif - 21 h 00.

THEATRE DE LA GRANDE REPLIQUE, 325 p. rue St-Denis (866-2494) Relâche.
THEATRE DE LA MANUFACTURE, Cinéma parallèle, 3682 St-Laurent "Macbeth" de Shakespeare traduit par Michel Gagné - A partir du 31 octobre.
THEATRE MAISONNEUVE, Place des Arts, 175 Ste-Catherine ouest (842-2112) Relâche.
THEATRE DU NOUVEAU-MONDE, 845 Ste-Catherine O. (861-0653) Relâche.
THEATRE PORT ROYAL, Place des Arts, 175 Ste-Catherine O. (842-2112) Relâche.
THEATRE DE QUATROUS, 100 Avenue des Pins (846-7277) Relâche.
THEATRE DU RIDEAU-VERT, 355 rue Gifford (845-0267) "Le bourgeois gentilhomme" d'Antoine Molière. Tous les soirs: 20 h 00. Dim. 19 h 00. Relâche lundi.
THEATRE ST-DENIS, 1594 St-Denis, 849-4211 Relâche.

Prenons ça à coeur

Contribuons à la campagne de la Fondation du Québec des maladies du coeur...

son seul péché était d'être femme

un film de WILHELM BOROWCZYK

INTERIEUR d'un COUVENT

Aux 4 Cinés

Le PARISIEN 1
486 STE CATHERINE O. 866 3856

RIVOLI 2
ST DENIS ET BELANGER 777 3125

LAVAL 5
CENTRE LAVAL 688 7776

GREENFIELD PARK 1
CENTRE LAVAL 688 7776

CONCERTS ET ARTISTES CANADIENS INC.

présente

Un événement exceptionnel

VLADIMIR ASHKENAZY

au double titre de

CHEF D'ORCHESTRE et PIANISTE-SOLISTE avec

L'ENGLISH CHAMBER ORCHESTRA

Variations sur un thème de Frank Bridge Benjamin BRITTEN
Divertimento pour cordes BELA BARTOK
Symphonie No. 5 en si bémol majeur Franz SCHUBERT

M. ASHKENAZY interprétera au piano le Concerto No 19 en fa majeur K.459 de MOZART

Ce soir 20 h 30

Billets \$15, \$12, \$10, \$8, \$6. En vente à la Place des Arts et à Montreal Trust P.V.M.

COMMANDES TÉLÉPHONIQUES
CARTES CHARGEX ET MASTER CHARGE
Téléphonez-nous à 935-0678

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tel. 842-2112

UN FILM DE MILOS FORMAN

JACK NICHOLSON

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU

CHAMPLAIN 2 12.00 - 2.20 4.45 - 7.05 9.30
STE-CATHERINE, PAPINEAU 524-1685

L'important est de ne jamais désespérer

Version Originale sous-titrée français à la Place Victoria seulement!

Midnight Express

Un film de ALAN PARKER

Square Décarie 1 341-3190
Place Victoria 878-1451
Place du Canada 861-4595

"P. VICTORIA": 5.00 - 7.15 - 9.30
"P. DU CANADA & DECARIE": 7.15 - 9.30

Que faisiez-vous en 1963?

Frederique avait 15 ans. Anne 13...

Diabolo Menthe

Un film de DIANE KURYS

3e SEM. **Le PARISIEN 4** 486 STE CATHERINE O. 866 3856
LAVAL 2 CENTRE LAVAL 688 7776

Payé par le Comité de Soutien aux travailleurs de Cadbury

ON BARRE CADBURY

...Une nouvelle manière plus libre, plus heureuse de vivre la sexualité...

Du jamais vu, jamais osé: un ménage à trois dont chaque membre aime les deux autres et en est aimé.

Enfin le voile, le film drôle et tonique qui dit des choses essentielles sans se prendre au sérieux.

Les personnages prônent le fameux: Laissez-moi aimer quelqu'un avant d'aimer un sexe.

Fernand aime Louis. Fernand aime Alexa. Alexa aime Fernand. Alexa aime Louis. Louis aime Fernand.

pourquoi pas!

Un film écrit et réalisé par COLINE SERREAU

desjardins 1 12:05 - 2:00 - 3:55 5:50 - 7:45 - 9:40
BASILAIRE 1 288 3141

Une comédie 3e sem. drôlement sympathique

la Belle Emmerdeuse

desjardins 2 1:00 - 3:05 5:15 - 7:25 - 9:30
BASILAIRE 1 288 3141

"Dugrand et du beau cinéma."

"Le plus beau film de Fred Zinneman."

JULIA

JEANE FONDA VANESSA REDGRAVE JASON ROBERTS HAL HOLBROOK

12:30 - 2:40 - 4:55 7:05 - 9:15

desjardins 3 BASILAIRE 1 288 3141

9e sem.

L'argent des autres

JEAN-LOUIS TRINTIGNANT CLAUDE BRASSEUR MICHEL SERRAILL CATHERINE DENEUVE

12:15 - 2:10 - 4:05 6:00 - 7:55 - 9:50

desjardins 4 BASILAIRE 1 288 3141

MEILLEUR FILM DE L'ANNEE

"ANNIE HALL"

WOODY ALLEN DIANE KEATON

st-denis 3 12:40 - 2:25 - 4:10 5:50 - 7:35 - 9:20
1590 RUE ST-DENIS 845-3222

DANSE

Le Lac des Cygnes et puis après...

par Angèle Dagenais

Eddy Toussaint a tenu son pari. Après avoir chanté sur tous les toits que sa compagnie présenterait un jour le pas-de-deux du Ile Acte du Lac des cygnes, voilà c'est

fait. Louis Robitaille s'est habillé en prince Siegfried (nouvelle coiffure, nouveaux atours), lançant à gauche et à droite la pauvre Sonia Vartanian (prêtée par les Grands ballets canadiens) comme s'il voulait l'épingler au plafond.

Monumentale farce d'un soir de gala que ce pas-de-deux sorti de son contexte entre une chanson de Jean-Pierre Ferland et les airs plaintifs du violon en acier de Dominique Tremblay.

A force de tout mélanger par entêtement ou autrement on finit par brouiller les pistes, même les plus simples. Eddy Toussaint a commencé par s'identifier au ballet-jazz, puis voyant que cette avenue pouvait peut-être mener à un cul-de-sac très rapidement (en

termes d'aide monétaire notamment), a réorienté son tir vers un type de danse qu'il appelle "contemporaine", puis flirtant avec le ballet classique de plus en plus, voilà qu'il juche toutes ses danseuses sur pointes, emprunte des ballerines aux Grands ballets canadiens au besoin et nous présente, oh merveille! le pas-de-deux du Lac des Cygnes, tel que promis.

Maintenant que l'on sait qu'il est capable de tenir ses promesses, il faudrait peut-être que Eddy Toussaint essaie de définir pour sa compagnie un style spécifique et tente de l'exploiter, de le raffiner, le polir et trier sur le volet les artistes qui seront le plus apte à l'exprimer et à stimuler sa créativité.

Ceci dit, le programme de la "rentrée d'automne" de la compagnie Eddy Toussaint auquel on était convié au cours du week-end reflétait très exactement toutes les tendances vers lesquelles s'est penché depuis quelques années, remaniant de six mois en six mois ses oeuvres, au gré de la critique interne et externe. Au lieu de chercher la météo dans les journaux, M. Toussaint ferait mieux de se mettre lui-même le nez dehors pour savoir quel temps il fait.

Dans ses oeuvres les plus récentes, M. Toussaint fait un abus systématique du chausson de pointe forçant, par exemple, une excellente danseuse comme Lise Bernier à s'enfermer les pieds dans ces appareils qui ressemblent davantage à des plaques chirurgicales qu'à des artifices conçus pour amplifier la grâce et la légèreté de la danseuse. Il en va de même dans le duo « érotico-érotique » de la chorégraphie intitulée *De soir-là...* le couple formé de

Jean-Marc Lebeau et de Kathryn Greenaway est pratiquement nu sur la scène dans une lumière rougeâtre tamisée et cette dernière porte toujours ses pointes comme s'il s'agissait d'une paire de fausses dents...

J'exagère évidemment, mais les contrastes sont si violents chez Eddy Toussaint, les superpositions de styles si criardes et artificielles, que l'on ne peut s'empêcher de les grossir et de les ridiculiser.

Eddy Toussaint tient mordicus à s'établir une crédibilité au-dessus de tout soupçon et, à cet effet, courtise les « grandes puissances » qui s'empressent de lui échanger aussi bien des membres de leur conseil d'administration que de leurs artistes. Comme me le faisait remarquer quelqu'un récemment, il y a quelque chose de très « incestueux » dans ce genre de procédé. Comment expliquer autrement ces alliances qui se font et se défont, sinon pour perturber un équilibre des forces qui se ferait normalement dans le milieu par une saine concurrence au lieu d'être basé sur un système de pistonnage et de protection.

Eddy Toussaint est très exigeant de ses danseurs et il a raison, mais ces derniers sauront-ils danser sur quel pied danser si les règles du jeu étaient claires. On ne peut pas maîtriser tous les styles avec succès — passer du jazz au tutu, indifféremment. A l'heure actuelle, il y a plusieurs compagnies dans cette compagnie: chez les danseuses, celles qui maîtrisent les pointes et les autres, formées au jazz; dans l'ensemble de la compagnie, ceux qui ont une « ligne » classique et ceux qui n'en ont pas. Chose certaine, on ne forme pas des danseurs classiques à 20 ans, et ce, malgré tous les paris!

Du «théâtre sportif» au TEM

par François Roberge

La Ligue nationale d'improvisation en est à sa deuxième saison au Théâtre expérimental de Montréal les lundis et vendredis soirs. Et elle est sur le point de devenir un événement sophistiqué et chic.

Il s'agit au départ d'une idée de génie qui consiste à réunir sur une patinoire, dans des costumes de hockey deux équipes de comédiens qui jouent selon les règles de notre sport national, une partie d'improvisation.

La salle du TEM dispose d'un organiste, Dickie Lacoste qui ne cède rien à tous les Léo LeSieur ou Claudette Aubut.

Lucien Hétu, Dupras etc... On y aménage des gradins autour d'une très belle patinoire de bois, la ligue dispose d'une authentique sirène comme celle du forum et chaque spectateur se voit remettre à l'entrée une planche de massonite dont les deux faces portent les couleurs des deux équipes en présence. Cette planche sert à voter après les jeux.

L'arbitre choisit un carton au hasard et ce carton indique le thème et la durée de l'improvisation que les deux équipes ont à faire sur la patinoire. Exemple: « prison sans barreaux, improvisation com-

LIGUE NATIONALE D'IMPROVISATION						
	PJ	G	P	PP	PC	PTS
NOIRS	2	2	0	15	10	4
VERTS	2	2	0	10	8	4
BLANCS	2	1	1	10	10	2
BLEUS	2	1	1	10	10	2
ROUGES	2	0	2	10	12	0
JAUNES	2	0	2	8	13	0

parée (les deux équipes une après l'autre) durée cinq minutes, accessoires aucun, deux joueurs de chaque équipe. » La Ligue nationale d'improvisation compte cette année six équipes régulières dont les entraîneurs sont: Roger Blay, Lorraine Pintal, Pierre-Jean Cuillier, Janine Sutto, Michel Garneau et André Brassard.

Il est question que les parties soient diffusées par Radio-Centre-Ville et que l'on forme une Ligue du Vieux Poêle entre les périodes pour discuter du jeu, de la ligue, du repêchage etc... Il ne manque qu'Allan Eagleson dans le tableau car quelques amateurs de Québec s'apprennent à lancer une ligue concurrente à la Ligue nationale, l'Association Mondiale d'improvisation.

Le jeu à la ligue présente donc de nombreuses ressemblances avec le vrai hockey. L'ambiance des matches est indiscutablement sportive, et quand l'annonceur officiel entonne l'hymne national (la Feuille d'Érable, que l'on retrouve dans la Bonne Chanson de l'abbé Gadbois) joueurs et spectateurs se lèvent volontiers (s'ils le peuvent) pour regarder le tableau de scores avec un air inspiré du genre « s'aimer c'est regarder ensemble dans la même direction ».

Deux styles de jeu s'affrontent comme au vrai hockey, le style rude et le style raffiné à l'europeenne.

Bien que les Soviétiques et les Tchèques se soient récemment dotés de détails du genre Ferguson pour affronter l'Amérique au hockey, on peut toujours constater une différence de style dans leur jeu quand on les compare aux Américains.

Jeu de passe, rapidité, subtilité sont des caractéristiques qui se sont greffées au hockey américain par influence des matches internationaux.

A la LNI il y a des équipes et des joueurs de style européen

et des joueurs de type nord-américain.

Ces derniers ont la faveur des spectateurs.

Cela s'est une fois de plus vérifié vendredi dans l'affrontement entre les Verts de Janine Sutto et les Jaunes-Oranges d'André Brassard.

Les Jaunes-Oranges ont constamment été plus légers, plus inventifs et plus cohérents dans leurs improvisations. Le développement de thèmes comme « prison sans barreaux » a donné lieu à une improvisation « nourrie » sur une chaîne de production de petits gateaux.

Mais le plus souvent ce ne sont pas ces qualités qui dominent. Ce ne sont pas les comédiens qui figment des improvisations qui emportent la manche, mais ceux qui trouvent un bon « punch » massif. La partie de vendredi soir a été accordée par le public à l'équipe des « Verts » alors que dans l'ensemble, l'équipe adverse ait été généralement supérieure. Mais comme au hockey, seuls les buts marqués figurent au tableau.

La LNI est dominée actuellement et jusqu'à ce soir par les Noirs et les Verts avec deux matches gagnés chacun. Ce soir l'une des équipes les plus anciennes, celle des Bleus livre combat aux Noirs qui ont une grosse réputation dans la ligue.

Les Bleus de Michel Garneau comptent entre autres le rude Robert Gravel, premier joueur de la ligue, mais les Noirs menés de main de fer par Lorraine Pintal comptent des anciens pros tels Pierre Curzi et Claude Laroche. Mais dans l'ensemble les vétérans ont été distribués à travers les équipes, et la ligue a repêché d'excellentes recrues, qui savent tricoter dans tous les sens.

Les billets se vendent à midi au Théâtre et ils s'envolent en moins de dix minutes.

Mary Pickford: une rentrée à la télé?

HOLLYWOOD (AFP) — A 85 ans, Mary Pickford, ancienne étoile du cinéma muet et reine d'Hollywood avec son premier mari, Douglas Fairbank, est toujours alerte: elle envisage même de faire sa rentrée sur le petit écran.

Mary Pickford n'a plus fait d'apparition en public depuis deux ans. Elle avait alors reçu un Oscar spécial pour son oeuvre cinématographique. Et si elle s'intéresse toujours à la télévision, elle déteste que les émissions soient interrompues par les séquences publicitaires, au mépris du public.

Après avoir produit un documentaire de 90 minutes, *American Sweetheart*, sur

sa vie de vedette, elle envisage maintenant d'en tourner une suite pour le petit écran.

Vivant à Pickfair, son palais d'Hollywood, où elle a reçu autrefois toutes les étoiles du cinéma, Mary Pickford assure que les nouvelles vedettes l'impressionnent. Je me demande où on va les chercher pour qu'ils soient aussi bons, a-t-elle expliqué.

Mais l'ancienne star du muet visionne peu de films récents et une chose la dégoûte toujours: les baisers passionnés à l'écran. « Je trouve cela répugnant, le sexe est trop envahissant. Un baiser est une promesse, et je n'ai jamais voulu tromper les gens. »

Nouveau président de l'OJQ

Le ministre des Affaires culturelles, M. Denis Vaugeois, a annoncé la nomination de M. Robert Gratton à la présidence du conseil d'administration de l'Orchestre des jeunes du Québec. Le ministre a également fait connaître les noms des autres personnes qui siègeront sur le conseil.

En plus du président les autres membres sont: Mme Louise Laplante, directrice du Centre de musique de Montréal; Soeur Stella Plante, professeur au Conservatoire de musique de Rimouski; MM. Louis Charbonneau, timbalier à l'Orchestre symphonique de Montréal; Peter V. Glasheen, directeur des communications à IBM Canada; Aimé La Jeunesse, directeur du Conservatoire de Hull; Gilles Tremblay, compositeur; François Magnan, directeur général de l'Orchestre symphonique de Québec et Jacques Langevin, directeur du Service de la musique au ministère.

M. Vaugeois a annoncé aussi la formation d'un comité exécutif composé de Robert Gratton, président, Jacques Langevin, vice-président et Louis Charbonneau, directeur.

Les 26, 27, 28 et 29 octobre dernier avait lieu à Trois-Rivières un colloque sur le pouvoir local et régional, organisé par la revue "CRITÈRE". Radio-Québec est allé recueillir des images et des témoignages des participants au cours de ce grand moment de réflexion sur l'avenir de notre société.

À la télévision de Radio-Québec ce soir à 21h

LE POUVOIR LOCAL ET RÉGIONAL



MONTREAL 17 ou le câble

RADIO-QUÉBEC

LA FAMILLE ADAMS



MONTREAL 17 ou le câble

LE MONDE EN GUERRE



MONTREAL 17 ou le câble

RADIO-QUÉBEC

JAMAIS JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES

Carrefour 866-8057 Crémazie 388-4210 Carrefour 530-730
Odéon Laval 2 687-5207 Brossard 2 465-5906 Brossard 715-815

Rio à Sorel, Joliette à Joliette, Marseilles à Repentigny, Monténach à Beloeil

JILL CLAYBURGH ALAN BATES

la femme libre

FEMME: 9:30 TRUAND: 7:40

le DAUPHIN 1

2e film: Goldie Hawn — George Segal "La duchesse et le truand"

GLASS 1 GLASS 2

35 MILTON 842-6053 35 MILTON 842-6053

"Irène Papis exprime avec force une interprétation de grande qualité: mère torturée qui défend la chair de sa chair." TELERAMA 7.15-9.30

IPHIGÉNIE

IRÈNE PAPAS MICHEL CAILLYANIS

ROBERT et ROBERT

UN DES MEILLEURS LELOUCH, 7.15-9.30

un film de CLAUDE LELOUCH

ROBERT et ROBERT

CHARLES DENNER JACQUES VILLERET JEAN-CLAUDE BRIALY

Cet Obscur Objet du Désir

Un film de LUIS BUNUEL

Simone Signoret la vie devant soi

VIE: 7.30 — DÉSIR: 9.30

Cinéma 7 art 722 0303 3180 rue BELANGER

Récital — Souvenir à l'occasion du centenaire de Casavant Frères Limitée

par **André Isoir** Organiste

Oeuvres de Franck, Nibelle, Tournemire, Duruflé, Vieme, Alain

A l'Église Notre-Dame de Montréal

Le lundi, 6 novembre, à 20h30

Billets disponibles à l'entrée \$3.00

Suivez la vie d'une famille qui fut appelée à jouer un rôle de premier plan dans l'histoire des États-Unis. Un feuilleton historique qui vous fera revivre les années 1755 à 1898.

À la télévision de Radio-Québec ce soir à 19h

À la télévision de Radio-Québec ce soir à 20h

Weizman reste 24 h de plus Israël prolonge son examen du traité

JERUSALEM (d'après AFP et Reuter) — Le ministre israélien de la Défense, M. Ezer Weizman, a dû retarder de 24 heures son retour à Washington, le gouvernement n'ayant pas terminé l'étude du rapport qu'il a fait hier à Jérusalem, devant le conseil des ministres, sur l'état des négociations de paix israélo-égyptiennes.

La séance d'hier, qui a duré plus de cinq heures, a été entièrement consacrée à l'étude de la partie militaire des négociations. Le cabinet se réunit à

nouveau aujourd'hui en séance extraordinaire, pour faire le point sur la partie politique des négociations et examiner le chapitre de l'aide économique américaine à Israël. M. Weizman repartira demain pour les États-Unis.

La réunion s'est tenue sous forme de conseil de sécurité, à huis clos, et rien n'a été publié sur la teneur des débats.

Selon le correspondant politique de la radio israélienne, des divergences de vues seraient apparues au sein du cabinet sur certaines questions

militaires.

La prolongation de 24 heures du séjour en Israël du ministre de la Défense ne signifie nullement que le gouvernement a rejeté le projet de paix, a souligné hier le vice-président du conseil, M. Yigael Yadin, s'adressant à la presse à l'issue de la réunion.

M. Yadin a précisé que le gouvernement avait demandé à M. Weizman d'assister aujourd'hui à la réunion consacrée à la partie politique et économique des négociations de paix, afin qu'il puisse repartir pour Washington muni des décisions du conseil des ministres sur tous les points.

Entre-temps, l'Égypte a affirmé hier son intention de poursuivre les négociations avec Israël, tout en insistant sur sa volonté de ne pas rechercher un accord séparé avec l'État juif.

Retenue au Caire samedi soir, à peu près au moment où la délégation mandatée par le sommet de Bagdad quittait, la capitale égyptienne, M. Boutros Ghali, ministre des Affaires étrangères, a rendu compte au président Sadate des progrès réalisés à Washington.

M. Moustapha Khalil, premier ministre, a déclaré après la réunion que les négociateurs égyptiens retournaient aux États-Unis « avec des instructions très claires concernant le fait qu'un accord de paix séparé ne pourra jamais être signé s'il ignore la situation légale des Palestiniens, spécialement en Cisjordanie et dans la bande de Gaza ».

M. Khalil a précisé que les progrès concernant le lien entre l'accord sur le Sinaï et le problème palestinien dépendaient toujours de la position israélienne, où subsistaient des difficultés. « Tout dépend de l'attitude israélienne. Mais, de notre point de vue, nous avons été très clairs. Il est très important de suivre, non seulement le texte, mais l'esprit des accords de Camp David », a ajouté le premier ministre égyptien.

Cette remarque de M. Khalil est considérée au Caire comme une assurance indirecte, donnée au sommet arabe de Bagdad, que l'Égypte ne signera pas un accord de paix sans résoudre le problème palestinien.

Le premier ministre égyptien a démenti les informations en provenance de Washington selon lesquelles le traité de paix israélo-égyptien serait paraphé mercredi, ajoutant que si des progrès avaient été réalisés, de difficiles négociations attendaient encore les deux parties.

M. Khalil a annoncé d'autre part la formation d'une commission chargée de suivre l'application de l'accord sur la Cisjordanie et Gaza. Ce comité comprend, outre M. Khalil et M. Boutros Ghali, Mme Amal Osman, ministre des Affaires sociales, M. Hassan Tohami, vice-premier ministre, et M. Osama Baz, sous-secrétaire aux Affaires étrangères.

L'Autriche dit non au nucléaire

VIENNE (AFP) — Consultée hier par référendum pour la première fois de son histoire, l'Autriche s'est prononcée de justesse contre l'entrée en service de sa première centrale nucléaire.

Elle a, par ce même vote, adressé un avertissement sérieux au gouvernement socialiste majoritaire et à son chef, le chancelier Bruno Kreisky, qui avait attaché au scrutin une signification politique explicite.

50,47 pour cent des électeurs se sont prononcés contre la mise en service de la centrale tandis que 49,53 pour cent ont voté pour. Le nombre des abstentions a toutefois atteint 35,9 pour cent, alors qu'il avait été de 7 pour cent lors des élections législatives de 1975.

Sur le plan technique, le vote condamne au mieux à une coûteuse transformation en centrale thermique, au pire à la rouille et au délabrement, une centrale nucléaire de 730 mw construite à Qwentendorf, sur le Danube, à une cinquantaine de kilomètres en amont de Vienne, et qui représente un investissement global de 8 milliards de Schillings (\$720 millions).

Sur le plan politique, les conséquences de cette consultation sont plus difficiles à cerner.

Le chancelier Kreisky n'a pas caché, dans une déclaration faite hier soir, que le référendum est un « revers pour le Parti socialiste et pour lui-même ». Il a réservé pour le président du parti qui se réunit ce matin les leçons qu'il entend tirer du vote, au résultat duquel il n'avait toutefois pas lié son main-

tien au pouvoir.

Les partis d'opposition, pour leur part, se sont félicités du choix politique des électeurs non sans se faire l'écho des regrets que cause, dans les milieux économiques, l'abandon de la centrale.

Le chef du gouvernement avait conféré une signification politique au scrutin vers la mi-octobre, peu après des échecs électoraux et des démarches malencontreuses de ses amis qui avaient montré que le PS et ses dirigeants n'étaient pas épargnés par l'usage du pouvoir.

Le chancelier espérait, à la faveur du vote, reprendre en main son parti, renverser la tendance défavorable qui se faisait jour dans l'opinion et enregistrer un succès électoral dans la perspective des élections de 1979.

Houari Boumedienne atteint de cancer?

MADRID (AFP) — Le président algérien Houari Boumedienne serait atteint d'un cancer généralisé et incurable, selon le quotidien du soir Pueblo, de Madrid.

Le quotidien espagnol se réfère uniquement à des sources bien informées et proches de la présidence algérienne, consultées vendredi dans la capitale espagnole.

Ces sources, note Pueblo, affirmaient vendredi à Madrid que M. Boumedienne se trouve dans un hôpital de Moscou, sous une tente à oxygène, où il est soumis à des radiations de bombes au cobalt. Selon les mêmes sources, poursuit le quotidien, un cancer généralisé, de caractère irréversible, a été diagnostiqué et les médecins n'accordent au président algérien que peu de jours à vivre.



M. Houari Boumedienne, président de l'Algérie.

Procès d'un ancien gardien de la CIA accusé d'espionnage

HAMMOND, Indiana (Reuter) — Le procès d'un ancien employé de la C.I.A., accusé d'avoir voulu vendre les secrets d'un satellite de surveillance américain à l'Union soviétique, débute aujourd'hui à Hammond (Indiana).

William Kampiles, 23 ans, un ancien gardien au quartier général de l'agence de renseignements américaine à Langley (Virginie), est accusé d'avoir volé un manuel de la C.I.A. concernant le satellite et d'avoir essayé de le vendre pour 3.000 dollars à un agent soviétique à Athènes. M. Kampiles a été arrêté en août dernier à Gary (Indiana).

Le procès va probablement jeter dans l'embarras la C.I.A. et le Pentagone, qui vont devoir expliquer comment un employé subalterne a réussi à dérober un document détaillant, selon la presse, toutes les données techniques du satellite de reconnaissance pho-

tographique "KH-11", qui, armé de caméras fonctionnant à l'énergie solaire, peut déceler des objets au sol de la grandeur d'un paquet de cigarettes.

Certains experts considèrent qu'à l'aide de ce manuel, l'Union soviétique aurait été capable de compromettre les vérifications américaines en matière de respect des accords S.A.L.T. Toutefois, l'ancien négociateur en chef américain aux S.A.L.T., M. Paul Warnke, avait déclaré à l'époque que ce manuel, « tout en divulguant aux Soviétiques plus d'information que nous ne le souhaitons, n'aurait pas affaibli nos capacités de reconnaissance par satellites ». D'autres experts estiment de leur côté que les Soviétiques étaient sans doute déjà au courant des informations contenues dans le manuel.

L'Ouganda accepte la médiation libyenne

NAIROBI (REUTER) — L'Ouganda est prêt à accepter une médiation de la Libye dans son conflit frontalier avec la Tanzanie, a annoncé hier Radio-Ouganda.

Le président Idi Amin a reçu un message du colonel Libyen, Mouammar Khaddafi, apporté par le ministre Libyen de la Culture et de l'Information, M. Mohammed Abdoul

Qassem al Zaoui. Le président ougandais s'est déclaré prêt à discuter avec le président Julius Nyerere de tous les problèmes entre l'Ouganda et la Tanzanie, si le chef de l'E-

tat tanzanien est, de son côté, prêt à accepter la médiation, a rapporté la radio.

L'émissaire libyen est attendu aujourd'hui à Dar-es-Salaam pour des entretiens avec le président Nyerere.

Selon Radio-Ouganda, les combats ont cessé dans la bande de Kagera. Un porte-parole militaire a lancé un appel aux habitants de la région pour qu'ils reprennent le travail, à poursuivre la radio.

Une partie de l'armée tanzanienne a été isolée par des soldats ougandais et se trouve sans ravitaillement, a déclaré le porte-parole militaire. Il a demandé aux Tanzaniens de se rendre immédiatement.

leur assurant qu'ils seraient traités comme des frères.

A Dar-es-Salaam, deux délégations étrangères ont apparemment offert leur médiation dans le conflit.

M. Shridath Rampal, secrétaire général du Commonwealth, a conféré samedi soir avec le chef de l'Etat tanzanien. Ce dernier a également rencontré le ministre cubain des Affaires étrangères, M. Isidoro Malmierca.

Par ailleurs, la Tanzanie a annoncé avoir contre-attaqué vendredi, à l'ouest du lac Victoria et avoir détruit deux chars ougandais près de la ville de Kyaka.

URSS: récolte record?

MOSCOU (d'après Reuter et AFP) — La récolte soviétique de céréales atteindra cette année un chiffre record, supérieur à 230 millions de tonnes, a annoncé samedi M. Alexei Kossyguine, premier ministre d'URSS.

Le précédent record remonte à 1976 avec 223,8 millions de tonnes. L'an passé, la récolte était tombée à 195,7

millions de tonnes.

M. Kossyguine, qui a révélé ces chiffres lors d'une cérémonie au Kremlin marquant le sixième anniversaire de la révolution bolchévique, n'a pas précisé la qualité de la récolte. Les experts occidentaux estiment qu'elle sera de qualité médiocre, l'été et l'automne ayant été particulièrement pluvieux dans plusieurs

régions céréalières.

Le premier ministre n'a pas non plus indiqué quelles conséquences cette récolte record aura sur les achats soviétiques de céréales américaines prévus chaque année (entre six et huit millions de tonnes).

Le chiffre donné par M. Kossyguine dépasse nettement les dernières estimations du département américain de l'Agriculture, selon lesquelles la récolte devait être légèrement supérieure aux objectifs du plan.

La récolte de 1978 pourrait amener l'URSS à diminuer ses achats de céréales à l'étranger, notamment aux États-Unis et au Canada, estime-t-on à Moscou, alors que le département américain de l'Agriculture avait annoncé au mois d'octobre que l'Union soviétique pourrait acheter 15 millions de tonnes aux États-Unis en 1979.

Israël disculpé par un rapport de l'Unesco

PARIS (Reuter) — Un rapport de l'Unesco, qui n'a toujours pas été publié, blanchit la politique culturelle d'Israël dans les territoires occupés.

Ce rapport critique l'occupation militaire israélienne, indiquant qu'elle empêche le libre exercice d'une vie culturelle indépendante pour les Arabes de Cisjordanie et de la bande de Gaza. Mais il ajoute que, d'une manière générale, cette politique semble découler davantage de considérations de sécurité que d'une volonté délibérée de saper les fondements de la culture arabe.

Seuls, quelques exemplaires de ce document de 36 pages sont parvenus aux délégations à la conférence générale de l'Unesco réunie à Paris.

La mise à l'écart de cette étude est à l'origine d'une nouvelle tension entre les pays occidentaux et l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco).

Elle a été préparée en avril dernier par M. Paul-Marc Henry, ancien directeur adjoint du programme du développement des Nations unies. Ce Français a dirigé l'équipe de spécialistes et de fonctionnaires internationaux chargée d'enquêter sur les accusations formulées à l'encontre d'Israël, enquête à laquelle s'est longtemps opposé le gouvernement israélien.

Le but de l'enquête était de juger si les autorités israéliennes avaient utilisé les institu-

tions éducatives et culturelles comme des moyens pour modifier profondément l'identité culturelle de la population occupée.

Le rapport critique presque à chaque page l'impact de l'occupation israélienne sur l'éducation et la culture. Il indique que les exigences de la sécurité militaire conduisent à des mesures répressives, imposant une série de contraintes qui, manifestement, empêchent le libre exercice d'une vie culturelle indépendante.

M. Henry fait remarquer qu'il semble tout à fait clair que le niveau d'éducation dans les territoires occupés n'est pas aussi bon qu'il aurait dû l'être dans des circonstances normales, et que la situation actuelle n'est pas favorable à un fonctionnement normal du système éducatif.

La mission a cependant été favorablement impressionnée par la majorité des écoles visitées en Cisjordanie et à Gaza. Elle n'a pas été en mesure de détecter de violations, de restrictions ou d'obstacles à la liberté de l'enseignement religieux ou aux droits de l'homme, en dehors de la suppression de certains textes pour des raisons de sécurité, ajoute M. Henry, qui conclut que l'agression culturelle commise contre les populations arabes sous le régime militaire israélien est davantage due à des raisons de sécurité qu'à une volonté délibérée.

Exécutions au N.-Yémen

BAGDAD (AFP) — Douze personnes convaincues d'avoir participé au coup d'Etat manqué du 15 octobre dernier au Nord-Yémen et condamnées à mort hier matin à Sanaa ont été exécutées hier après midi, annonce l'agence irakienne d'information « INA » dans une dépêche datée de Sanaa.

L'agence précise que parmi ces 12 personnes figurent notamment l'ancien ministre de la Jeunesse, du Travail et des Affaires sociales, M. Abdel Sa-

lam Moqbel, le directeur adjoint du cabinet de la présidence de l'Etat, M. Salem el Sakka, ainsi que le directeur des échanges culturels au ministère de l'Éducation, M. Mohamad Ahmad Ibrahim.

Neuf militaires nord-yéménites, rappelle-t-on, avaient été exécutés à la fin du mois d'octobre pour leur rôle dans la tentative de coup d'Etat, qui avait été déjouée par l'armée.

Payé par le Syndicat des professeurs du Cégep Limoilou

ON BARRE L'APPRENTISSAGE DE L'ÉCRITURE

Le service Touch-Tone est au bout de vos doigts. Profitez-en!

Composez rapidement et facilement vos appels en profitant du service à clavier Touch-Tone.

Plus de cadran à tourner: il suffit de toucher du doigt les boutons-poussoirs. Et comme bien d'autres abonnés vous noterez une précision accrue, puisque vous minimisez les risques d'erreurs.

Renseignez-vous auprès de votre préposé ou à votre Teletoutique sur les appareils et les couleurs disponibles. Le tarif du service Touch-Tone de résidence est de \$2.75 par mois, par numéro de téléphone, quel que soit le nombre d'appareils que vous avez (plus les frais d'installation).

Hâtez-vous! ce service est disponible de façon limitée.

Ce service n'est pas offert partout — Renseignez-vous auprès du bureau d'affaires de Bell Canada ou de votre Teletoutique.

TOUCHEZ!

et l'appel est composé.

Bell
Canada

Le meilleur fournisseur des édifices à bureaux et appartements

- Outils
- Accessoires électriques
- Articles de plomberie
- Peinture
- Matériel de nettoyage
- Appareillage d'entretien
- Quincaillerie
- Matériaux de construction
- Clôtures et accessoires

**FOURNITURES
INDUSTRIELLES
PASCAL**

Division des Fournitures Industrielles de
J. Pascal Inc. 5650, route Transcanadienne,
Pointe-Claire, Qué. (514) 695-0730.

Drummondville perd 300 emplois

DRUMMONDVILLE (PC) — En quelques semaines seulement, environ 300 emplois sont disparus de la région de Drummondville, à la suite de fermetures d'usines ou de diminution de personnel.

C'est ce qu'on a été à même de constater par la fermeture définitive de deux usines et la diminution importante du personnel d'une autre entreprise.

En annonçant officiellement sa fermeture, la compagnie Moduline, dont le siège social est à Chéhalis, dans l'état de Washington, fait perdre 75 emplois permanents dans l'industrie de la maison mobile.

Par ailleurs, en déménageant dans la Beauce, où elle a acheté l'ancienne usine de Glendale, la compagnie Treco a laissé en plan quelque 140 emplois permanents à l'usine qu'elle avait louée il y a une couple d'années. Cette entreprise, on le sait, fabrique des maisons en sections pour les exporter à l'étranger, notamment en Algérie.

Finalement, hier, la majorité des employés manuels de la compagnie Bo-Plex de St-Nicéphore était remerciée de

ses services, soit environ 80 employés sur les 100 employés manuels qui oeuvrent dans cette entreprise, tant à cause de la diminution saisonnière de la production que par la baisse de productivité, a fait savoir la direction de la compagnie.

Interrogé sur la situation, M. Bourbeau, du Conseil économique Drummond, ne perd pas espoir pour l'avenir. Chez Moduline, dit-il, les chances sont grandes pour que l'usine soit vendue sous peu pour un nouveau genre de productions.

Chez Bo-Plex, il ne s'agit pas de fermeture ou même de situation risquée pour la compagnie, mais plutôt d'une crise passagère attribuable tant à la période de l'année qu'à des difficultés internes.

Finalement, dans le cas de Treco, il n'y a pas de diminution d'emplois, mais seulement déménagement.

Les emplois sont simplement dirigés vers la Beauce et aucun poste n'est aboli.

A Drummondville, Treco avait loué des locaux en attendant de se trouver un emplacement définitif.

Les hôpitaux du Québec ont trop d'employés

QUÉBEC (PC) — Le ministre des Affaires sociales du Québec, M. Denis Lazure, a annoncé samedi la formation d'un comité d'étude qui se penchera sur la rémunération des professionnels de la santé.

Préside par le Dr Fernand Hould, de l'université Laval, ce comité, dont la création a été approuvée la semaine dernière par le conseil des ministres, sera composé de huit personnes — dont quatre médecins — et devra soumettre un rapport préliminaire d'ici à six mois.

Le ministre a également annoncé que la loi sur les services de santé sera amendée de façon à « permettre au ministre d'approuver le plan d'effectifs médicaux de chaque hôpital ».

Un autre amendement à la loi obligera les usagers des services de santé à utiliser la « carte soleil », à défaut de quoi ils devront payer eux-mêmes pour les services qu'ils reçoivent.

Le ministre a précisé que ce dernier amendement n'entrera en vigueur que six mois après son adoption et qu'il sera accompagné d'une campagne d'information suffisante pour que personne ne soit pris de court.

Le ministre, qui s'adressait à quelque 150 médecins et dentistes membres de l'Association des conseils des médecins et dentistes du Québec inquiets de la diminution des responsabilités et du rôle des médecins dans les institutions hospitalières, a admis que « le

rôle des médecins a été atténué par l'entrée en scène d'autres professionnels venant des sciences sociales et des sciences humaines ».

Le président de l'association, le Dr Jacques Lambert, avait plus tôt exprimé l'avis que, dans le cadre d'une « gestion médicale » locale, les administrations et le ministère auraient avantage à partager avec les conseils de médecins et dentistes leurs secrets budgétaires, « ce qui aurait pour conséquences certaines une plus grande implication du corps médical et une détermination plus précise des priorités réelles des soins de santé ».

Concernant le plan de redressement budgétaire des hôpitaux, le ministre a indiqué

que sur les 320 institutions hospitalières que compte le réseau des Affaires sociales, une trentaine seulement ne pourront pas résorber d'ici deux ans les déficits accumulés.

« Nous avons trop d'employés dans les hôpitaux, a déclaré le ministre, et c'est un mythe de penser que la multiplication des employés améliore la qualité des services. »

Evoquant sa récente mission d'étude en Allemagne de l'Ouest, le ministre a affirmé que les hôpitaux généraux dans ce pays comptaient deux fois moins d'employés qu'au Québec, et ce autant chez les employés de cadre que chez les syndiqués et les professionnels.

NÉCROLOGIE



Alexandre Gauvreau
1912 - 1978

Prêtre des
Missions-Étrangères

L'abbé Alexandre Gauvreau est décédé à Montréal le 5 novembre à la Maison-Mère des Soeurs Marie-Réparatrice dont il était l'aumônier. Né à Montréal le 10 novembre 1912, il fit ses études au Séminaire de Ste-Thérèse et au Grand Séminaire de Pont-Viau. Ordonné prêtre le 29 juin 1937, il partait pour la Chine en septembre de la même année et après avoir été vicaire à Lichou et à Lusan, il fut interne pendant la guerre, puis, curé de K'amping et de Fakou avant de revenir au Canada en 1947. Il fut aumônier de l'hôpital Notre-Dame de Manchester, N.H. de 1949 à 1955 et il prêcha pendant 20 ans des retraites paroissiales et fermées au Québec.

Il laisse dans le deuil ses frères M. Elzéar Gauvreau de Joliette, M. Mme Guy Gauvreau de Montréal, son beau-frère, le docteur Albert Jufas d'Amos et ses belles-soeurs Mme Jean-Marie Gauvreau de Montréal, et Mme Louis Gaudreau de Laval. Le corps est exposé à la Maison centrale des P.M.E. 60, rue Desnoyers, Pont-Viau, Ville de Laval où les funérailles auront lieu mercredi le 8 à 2 p.m.

DÉCÈS

BLAIS — A Montréal, le 3 novembre 1978 est décédé, le frère Jean Blais, jésuite, fils de feu le Dr. Camille Blais, il était né à Berthier, le 3 mai, 1909, entré dans la compagnie de Jésus le 1er septembre 1944, il prononça ses derniers vœux le 2 février 1955. Pendant de longues années, il fut cuisinier acheteur et responsable de l'entretien dans diverses maisons, collèges de sa communauté. Depuis 1967, il demeurait à la Villa St-René Goupil à Longueuil. Il laisse dans le deuil outre ses confrères, 3 soeurs, Sr. St-Denis (Alma), religieuse des St-Coeur de Jésus et Marie, Mme Rhea Duhaime et Mme Alice Rivet ainsi que plusieurs cousins, cousines, neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée à la Résidence funéraire J. Paul Marchand, No 4228 rue Papineau à Montréal. Les funérailles présidées par Mgr Leo Blais, cousin du défunt, auront lieu le 7 novembre, à 10-00 heures, en l'église de l'Immaculée Conception, à l'angle des rues Rachel et Papineau, Montréal. La sépulture se fera au cimetière de la communauté à St-Jérôme.

ARCHITECTES

**DAVID, BOULVA
CLEVE**

ARCHITECTES
1253 ave McGill College
Suite 800
MONTRÉAL - 866-8621

DÉCORATEURS ENSEMBLIERS

**MADELEINE ARBOUR
BERNARD MORISSET**

DÉCORATEURS-ENSEMBLIERS
DESIGNERS D'INTERIEURS
878-3846
266 est, St-Paul, Vieux Montréal



TARAGON

CONSTRUCTION, GÉNIE CIVIL

Poste disponible:

**COMPTABLE
EN PRIX DE REVIENT**

Qualifications:

- Dynamique;
- Sens de l'organisation;
- Expérience de la construction serait un atout.

Salaire et autres avantages:

- Salaire selon qualifications et expérience;
- Avantages sociaux.

Faire parvenir curriculum vitae à:

3010 Montée St-François
R.R. #5
Auteuil, Laval, Qué.
H7L 1K5

PROFESSEUR EN PATRIMOINE

FONCTIONS ET CADRE DE TRAVAIL:

Professeur au département d'histoire de l'art spécialisé prioritairement dans les arts visuels traditionnels au Québec et au fait des techniques de recherche et des champs d'application dans le secteur. Le candidat devra en outre posséder une connaissance de l'évolution de l'art en Occident du XVIIe au XXe siècle, et des courants culturels qui ont joué au Québec.

EXIGENCES:

Doctorat ou l'équivalent

TRAITEMENT:

Selon la convention collective de travail en cours.

Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae détaillé avant le 30 novembre 1978 à:

M. Yves Robillard, directeur
Département de l'Histoire de l'art
Université du Québec à Montréal,
C.P. 8888, Montréal, Québec H3C 3P8

Université du Québec à Montréal

UNIVERSITAIRES CÉGÉPISTES

Toutes personnes ayant une 12ème année de scolarité, ou l'équivalent.

Vous avez l'ambition de poursuivre une carrière intéressante et très lucrative?

Nous avons la réponse à vos aspirations. Vous n'avez rien à perdre et tout à gagner en venant en discuter avec:

Suzanne Payette C.L.U.
l'Industrielle compagnie d'assurance sur la vie
suite 901
1010 ouest, rue Sherbrooke
Montréal, H3A 2S2
Tél.: 281-1666

Si vous ne réussissez pas à vous épanouir dans l'exercice de votre métier ou de votre profession, cette annonce vous concerne personnellement.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

AVOCAT (E)

Bilingue avec au moins 2 ans de pratique en droit du travail.

Veuillez soumettre curriculum vitae à:

Robinson, Cutler, Sheppard, Borenstein,
Shapiro, Langlois & Flam,
C.P. 322
Tour de la Bourse
Montréal H4Z 1H6

Directeur

Complexe sportif universitaire

Notre client est une institution universitaire dont la réputation n'a cessé de grandir au cours de la dernière décennie. Le lieu de travail se situe à l'extérieur de la région métropolitaine de Montréal.

Sous la direction d'un cadre supérieur, le titulaire de ce poste nouvellement créé se verra confier la gestion des installations et équipements de ce centre sportif des plus modernes devant s'autofinancer. Notamment, il élaborera les objectifs et programmes d'activités de son secteur; il coordonnera l'utilisation du centre en fonction des besoins de la communauté universitaire et d'une clientèle externe; il assurera une saine gestion des ressources humaines et financières et représentera l'institution hors de son enceinte. Cette fonction commande une rémunération de niveau supérieur.

Les candidats à ce poste détiennent un diplôme universitaire au moins de premier cycle et possèdent une bonne expérience du domaine du sport et de l'administration. Idéalement, ils ont oeuvré en milieu universitaire. Diplomatie, souplesse, leadership et habileté à dialoguer avec différents milieux seront aussi des atouts de premier plan.

Cette offre s'adresse également aux hommes et aux femmes. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à Guy Lemelin, sous le numéro de référence 1204.

**Rourke,
Bourbonnais
& Associés**

Montréal: 1808 ouest, rue Sherbrooke H3H 1E5 (514) 937-9525
Toronto: 20, av. Prince Arthur M5R 1B1 (416) 925-3451

Cabinet-conseil en gestion des ressources humaines

Votre carrière dépend de vous.

Ne soyez plus le vendeur anonyme qui piétine dans son domaine. Ne gâchez pas votre avenir.

Des Rosiers, le plus important courtier immobilier francophone, vous propose d'être l'agent immobilier maître de sa situation. D'évoluer dans une entreprise bien de chez nous qui bouge et qui progresse. Chez nous, c'est déjà plus facile de réussir...

- Avantages sociaux et bonis très intéressants
- Cours de perfectionnement propre à Des Rosiers
- Assurances: vie, salaire, accident etc
- ... et de réussir mieux et plus rapidement.

Alors réveillez ce vendeur ambitieux qui sommeille en vous! Communiquez avec:

**CENTRE DE FORMATION
281-1818**

DES ROSIERS

DE FIDUCIE NORD-AMÉRIQUE



A 0173

COMPTABLES AGRÉÉS

**BELZILE, ST-JEAN
SPERANO ET ASSOCIÉS**

Comptables agréés
ALAIN BELZILE C.A.
ROBERT ST-JEAN C.A.
GILLES SPERANO C.A.
JACQUES BRANCHAUD C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.

Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

**PROVOST, LAVOIE,
LAROSE & POIRIER**

Comptables Agréés

Jean Provost, C.A.
Jacques Larose, C.A.
Henri Lavoie, C.A.
Raymond Poirier, C.A.
6000 est, Métropolitain
254-7559

**samson.
Belair
& Associés**

Comptables agréés

MONTRÉAL—QUÉBEC—RIMOUSKI—SHERBROOKE—TROIS-RIVIÈRES
OTTAWA—SEPT-ÎLES—COATICOOK—MATANE

Conseiller juridique

Joignez-vous à un organisme de renom et jouez un rôle de premier plan au sein du secrétariat général. Notre client est une institution située dans l'Estrie, plus précisément à Sherbrooke.

Vous collaborerez étroitement avec le secrétaire général de qui vous relèverez. Vos responsabilités sont principalement orientées vers l'analyse juridique de tous les règlements, documents, et contrats tant internes qu'externes de l'organisme. Vous agirez également comme conseiller auprès du comité exécutif et du conseil d'administration, vous assurant que leurs décisions sont conformes aux prescriptions des lois.

Les candidats recherchés sont membre du Barreau du Québec ou de la Chambre des Notaires du Québec. Ils ont acquis une expérience au sein d'un contentieux, soit dans le secteur public, para-public ou privé, à titre de conseiller et d'analyste de questions juridiques. Pour ce poste, nous offrons un salaire pouvant aller jusqu'à \$33,000, auquel s'ajoutent des avantages sociaux intéressants.

Cette offre s'adresse également aux hommes et aux femmes. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à Guy Lemelin, sous le numéro de référence 1191.

**Rourke,
Bourbonnais
& Associés**

Montréal: 1808 ouest, rue Sherbrooke H3H 1E5 (514) 937-9525
Toronto: 20, av. Prince Arthur M5R 1B1 (416) 925-3451

Cabinet-conseil en gestion des ressources humaines

La SCHL revient sur ses promesses à Pointe-Saint-Charles

par André Tardif

Après trois ans et demi d'efforts et de placements financiers pour acheter les logements que leur loue le gouvernement fédéral, les membres de la Coopérative d'habitation de Pointe-Saint-Charles viennent d'apprendre que la SCHL ne désire plus s'en départir.

« Face à cette situation ainsi qu'une autre du même genre à Longueuil, on est en droit de se demander si, devant la montée du mouvement coopératif dans le domaine de l'habitation, il ne se développe pas en certains milieux une peur morbide quant aux effets de ce mouve-

ment sur l'entreprise privée. »

Porte-parole de la Coop, M. Pierre Sylvestre, avocat à la Clinique d'aide juridique communautaire Pointe-Saint-Charles et Petite-Bourgogne, attribue d'abord les déboires des membres de la Coop au manque administratif qui représente la Société centrale d'hypothèques et de logement, laquelle relève du ministre André Ouellet, des Affaires urbaines.

« Durant trois ans, on a encouragé les locataires à s'organiser afin de pouvoir éventuellement devenir propriétaires de leur logement, puis après une série d'efforts, on leur apprend que ces loge-

ments ne sont plus à vendre. C'est leur rire en pleine figure. »

M. Sylvestre prétend qu'il s'agit d'une décision absurde parce que la SCHL, d'une part, ne pourra jamais gérer ces logements avec autant de compétence que ne l'a fait la Coop, et d'autre part, elle ne pourra pas plus récupérer l'argent qu'elle a perdu parce que l'entreprise privée ne pourra payer davantage que ce que les coopérateurs sont prêts à offrir.

C'est en juillet 1974 que la Coop avait pris la relève de Loge-Peuple, société qui avait procédé à la rénovation de 96 logements sociaux dans ce quartier du sud-

ouest de la métropole. Un an plus tard, devant les pertes que ne cessait d'accumuler l'organisme fédéral, elle lui offrait de les racheter en regroupant tous les locataires.

Or, au moment où le gouvernement Trudeau prône des restrictions budgétaires, la SCHL décide de la fonction publique, la SCHL décide d'administrer elle-même ces 96 logements, et pour ce faire, accapare même un des logis pour son personnel administratif.

« Durant tout ce temps, on nous encourageait à nous organiser », relate M. Fred Smith, président de la Coop. « Nous

avons même fait plusieurs petites coopératives pour tenir compte de l'éparpillement des logis, et de partout, on venait nous consulter parce que nous étions l'une des premières coops à but non lucratif dans le domaine du logement.

« Et puis voilà, le printemps dernier, la SCHL reprend tout, elle nous foule dehors du local que nous occupons en refusant même de nous le louer, elle tente d'augmenter les loyers, jusqu'à 80% dans certains cas, sans même en avoir légalement le droit, et elle refuse d'effectuer des réparations urgentes et essentielles sous prétexte que ce n'est pas son rôle.

Entre-temps, les membres de la Coop sont victimes de toutes sortes de tracasseries et d'intimidations.

Bon nombre de locataires, qui assistaient à une réunion d'information hier, ont décidé, appuyés par des membres d'autres coopératives, d'aller rendre visite sous peu au ministre Ouellet pour lui demander des explications sur l'attitude de ses fonctionnaires.

« Nous voulons savoir ce qui se passe dans cette boîte-là, car on ne peut se moquer indéfiniment des gens comme ça », conclut M. Sylvestre.

Avis légaux Avis publics - Appels d'offres

AVIS

"Avis est par les présentes donné que Sara Ginsburg Greenbaum, institutrice, de la ville de Côte Saint-Luc, District de Montréal, résidente et domiciliée au 6645 rue Kildare, s'adressera au Ministère de la Justice pour changer son nom en celui de Sara Ginsburg Greenbaum."

MONTREAL, le 20 octobre 1978
Procureur de la Requête

Le requérant-cédant, M. Jules Gosselin, domicilié au 1676, Potter, Hauteville, Cte Saguenay, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. Marcel Glaser, domicilié au 15, de Rouville Baie-Comeau, Cte Saguenay, l'attestation et ou le permis portant le numéro: Q-501033 D-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 09, catégorie vrac.

Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq (5) jours suivant la date de la troisième parution du présent avis.

1ère publication: 6 novembre 1978

2ème publication: 7 novembre 1978

3ème publication: 8 novembre 1978

CANADA

PROVINCE DE QUEBEC

DISTRICT DE MONTRÉAL

TRIBUNAL DE LA JEUNESSE

N° 500-41-948

Monsieur et Madame X

AVIS A Monsieur Roger Lanthier, de lieux inconnus

PRENEZ AVIS qu'une requête en adoption d'un enfant prénommé Marie Aurélie Nicole Lanthier née le 5 mars 1951, sera présentée au Juge en Chef du Tribunal de la Jeunesse de Montréal, dans les trente jours du présent avis.

Vous êtes donc requis de vous présenter en tout temps pour produire votre comparution au Greffe de l'adoption du TRIBUNAL DE LA JEUNESSE, 410 rue Bellechasse, chambre 111, à Montréal.

Égistre, le 26 octobre 1978

Me Jean-Pierre Boyer notaire

Boileau, Bélanger, Dumas & Boyer, Notaires

38 Boulevard Saint-Viateur, C.P. 278

Rigaud, P.J. D.P. 190

Procureurs des requérants

CANADA

PROVINCE DE QUEBEC

DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

FRANCESCO MASCIOTTA

ET

ORNELLA CONCIATORE

requérants

AVIS DE MODIFICATION DU RÉGIME

MATrimonIAL

Avis est par les présentes donné que Francesco Masciotta et Ornella Conciatore présentent une requête pour modifier leur régime légal de la société d'acquies pour celui du régime de la séparation de biens le 30 novembre 1978 en la Cour Supérieure de la Province de Québec, district de Montréal. Toute objection devra être présentée par qui ce soit avant ou lors de cette audience, le 10 août 1978.

Me GERALD E. SULLIVAN, c.r.

106, boulevard Beaconsfield

Beaconsfield, Québec H3W 3Z7

Téléphone: 695-0752

PRENEZ AVIS que la requérante, TERREBONNE

AUTOBUS INC., 343, Chemin des Anglaises, Terre-

bonne Heights, Mascouche, Qué., détient de la

Commission des Transports du Québec dans le but

d'obtenir le permis suivant:

TRANSPORT SAISONNIER — CATEGORIE

ECONOMIQUE

Transport d'écoliers, le midi, fréquentant l'École

St-Joachim de la Plaine pour se rendre à leur do-

micile dans la municipalité de la Plaine, Comté

de l'Assomption, et retour

Il s'agit d'écoliers déjà transportés par nous selon

un contrat avec la Commission scolaire des Ma-

noirs.

Durée: 364 jours

Tout intéressé peut contester cette demande dans

les cinq (5) jours de la troisième publication de

ce avis, en s'adressant à la Commission des

Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke,

Montréal, Qué.

CORBEIL, GROLEAU & DUFRESNE

465, rue St-Jean,

Suite 805,

Montréal, Qué.

1ère publication: 6 novembre 1978

2ème publication: 7 novembre 1978

3ème publication: 8 novembre 1978

PRENEZ AVIS que Joseph Xavier Berard, résidant à 101 rue Windsor, app. #3, Ville St-Pierre, Lachine, Québec, a fait application auprès du Ministère de la Justice pour faire changer son nom de Joseph Xavier Berard à Léonard Robert Normoyle. Montréal, ce 19e jour d'octobre 1978. Me J. Daniel Pheasant, Procureur du Requêteur.

MONTREAL, le 20 octobre 1978

Procureur de la Requête

PRENEZ AVIS que M. Bertrand Fréchette, domicilié et résidant à Ste-Brigitte des Saules, Cte Nicolet, détient d'un permis no: Q-505067 D-001, s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir un permis spécial pour l'en-

lèvement de la neige, pour le compte de: Cité de Montréal-Nord à Montréal, dans la Région 10, pour une durée de 6 mois.

Tout intéressé peut s'opposer à la présente de-

mande en s'adressant à la Commission des Trans-

ports du Québec, dans les cinq (5) jours suivant la

date de la troisième parution du présent avis.

1ère publication: 6 novembre 1978

2ème publication: 7 novembre 1978

3ème publication: 8 novembre 1978

PRENEZ AVIS que M. Henri Allard, domicilié et ré-

sident à Ste-Brigitte des Saules, Cte Nicolet, dé-

tient d'un permis no: Q-503475, s'adressera à la

Commission des Transports du Québec afin d'ob-

tenir un permis spécial pour l'enlèvement de la

neige, pour le compte de la Cité de Montréal-Nord

à Montréal, dans la Région 10, pour une durée de 6

mois.

Tout intéressé peut s'opposer à la présente de-

mande en s'adressant à la Commission des Trans-

ports du Québec, dans les cinq (5) jours suivant la

date de la troisième parution du présent avis.

1ère publication: 6 novembre 1978

2ème publication: 7 novembre 1978

3ème publication: 8 novembre 1978

PRENEZ AVIS que M. Fernand Cloutier, domicilié et

résident à Ste-Brigitte des Saules, Cte Nicolet, dé-

tient d'un permis no: Q-505260, s'adressera à la

Commission des Transports du Québec afin d'ob-

tenir un permis spécial pour l'enlèvement de la

neige, pour le compte de la Cité de Montréal-Nord

à Montréal, dans la Région 10, pour une durée de 6

mois.

Tout intéressé peut s'opposer à la présente de-

mande en s'adressant à la Commission des Trans-

ports du Québec, dans les cinq (5) jours suivant la

date de la troisième parution du présent avis.

1ère publication: 6 novembre 1978

2ème publication: 7 novembre 1978

3ème publication: 8 novembre 1978

PRENEZ AVIS que

Leo Thibault, M-504070-003-004-005-006,

Willard Duane, M-505706-003,

Giguère Provost, M-501464-002,

Clement Provost, M-502339-001,

Gilles Marcell, M-505183-002,

Romeo Vallee, M-502082-001,

Jacques Tisser, M-502279-001,

Michel Paradis, M-502766-001,

Marvin Nussey, M-506229-001,

Kirke Nussey, M-506228-001,

François Menard, M-501067-001,

Antoine Lévesque, M-505050-001,

Les Entreprises CME & Prud'Homme Ltée, M-

504506-003-004-005,

Maurice Leduc, M-507739-001,

Bernard Issa, M-505631-001,

Transport H. Cordeau Inc., M-507415-001-002-

005-006-007,

Excavation Loiselle & Frères Inc., M-504114-001-

002-003,

Hermas Dubuc, M-504216-001,

Benoit Desrosiers, M-507982-001,

Robert Clermont, M-508195-001,

demandant à la Commission des Transports du

Québec de leur remettre un permis spécial pour le

transport de la neige durant la

période hivernale 1978-79.

Tout intéressé peut y faire opposition dans les 5

jours qui suivent la troisième parution de cet avis.

SECRETARIAT PROFESSIONNEL DES

TRANSPORTS DU QUEBEC LTÉE

5205, boul. Métropolitain, Est,

St-Léonard, Mtl. P.Q.

Tél.: 321-9275

1ère parution le 6 novembre 1978

2ème parution le 7 novembre 1978

3ème parution le 8 novembre 1978

PRENEZ AVIS que M. REAL PROULX, domicilié et résidant à Saint-Célestin, Cte Nicolet, détient d'un permis no: Q-501678, s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir un permis spécial pour le transport de la neige pour le compte de la compagnie R.C. Entreprises Inc. à la Ville de Laval dans la Région 10, pour une durée de 6 mois.

Tout intéressé peut s'opposer à la présente de-

mande en s'adressant à la Commission des Trans-

ports du Québec, dans les cinq (5) jours suivant la

date de la troisième parution du présent avis.

1ère publication: 6 novembre 1978

2ème publication: 7 novembre 1978

3ème publication: 8 novembre 1978

AVIS

Avis est donné que M. Michel Durand, 1725 De

Lery, Québec, s'adressera à la Commission des

Transports du Québec en vue d'être autorisé de

transférer à M. Roger Jobin, 1608 Notre-Dame,

Ancienne-Lorette, son permis de camionnage en

vac Q-505811, de catégorie artisanal pour la Ré-

gion 3. Cette demande est formulée conformément

à l'article 259.1 du Règlement 20. Toute personne

intéressée peut s'opposer dans les 5 jours de la

troisième parution de cet avis.

1ère parution: 6 novembre 1978

2ème parution: 7 novembre 1978

3ème parution: 8 novembre 1978

LOI SUR LA FAILLITE

Avis aux créanciers

Dans l'affaire de la faillite de: ROLAND

QUEVRENT, commerçant, résidant et domicilié au

611 de Roanne, Laval, faisant affaires avec

seul sous le nom et raison sociale de LIBRAIRIE

FLEURY ENRG au 1354 Fleury Est, dans les Cte et

District de Montréal, dans la Province de Québec.

Avis est par les présentes donné que Roland

Quevrent a fait cession de ses biens le 12 octo-

bre 1978, et que la première assemblée des

créanciers sera tenue le 17 novembre 1978 à 9 h 00

a.m. au bureau du Séquestre Officiel, 10 Notre-

Dame Est, Montréal, Québec.

Daté à Montréal, ce 31 octobre 1978.

H.H. SILVER, C.A. syndic.

Bureau:

H.H. Silver, C.A. syndic,

Suite 810

1440 Ste-Catherine Ouest,

Montréal H3G 1R8

Tél.: 861-9081

LOI SUR LA FAILLITE

Avis aux créanciers

Dans l'affaire de la faillite de: MAURICE MORIN,

opérateur, résidant et domicilié au 5117 Charle-

voix, Montréal, faisant affaires avec

seul sous le nom et raison sociale de HENRI BOURASSA

SHELL ENRG au 2095 Est, boul. Henri Bourassa,

dans les Cte et District de Montréal, dans la Pro-

vince de Québec.

Avis est par les présentes donné que Maurice Mo-

rin a fait cession de ses biens le 18 octobre 1978

et que la première assemblée des créanciers sera

tenue le 17 novembre 1978 à 10 h 00 a.m. au bureau

du Séquestre Officiel, 10 Notre-Dame Est,

Montréal, Québec.

Daté à Montréal, ce 31 octobre 1978.

H.H. SILVER, C.A. syndic.

Bureau:

H.H. Silver, C.A. syndic,

Suite 810

1440 Ste-Catherine Ouest,

Le RCM propose de faire appel à l'épargne locale

par Rodolphe Morissette

La ville de Montréal devrait refinancer sa dette en faisant appel à l'épargne locale. Et les prêteurs montréalais devraient être exemptés d'autant sur l'impôt qu'ils paient à Ottawa et à Québec.

Voilà la proposition que faisait hier le Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM), « pour régler la situation scandaleuse de la dette de la ville de Montréal. » Le problème à résoudre, suivant le RCM, est simple. Si Montréal avait voulu régler sa dette globale vendredi dernier, soit en tenant compte de la dévaluation du dollar canadien et de l'inflation, il aurait fallu que chaque Montréalais débourse \$1,400. La même opération n'aurait coûté, à chacun, que \$568 en 1975. Le prestige obtenu grâce aux Jeux olympiques aura fait presque tripler la valeur per capita de l'endettement de la ville.

De plus, le service de la dette, à Montréal, gruge le quart du budget de la ville et les montants qui y sont affectés « dépassent trois fois ce qu'il en coûte pour les services de police et de sécurité et 34 fois ce que Montréal débourse, per ca-

pita, pour la construction et la reconstruction des rues et trottoirs de la ville », a déclaré hier le candidat du RCM à la mairie, M. Guy Duquette.

Bref, chaque Montréalais paye \$171 cette année pour le service de la dette, alors que le Torontois n'y consacre que \$35 et le citoyen de Vancouver, \$63. En dix ans, cette quote-part du Montréalais est passée de \$50 à \$171.

C'est pour remédier à cette situation que le RCM propose deux mesures. La première consisterait à mobiliser toutes les municipalités du Québec afin d'obtenir des gouvernements québécois et canadiens qu'ils exemptent d'impôt (provincial et fédéral), pour la part de leur contribution, les citoyens qui achèteraient des obligations d'emprunts municipaux.

Voilà qui permettrait à la ville de Montréal, par exemple, de refinancer sa dette en évitant de perdre des sommes fabuleuses, qui sont actuellement drainées vers l'étranger en raison de la dévaluation du dollar canadien. En effet, Montréal a effectué 15 emprunts, depuis six ans, sur les marchés étrangers: tous emprunts à long terme, dont neuf en Europe (pour \$288 millions), quatre aux États-Unis

(\$260 millions en tout) et une autre tranche de \$216 millions sur le marché américain pour combler le déficit olympique. Montréal n'a emprunté que \$30 millions sur le marché canadien.

Deuxième mesure, à plus long terme, le RCM veut, comme du reste le maire sortant, M. Drapeau, que la taxe foncière, désuète et régressive, soit remplacée graduellement, comme source de revenus municipaux, par l'accès de Montréal à l'impôt payé à Québec sur les revenus des particuliers et des corporations.

A cet égard, M. Guy Duquette a expliqué que le système actuel, qui présente une combinaison de subventions gouvernementales — conditionnelles et inconditionnelles — et l'impôt foncier, ne répond pas aux besoins de Montréal, voire qu'il est injuste pour les citoyens, qui ne paient pas « selon leurs vraies capacités de payer ».

Le nouveau modèle de fiscalité municipale proposé par le RCM permettrait à Montréal d'aller puiser dans les revenus généraux de la province un pourcentage déterminé de l'impôt que paient à Québec particuliers et corporations qui sont citoyens de Montréal.

Le GAM veut contrer la « spéculation sauvage »

par Rodolphe Morissette

Il faut en priorité réaménager le centre-ville de Montréal, y développer un secteur résidentiel et y intégrer le Vieux-Montréal et le vieux port.

C'est là l'un des volets majeurs de la politique que préconise le Groupe d'action municipale (GAM), animé par son candidat à la mairie, M. Serge Joyal, pour améliorer la qualité de la vie à Montréal.

Il s'agit d'un programme en quatre volets, qui touche l'aménagement du territoire, l'environnement, le transport en commun et des moyens de favoriser davantage le respect des droits des citoyens de la municipalité.

Il importe que Montréal ait un schéma d'aménagement, demande le GAM, et que celui-ci s'intègre dans un plan

régional conçu en concertation avec l'Office de la planification et de développement du Québec et avec la Communauté urbaine. La ville est toujours dépourvue d'un tel plan d'aménagement et la CUM n'a pas encore adopté celui qui y a été déposé il y a quelques semaines.

Le GAM veut notamment que Montréal puisse contrôler le développement des terrains que le gouvernement fédéral possède à Montréal, tout autant que la « spéculation sauvage » qu'on observe au centre-ville.

Au point de vue de l'environnement, le GAM veut que soit arrêtée une politique de préservation des espaces verts, des boisés publics et privés (comme la forêt de Saraguay). On propose de débiter le programme d'épuration des eaux de la région en faisant pression sur le gouver-

nement québécois et sur la CUM; de protéger les quartiers de l'invasion de l'automobile et d'affecter aux loisirs maintes aires abandonnées.

Quant au transport en commun, le GAM recommande un contrôle accru de la circulation automobile, notamment dans le centre-ville, l'implantation de parcs de stationnement aux extrémités des lignes de métro (avec tarifs réduits de stationnement); l'arrêt de la construction d'autoroutes urbaines. On préconise également la gratuité du transport pour les personnes âgées.

Par ailleurs, le GAM voudrait que soient réservées de nombreuses zones pour les piétons seulement, pour les bicyclettes, puis pour les automobiles et que ces trois groupes de corridors réservés s'intègrent à une politique d'ensemble favorisant le transport en com-

mun. Enfin, Montréal devrait se doter d'une déclaration des droits et libertés de la personne, qui fasse entre autres une large place aux droits des handicapés et des personnes du troisième âge.

Voilà qui devrait mettre fin, selon le GAM, aux abus auxquels se serait livré le Parti civique au cours des dernières années. On rappelle en effet le règlement anti-manifestation, le projet de règlement sur l'affichage, l'affaire Corrid'Art à l'été 1976, etc.

On remarquera que maints articles du programme du Groupe d'action municipale, que le parti a fait connaître vendredi, sont contenus dans le programme du Rassemblement des citoyens de Montréal, lequel a été adopté au cours des 12 derniers mois et rendu public il y a environ un mois.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

286-1201

- Chaque parution coûte \$3.00, maximum 25 mots
- Tout mot supplémentaire coûte 0.10 chacun
- Minimum: 2 parutions

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être signalée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 286-1201

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

286-1201

- Chaque parution coûte \$6.40 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

APPARTEMENTS À LOUER

OUTREMONT, rue Durocher, 4½ rén. équipé, chauffé, \$255, 270-5653 après 18 hrs. 7-11-78

EDOUARD-MONPETIT, 305, 1½, poêle, frigidaire, tapis, chauffé, \$190, Occupation immédiate, 341-1713, 735-2559. 27-11-78

EDOUARD-MONPETIT, 3305, 1½ et 2½, \$160, conciergerie, occupation immédiate, 739-9976 — 735-2559. 27-11-78

OUTREMONT, 5, Vincent d'Indy, 2½ et 4½, ascenseur, conciergerie, occupation immédiate ou plus tard. 737-8055, 735-2559. 27-11-78

OUTREMONT, 25, Vincent d'Indy, 3 et 4½, piscine, conciergerie, ascenseur, occupation immédiate, 731-9268, 735-2559. 27-11-78

McGREGOR, 1530 Le Maricourt, beau site, près centre-ville, appartements spacieux dans immeuble luxueux, tout équipé, air climatisé, piscine chauffée avec jardin-terrasse, sauna, alcôve 2½/3 avec électroclim. Immediatement 932-0933, 845-3151. J.N.O.

CAVENDISH ET CÔTE ST-LUC, très grand 4½, \$310, par mois négociable, incluant 2 chambres à coucher, 2 salles de bains, lave-vaisselle, air climatisé, garage chauffé intérieur. Occupation décembre 78. 488-3974. 29-11-78

N.D.G. 7½ haut de duplex, refait à neuf. Ni ménage, ni peinture à faire. 3683, Décarie. \$400, non chauffé. 489-4526, soir - fin de semaine. 1-12-78

RIDGEWOOD, 3½, balcon, terrasse, superbe vue, pas de taxe d'eau, libre. Tél: 738-8629. 7-11-78

Côte des Neiges - Queen Mary. Meublé. Très propre et joli. 2½. \$235.00. Bail annuel. 457-5513 8-11-78

ANTIQUITÉS

Acquéteurs de particulier service de vaisselle ou porcelaine Européenne, sujet très campagnard. 435-1852. 7-11-78

Acheteurs antiquités de toutes sortes (argent comptant) - bibelots - bronzes - tableaux petits meubles - gravures par Louis Icart - bijoux - cuivres - lampes - tapis - etc. Claude Morrier, 661-4363. J.N.O.

Cause départ, style Louis XV, salle à manger, canapés, chaises Jacobin, meubles divers, disques, livres, fourrures, fourniture ancienne, 271-7724 7-11-78

ON DEMANDE ANCIENS MEUBLES, toutes sortes, bronzes, tableaux, porcelaine, argenterie, bijoux, tapis oriental. 374-1224. 21-11-78

MEUBLES canadiens en pin: armoires, coffres, buffet deux-cors, commodes, lave-mains, buffet bas, tables, chaises, huche, encoignures, divers. 659-2651. 20-11-78

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: Vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'abaïne. 207 est, Beaubien. Tél: 276-9067 ou 790 Atwater 935-6716 et 10 192 St-Michel, 387-2841 J.N.O.

ARTICLES À VENDRE

Une icône grecque; originale signée, \$750. 2 carpes anciennes, tissées, art populaire Crétois. \$250 et \$150. 332-2391. 7-11-78

2 TAPIS identiques en parfait état, pure laine, couleur corail, avec franges blanches, grandeur 15 x 13 et 18 x 13. Prix pour les 2: \$500. - 487-6547 de 10 hrs A.M. à 7 hrs P.M. du lundi au vendredi. 10-11-78

AUTOS À VENDRE

Mercedes 280 coupé 1974, excellente condition, toit ouvrant, air climatisé, vitres électriques, stéréo à cassettes, \$8,700, Québec (418) 694-4181 - 524-3812. 10-11-78

Volvo 1970, 142, 77,000 milles, radio, pneus Michelin, \$400, 265-3880, demandez Mimi. 7-11-78

BUREAUX À LOUER

Upper Lachine 5576
Espaces de bureaux à louer, 1,800 p.c., 2ième étage, \$5.00/p.c., ou \$750.00/mois, ou \$9,000/année. Pour informations, s'adresser à M. L'Africain: 486-1143 19-11-78

CHALET À LOUER

ST-JOVITE MONT-TREMBLANT
Résidence secondaire privée. Site exceptionnel. Région sports d'hiver incomparable. Ski alpin et de randonnée à la porte. Chalet suisse meublé et équipé luxueusement. 4 chambres à coucher, 2 salles de bain complètes, appareils électro-ménagers, literie, cheminée, chauffage, déneigement, etc. 15 novembre au 15 avril. Pas de groupes. Références exigées. Tél: 935-2848 sem. et dim. 1-819-425-5189. J.N.O.

CHALET 4 saisons à louer, Bromont, entièrement meublé avec toutes commodités. Prés de ski, golf, équitation. Petit lac dans le domaine. 1-514-263-6080 J.N.O.

ST-SAUVEUR, chalet suisse chauffé, meublé, 3 chambres, pentes de ski, 45 minutes de Montréal. 15 novembre au 1er mai. \$1,800. 523-3305 P.M. J.N.O.

Val-David, luxueux chalet neuf, comprenant 3 chambres, 2 salons, foyer, bar, cuisine auto-nettoyante, lave-vaisselle, chauffage et déneigement. \$3,000, seulement. 527-5903, 525-0962 11-11-78

CHALET À LOUER

STE-AGATHE, vacances-repos. Luxueux Bavaois, meubles Thibault. Cheminée pierre, toit cathédrale. Semaine, fin semaine/ski. Dépliants sur demande. Tél: 256-6825 - 819-326-5836 J.N.O.

CHAMBRES À LOUER

AVENUE ESPLANADE, 4407 face au Mont-Royal, grandes chambres, très propres. 844-5077. 7-11-78

DEMANDES D'EMPLOI

AIDE-MÉNAGÈRE, disponible pour tous genres de travail de maison. 932-8624 S.V.P. appelez le plus tôt possible. 13-11-78

Diplômée de Paris-Sorbonne (doctorat en français), ferais travaux de recherche, de rédaction, d'édition, "enseignement" expérience. Parfaite bilingue française et anglaise. Temps plein ou temps partiel. D. Choquette 842-6378. 7-11-78

faisais travail de dactylo, propre et précis de textes ou rapports. \$1 la page ou moins sur travail fini, selon le volume. S.V.P. Appelez Johanne à 843-8159. 8-11-78

DÉMÉNAGEMENTS

A bas prix, appelez Pierre Déménagement, en tout temps, estimation gratuite. 761-3431. J.N.O.

DIVERS

COUTURIÈRE d'expérience demeurant à St-Leonard, pas de réparations. 321-0855. 7-11-78

DIVERS

Nous offrons la livraison gratuite, à domicile ou au bureau, de votre café préféré Moka, Java, Colombien... Pour un service économique, il suffit d'appeler: CAFE MAISON à 522-3986 ou 524-4866 J.N.O.

ENTRETIENS-RÉPARATIONS

Monsieur Baignoire



336-1133 MONSIEUR BAIGNOIRE
Refait la porcelaine des baignoires, SUR PLACE à la couleur des accessoires. Épargne jusqu'à 70% Rénovent sans démolir! Garantie écrite. 7-11-78

Menuiserie générale, plâtre, stucco, peinture intérieure-extérieure, estimation gratuite. Tél: 521-4041, 270-6361. J.N.O.

Peinture intérieure - extérieure, estimation gratuite. 256-8909 8-11-78

ÉQUIPEMENTS DE BUREAUX

A bas prix, bureaux, chaises, plusieurs armoires, coffre-fort neuf et usagé, à prix d'escompte, 4532 St-Denis, 845-8463 Richard. J.N.O.

ESPACES À LOUER

À BAS PRIX, entreposage chauffé pour auto, bateau, camion, moto, roulotte, meubles aussi pour déménagement. Int: 761-3431. 14-11-78

ESPACES DE BUREAUX À LOUER

CENTRE-VILLE. Bureau pour professionnels ou firmes de comptables agréés. Secrétariat, réception et service téléphonique, photocopie, etc. Appelez Mme Lyall à 866-5362. 1-12-78

FERMES À VENDRE

MONT ORFORD, vue panoramique près ski de fond et alpin 1 à 5 acres, de 05 à 12 le pi. ca. FACE AU MONT ORFORD 5 arpents, \$8,500, 514-297-3163, 297-2181. 1-12-78

LOGEMENTS À LOUER

****ST-LAMBERT****
3½, 4½, avec: sauna, tennis, piscine, tapis, garage, foyer, propriété luxueuse, Neuve. 465-4530 20-11-78

VILLE St-Laurent, 4½-5½ à louer toutes taxes payées, chauffé, piscine, autobus devant la porte. 2345 Ward. Tél: 747-6079. J.N.O.

COTE-DES-NEIGES, Kent, duplex, bas, chauffé, 8 pièces, 2 balcons, jardin, 220, occupation janvier 79. \$425. 738-2565 9-11-78

ROSEMONT 1ère avenue, grand 4½, 3e étage, très ensoleillé, entrée laveuse-sécheuse, chauffage électrique, \$155 par mois. Disponible 1er décembre. Pour rendez-vous, appelez 721-2733 7-11-78

LOGEMENTS À LOUER

4½, ensoleillé, \$115. 524-1603, 272-6282 9-11-78

AVENUE VICTORIA, près Westmount, haut de duplex, vue arrière libre, 8½ pièces, 2 salles de bain, libre le 1er décembre. \$425-481-1270. 7-11-78

VILLE ST-LAURENT, 3½, 4½, studio à louer, piscine intérieure, bain sauna, chauffé, électricité, taxes payées, près du centre d'achat Vertu, 1,100 Goulet. Tél: 332-3078 bureau de location: 336-8308. J.N.O.

LONGUEUIL, 4½, 5½, neufs, entrée laveuse-sécheuse, tapis mur à mur. Appelez à 651-0446. 1-12-78

MAISONS À LOUER

St-Marc sur le riche, jolie maison canadienne, sur le bord du Richelieu, 6 pièces, à louer, \$200, par mois, tél: 584-2066. 8-11-78

MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

45 milles de Montréal, grand 5½, neuf, foyer, tapis mur à mur, très confortable, ski de fond et alpin. Saison \$1,450. 279-5782 après 5 hrs. 1-12-78

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

VENDEURS(EUSES) LE CROYEZ-VOUS \$1,000 LE 1er MOIS

Commissions illimitées.

Joignez-vous à une des maisons les plus importantes d'une industrie qui se développe à pas de géants. Pour ceux et celles qui ont besoin de \$18,000, pour la 1ère année. Si vous êtes disponible et à la recherche d'une position, appelez: Vaudreuil 455-5537 (entre 9 hrs A.M. et 5 hrs P.M.) 9-11-78

À TEMPS PARTIEL INTERVIEWERS DEMANDÉS HOMMES OU FEMMES

Compagnie de recherche
• Travail de porte-à-porte
• Soir ou samedi
• Bon salaire
• Dépenses payées

Téléphonez à: 279-5682 7-11-78

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

Réagissant au traité soviéto-vietnamien

Pékin entreprend une offensive diplomatique en Asie du Sud-est

PEKIN (d'après Reuter et AFP) — Une délégation chinoise de haut niveau est arrivée hier à Phnom Penh, soulignant ainsi le soutien de Pékin au Cambodge. Cette visite, considérée-t-on à Pékin, revêt une importance particulière puisqu'elle intervient peu après la signature du traité d'amitié et de coopération entre le Vietnam et l'Union soviétique.

Conduite par M. Weng Tung-Hsing, vice-président du comité central du Parti communiste, qui est accompagné de M. Yu Chiu-Li, vice-premier ministre chargé du Plan, la délégation a été accueillie à son arrivée par le président Khieu Samphan et le premier ministre Pol Pot. Pour les observateurs diplomatiques, la présence de M. Yu indique que l'aide de la Chine au Cambodge, tout particulièrement après les récentes inondations dans la vallée du Mékong, sera un des principaux sujets abordés à Phnom Penh.

Le Vietnam, qui entretient des différends frontaliers avec le traité soviéto-vietnamien, la visite qu'effectue actuellement M. Teng Hsiao-Ping en Thaïlande, ainsi qu'une possible réapparition du Cambodge sur la scène diplomatique internationale, figureront sans doute aussi à l'ordre du jour des discussions.

M. Teng Hsiao-Ping, vice-premier ministre chinois, est de son côté arrivé hier à Bangkok pour une visite officielle de quatre jours. Il se rendra ensuite en Malaisie et à Singapour.

Son voyage est considéré comme une nouvelle initiative de la Chine pour renforcer ses relations, déjà bonnes dans l'ensemble, avec les Etats de l'Asie du Sud-Est et contrebalancer ainsi l'influence vietnamienne et soviétique dans la région.

Selon Radio-Phnom-Penh, la visite chinoise a lieu à l'invitation du Parti communiste et du gouvernement cambodgiens: "Cette visite marque une étape particulière et importante dans l'histoire des contacts entre nos deux partis, nos deux peuples et nos deux pays", a précisé la radio.

Radio-Phnom-Penh a ajouté que la Chine était un rempart contre le Vietnam et l'Union soviétique, et qu'elle avait fourni une aide à la fois matérielle et morale au Cambodge: "dans sa juste lutte contre l'attitude expansionniste et agressive du Vietnam et de la Russie vis-à-vis de l'indépendance du Cambodge, de sa souveraineté et de son intégrité territoriale".

De son côté, l'agence Chine

Nouvelle a affirmé hier que le Cambodge s'efforçait de "renforcer ses relations amicales avec les autres pays". Pour les observateurs, la politique plus ouverte du Cambodge est probablement imputable à l'influence de la Chine qui cherche à améliorer l'image ternie du gouvernement de Phnom Penh au niveau international.

La Chine aurait livré récemment une aide très importante au Cambodge, et Pékin a accusé le Vietnam de masser des troupes à sa frontière sud en vue d'une offensive contre le Cambodge à la saison sèche, accusations démenties par Hanoi.

Pékin considère également que le traité d'amitié et de coopération entre le Vietnam et l'Union soviétique, signé vendredi à Moscou, a des résonances militaires. Sans avoir fait de commentaires directs à ce sujet, Chine Nouvelle fait cependant état d'informations publiées par les journaux japonais selon lesquelles ce traité a la nature d'une alliance militaire et marque "une étape dans le plan soviétique visant à mettre au point un système de sécurité collective en Asie". Chine Nouvelle reprend également une dépêche japonaise datée de Moscou, indiquant que le Vietnam «a maintenant réel-

lement choisi la voie menant à l'adhésion au camp soviétique».

A Pékin, les observateurs diplomatiques ne manquent pas de souligner que l'interprétation que fera la Chine de ce traité aura des conséquences sur ses décisions dans la querelle qui l'oppose au Vietnam. Celle-ci s'est encore envenimée mercredi à la suite d'un incident de frontière qui aurait fait plusieurs victimes et dont chacune des deux parties se rejette la responsabilité.

Samedi, la Chine a accusé le Vietnam d'avoir tué, blessé et enlevé mercredi dernier des paysans et des miliciens chinois, en territoire chinois.

Plus de 60 hommes des forces de sécurité et miliciens vietnamiens avaient alors pénétré dans la zone de Tinghaoshan (district de Chingsi, région autonome de Kwangsi, dans le Sud de la Chine), affirme l'agence Chine Nouvelle.

Selon Chine Nouvelle, ils avaient lancé une "attaque-surprise" contre les membres d'une commune chinoise et

des miliciens avec des mitrailleuses, des mitraillettes et des fusils. Les «intrus» avaient blessé 12 d'entre eux et enlevé huit autres. Six des personnes enlevées ont été tuées par la suite par les Vietnamiens, ajoute l'agence. Les miliciens chinois n'ont pas tiré un seul coup de feu pour riposter pendant tout l'incident, poursuit-elle.

Radio-Hanoi avait indiqué vendredi que six Chinois avaient été tués, en territoire vietnamien, après avoir traversé la frontière. Selon cette radio, les miliciens vietnamiens n'avaient ouvert le feu qu'après avoir essayé les tirs de Chinois.

La version chinoise de cet incident sanglant, le plus grave depuis la montée de la tension sino-vietnamienne en mars dernier à propos des Vietnamiens d'origine chinoise, indique que les membres de la commune et les miliciens chinois étaient en train de démanteler des barrières routières et des points de bambou acérés installés par les Vietnamiens en territoire chinois le 1er novembre au matin.

3000 détenus politiques cubains bientôt libérés

WASHINGTON (AFP) — Un peu plus de 3000 prisonniers politiques cubains sortent actuellement détenus dans l'île et pourront prochainement être libérés et émigrer aux Etats-Unis, a déclaré samedi à Washington M. Ramon Sanchez Parodi, qui dirige la section d'intérêts cubains dans la capitale fédérale.

Au cours d'une conférence de presse, le diplomate cubain a précisé que, selon les nouvelles lois d'amnistie mises en vigueur par La Havane, seuls resteraient en prison les criminels, les terroristes et les détenus arrêtés avant la Révolution. Il a aussi exprimé l'es-

poir que le gouvernement cubain puisse entamer « aussitôt que possible le dialogue » avec des représentants des émigrés cubains aux Etats-Unis sur le problème de détenus et d'autres questions humanitaires.

Selon M. Sanchez, il est temps, alors que la révolution cubaine s'apprête à fêter ses 20 ans d'existence, que Cuba se rapproche des centaines de milliers de Cubains exilés sur le continent, puisque « seule une minorité d'entre eux nous est encore hostile », mais qu'une grande partie des exilés souhaitent entretenir des relations pacifiques avec leur

pays. Le diplomate cubain a aussi souligné que La Havane souhaitait discuter avec les exilés du problème de la réunification des familles et accroître les possibilités de voyage tant depuis l'île que vers Cuba.

Selon M. Sanchez, ces nouvelles orientations ne sont pas liées à la poursuite d'un rétablissement des relations diplomatiques entre Cuba et les Etats-Unis. Le premier ministre Fidel Castro avait lui-même annoncé ces nouvelles mesures, en s'entretenant il y a deux mois à La Havane avec un groupe de journalistes cubains en exil.

Haïti: ouverture diplomatique?

PORT-AU-PRINCE (AFP) — Le président Jean-Claude Duvalier vient de procéder à un remaniement ministériel qui, selon les observateurs, pourrait mener Haïti à une ouverture diplomatique.

L'éviction du ministre des Affaires étrangères, M. Edner Brutus, considéré comme très conservateur, est à cet égard significative. Le nouveau chef de la diplomatie haïtienne est M. Gerard Dorcelly, 46 ans, ancien sous-secrétaire d'Etat

aux Affaires étrangères. M. Hubert de Ronceray, membre de la délégation haïtienne à l'Unesco, a été nommé ministre du Travail et des Affaires sociales.

Le ministère de l'Intérieur et de la Défense nationale a été confié à M. Achille Salvat, ancien secrétaire privé de 1961 à 1962 de "Papa Doc".

Le docteur René Gilot, 37 ans, secrétaire général du Conseil national d'action

Jean-claudiste" (Conajec) a été nommé ministre de la Coordination et de l'Information. Deux nouveaux ministres enfin ont été créés: celui du Plan, dont le titulaire est M. Raul Berret, et le ministère des Mines, qui sera dirigé par M. Henri Bayard. Trois ministres restent en place: MM. Emmanuel Bros aux Finances, Pierre Saint-Côme aux Travaux publics et Edouard Berrouet à l'Education nationale.

Agriculture et énergie: coopération Chine-USA

HONG KONG (d'après AFP et Reuter) — La Chine et les Etats-Unis vont développer leur coopération dans le domaine agricole, ont indiqué hier à Pékin MM. Yang Li-Kung et Robert Bergland, respectivement ministre chinois de l'Agriculture et secrétaire américain à l'Agriculture, rapporte l'agence Chine Nouvelle reçue à Hong Kong.

Lors d'un banquet organisé hier en l'honneur de M. Bergland, actuellement en visite en Chine, le ministre chinois, précise l'agence, a affirmé que les échanges agricoles entre les deux pays avaient considérablement augmenté depuis la signature en 1972 du communiqué sino-américain de Shanghai.

M. Yang Li-Kung a égale-

ment déclaré que la normalisation des échanges entre les deux pays ouvrirait «certainement de très vastes perspectives au développement de leurs échanges agricoles».

Pour sa part, M. Bergland a réaffirmé la volonté des Etats-Unis d'accroître leurs relations avec la Chine dans le domaine agricole. Il a également indiqué que les visites de hauts responsables américains en Chine depuis un an «témoignent clairement de la volonté du président Carter de normaliser les relations entre les deux pays dans l'esprit du communiqué de Shanghai».

De son côté, M. James Schlesinger, secrétaire américain à l'Energie, a quitté Pékin hier après une visite de deux semaines en Chine.

Au cours de son séjour, M. Schlesinger a notamment établi avec les autorités chinoises une liste des projets, touchant au domaine énergétique, où une coopération serait possible entre Washington et Pékin.

Le secrétaire américain à l'Energie est également porteur d'un message verbal du président Hua Kuo Feng pour le président Jimmy Carter. Celui-ci ne serait toutefois, selon M. Schlesinger, qu'un message de courtoisie.

Interrogé sur l'éventuelle normalisation des relations entre la Chine et les Etats-Unis, M. Schlesinger a répondu que cette question n'avait été que brièvement évoquée et n'était pas, de toute façon, de sa compétence.

Violents affrontements religieux à New Delhi

NEW DELHI (d'après AFP et Reuter) — Un couvre-feu a été décrété, hier après-midi, dans plusieurs quartiers de New Delhi, après de violentes manifestations qui ont opposé, plus tôt dans la journée, des membres d'une faction de la communauté sikh aux forces de l'ordre, faisant trois morts et une centaine de blessés.

Les incidents se sont produits alors que la police s'est opposée à des membres de l'organisation «Akalis» (la plus importante parmi les sikhs) qui, en différents endroits de la capitale, organisaient des manifestations de protestation contre la réunion dans la ville de la convention annuelle d'une faction sikh rivale, «Nirankaris».

Des unités de la police anti-émeute ont tiré des coups de feu en l'air et lancé des grenades lacrymogènes pour disperser les manifestants. Au cours des affrontements, deux manifestants et un policier ont été tués. De nombreux blessés ont été hospitalisés et une centaine de personnes arrêtées.

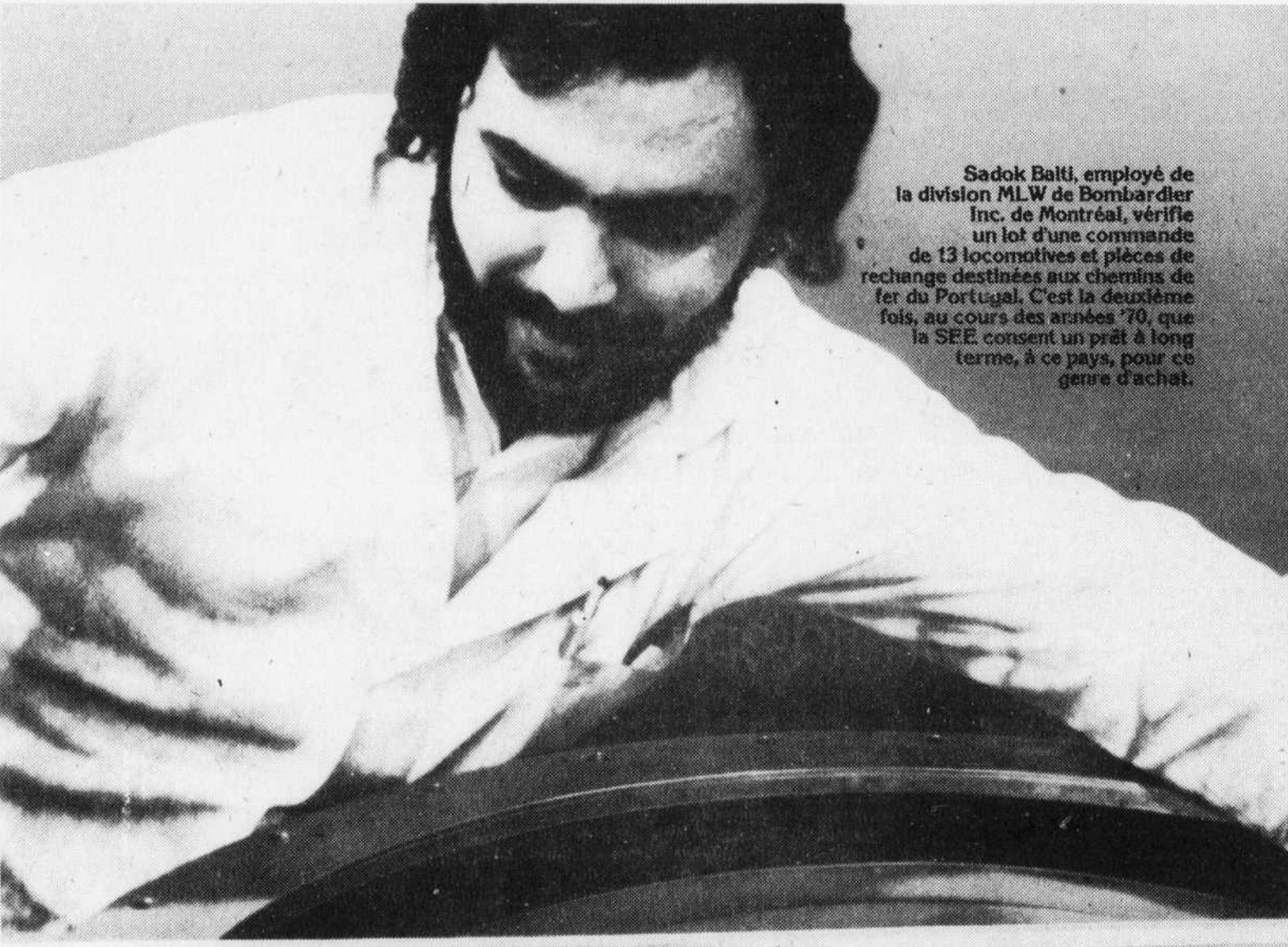
Outre les dégâts matériels, deux autocars, une voiture de pompiers et au moins dix véhi-

cules de police détruits, les incidents ont fait trois morts, dont un policier poignardé et un chef religieux, Avtar Singh Kohli.

Les sikhs akali ont déclaré que Avtar Singh Kohli était un martyr de leur cause et ont appelé tous leurs fidèles à son incinération.

Salon du livre de Montréal

vive la lulimanie !



Sadok Balti, employé de la division MLW de Bombardier Inc. de Montréal, vérifie un lot d'une commande de 13 locomotives et pièces de rechange destinées aux chemins de fer du Portugal. C'est la deuxième fois, au cours des années '70, que la SEE consent un prêt à long terme, à ce pays, pour ce genre d'achat.

L'exportation...c'est de l'emploi pour des gens comme vous et moi.

Vous avez raison, Sadok Balti, des millions d'emplois au Canada dépendent de l'exportation. Et c'est le rôle de la SEE de financer et d'assurer les ventes à l'étranger qui favorisent la création d'emplois au pays.

Peut-être travaillez-vous pour une compagnie qui ne fait pas directement de l'exportation. Mais il est plus probable que certains produits ou services de votre compagnie soient utilisés par d'autres qui, elles, vendent à l'étranger.

A la SEE, nous finançons les ventes destinées à l'exportation. Nous pouvons aussi les assurer. Nous pouvons même garantir les investissements canadiens à l'étranger. L'appui financier de la SEE apporté aux exportateurs s'est élevé, l'an dernier, à \$2,6 milliards; ce qui a protégé ou créé des emplois

pour au moins 200 000 Canadiens partout au pays.

La SEE est une entreprise à but lucratif du gouvernement fédéral. Elle est, par conséquent, financièrement autonome.

Par l'intermédiaire de nos bureaux à Ottawa, Toronto, Vancouver, Montréal et Halifax, nous apportons quotidiennement un appui financier aux exportateurs canadiens. Cela représente des emplois supplémentaires pour les années à venir.

- ☐ Je veux savoir comment la SEE aide les exportateurs et les investisseurs canadiens.
- ☐ Je veux savoir comment la SEE protège des emplois existants ou en favorise la création.

NOM _____
 ADRESSE _____
 VILLE _____ PROV. _____ CODE POSTAL _____
 COMPAGNIE _____
 TITRE _____ TEL. _____

Bureau régional de l'Est
 Société pour l'expansion
 des exportations
 C.P. 124
 Succursale postale "Tour de la Bourse"
 Montréal, Qué. H4Z 1C3

Tél.: (514) 878-1881
 Téléc.: 05-25618

Société pour l'expansion des exportations



Les marchés mondiaux à la portée des Canadiens.

**À Noël,
pour vos cadeaux
d'affaires,
Appelez POM...
c'est un cadeau.**

Appelez-nous à 933-3621 et nous vous renseignerons sur le cadeau d'affaires le plus original et le plus apprécié par tous: les Gâteaux aux Fruits POM.

